

BR. 2796

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES  
1984/1985

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

TURQUIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

MAI 1985



796

OCDE

Institut kurde de Paris

BR. 2796  
10/08/2018

# ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

INSTITUT KURDE DE PARIS  
*Bibliothèque*

# TURQUIE

Institut kurde de Paris



MAI 1985

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les signataires de la Convention relative à l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants ont adhéré ultérieurement à cette Convention (les dates sont celles du dépôt des instruments d'adhésion) : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

© OCDE, 1985

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :  
M. le Directeur de l'Information, OCDE  
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	7
<b>I. Situation actuelle</b>	7
Orientation de la politique économique	7
Demande et production	8
Marché du travail et salaires	10
Evolution des prix	12
Balance des paiements	12
Balance commerciale	14
Opérations invisibles	16
Le financement du déficit de la balance courante	18
Politique budgétaire et financement du secteur public	20
Entreprises économiques d'Etat	25
Politique monétaire et du crédit	26
<b>II. Prévisions à court terme</b>	31
<b>III. Aspects structurels de l'inflation</b>	33
L'évolution à long terme	33
Causes de l'inflation	34
Elasticité de la demande et de l'offre	35
Prix agricoles	36
Détermination des salaires	36
Prix fonciers et loyers	37
Facteurs budgétaires et monétaires	37
Orientations actuelles de la politique économique	38
<b>IV. Cinquième Plan quinquennal de développement</b>	39
Les objectifs pour 1985-1989	39
Affectation des ressources	43
Balance des paiements	44
Croissance et désinflation	45
<b>V. Conclusions</b>	45
<i>Annexe</i> : Chronologie économique	49
<b>Annexe statistique</b>	58

## TABLEAUX

### *Texte*

1. Demande et production	9
2. Prix de soutien agricoles	10
3. Marché du travail et salaires	11
4. Indicateurs des prix	13
5. Commerce extérieur	14
6. Répartition géographique du commerce extérieur	15
7. Balance des paiements	17
8. Quelques indicateurs de la position extérieure 1983	20
9. Budget consolidé	21
10. Recettes du budget consolidé	22
11. Comptes financiers des entreprises économiques d'Etat du secteur productif	25
12. Monnaie et crédit	26
13. Taux d'intérêt	27
14. Concours de la Banque centrale	28
15. Prévisions pour 1985	31
16. Cinquième Plan quinquennal : 1985-1989	40
17. Projections de la balance des paiements : Cinquième Plan quinquennal	42

### *Annexe statistique*

A. Produit national	58
B. Origine et utilisation des ressources	59
C. Production agricole	60
D. Production industrielle	61
E. Prix	62
F. Importations par catégorie de produits	63
G. Exportations par catégorie de produits	64
H. Balance des paiements	65
I. Secteur monétaire et bancaire	66
J. Evolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés	67
K. Taux de change de la livre turque	68

## GRAPHIQUES

1. Taux de change effectif en termes réels	19
2. Masse monétaire et contreparties	29
3. Crédit intérieur	30

# STATISTIQUES DE BASE DE LA TURQUIE

## LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	781	Villes principales, population	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> )	280	résidente en milliers	
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> )	202	d'habitants (1980) :	
		Istanbul	4 871
		Ankara	3 196
		Izmir	1 969

## LA POPULATION

Population, 1983 (en milliers)	47 471	Population active civile, 1983	
Densité au km <sup>2</sup>	61	(en milliers)	17 773
Taux de variation annuel moyen		Emploi :	15 577
de la population (1975-1980)	2.3	Agriculture, sylviculture, pêche	9 451
		Industrie	1 910
		Construction	586
		Services	3 630

## LA PRODUCTION

PNB, 1983 (milliards de livres		Origine du PIB au coût des facteurs,	
turques)	11 549	1983 (pourcentage) :	
PNB par habitant (en dollars)	1 102	Agriculture, sylviculture, pêche	19.5
Investissements bruts, 1983		Industrie	28.5
(milliards de livres turques)	2 181	Construction	4.1
- en pourcentage du PNB	18.9	Services	47.9
- par habitant (en dollars)	20.7		

## L'ÉTAT

Consommation publique, 1983		Dette publique, fin 1983 (en	
(en pourcentage du PNB)	10.1	pourcentage du PNB) :	49.5
Recettes courantes de l'administration		Intérieure	14.2
centrale en 1983		Extérieure	35.3
(en pourcentage du PNB)	18.7		

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 1983, fob		Importations de biens, 1983, caf	
(en % du PNB)	11.2	(en % du PNB)	18.0
Principaux produits exportés (en %		Principaux produits importés	
des exportations totales) :		(en % des importations totales) :	
Agricoles	32.8	Biens d'équipement et machines	19.8
Minières	3.3	Moyens de transport	5.2
Industriels	63.9	Métaux de base	9.7
		Pétrole	39.7

## ENVOI DE FONDS DES TRAVAILLEURS ÉMIGRÉS (en millions de dollars)

1983	1 554	1984	1 881
------	-------	------	-------

## LA MONNAIE

Unité monétaire : livre turque		Unités monétaires par dollar,	
		moyenne journalière :	
		1983	223.80
		1984	364.85

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Turquie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 22 avril 1985.*

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 29 avril 1985.*



## INTRODUCTION

Après le changement de gouvernement intervenu en décembre 1983, un nouveau programme économique a été mis en place dans le but d'exposer plus rapidement l'économie aux forces du marché et à la concurrence internationale, l'effort entrepris dans ce sens en 1980 semblant avoir récemment marqué le pas. Les mesures prises dans le cadre de ce programme visaient notamment à simplifier l'administration, à libéraliser le commerce extérieur, les mouvements de capitaux et le régime des changes, et à réduire l'influence de l'Etat sur l'activité économique. Le Parlement a aussi adopté le Cinquième Plan quinquennal (1985-1989) qui avait été retardé du fait de la priorité donnée ces dernières années à la stabilisation économique.

En 1984, la croissance économique a été beaucoup plus forte que prévu, le PNB progressant de 5.9 pour cent grâce aux effets conjugués de l'accélération des exportations et d'une bonne récolte. Bien que la politique monétaire soit restée quelque peu restrictive, l'augmentation du déficit budgétaire a eu pour effet de donner à la politique économique d'ensemble un tour légèrement plus expansionniste qu'on ne le prévoyait au départ. L'inflation a atteint un taux annuel proche de 50 pour cent, malgré une légère décélération au cours du dernier trimestre de 1984.

Le déficit de la balance des opérations courantes a baissé de 400 millions de dollars pour s'établir à 1.4 milliard de dollars, l'amélioration étant cependant plus faible que prévu du fait de la forte croissance de la demande intérieure et de la libéralisation accrue des importations. Le déficit extérieur a été plus que compensé par les emprunts à moyen et long termes et autres entrées de capitaux, ce qui reflète la plus grande confiance des milieux internationaux dans les résultats de la politique économique turque.

La première partie de la présente étude examine les tendances actuelles et la politique économique mise en œuvre, la deuxième partie étant consacrée aux prévisions économiques pour 1985. La troisième partie analyse les problèmes structurels liés à la rapidité de l'inflation; après la quatrième partie consacrée à l'examen du nouveau Plan quinquennal, la cinquième partie résume les principales conclusions qui se dégagent du rapport.

### I. SITUATION ACTUELLE

#### **Orientation de la politique économique**

Pendant les années 60 et la majeure partie des années 70, la politique économique a principalement été guidée par des plans de développement quinquennaux successifs, dont le premier remonte à 1963. A la suite du premier choc pétrolier de 1973, il est

devenu évident qu'on ne pouvait plus suivre des politiques essentiellement tournées vers l'intérieur et qu'il fallait s'attacher en priorité à équilibrer durablement la balance extérieure en centrant les efforts sur l'amélioration des résultats à l'exportation et sur l'affectation optimale des ressources par le libre jeu de la concurrence sur le marché. Ce n'est cependant qu'après la crise de balance des paiements de 1977-1978 que l'on s'est véritablement employé à modifier l'orientation de la politique économique. Les mesures d'ajustement prises au cours des premières années ont été examinées dans les études précédentes. L'année 1984 est remarquable à deux égards : d'une part, les autorités ont décidé d'accélérer la mise en œuvre du programme de redressement économique qui avait marqué le pas en 1982-1983, en réduisant de manière drastique l'intervention de l'Etat, en levant la plupart des contrôles quantitatifs qui s'appliquaient aux importations, et en simplifiant les procédures d'exportation. Le contrôle des changes très strict a été assoupli et les importations de capitaux encouragées. Le gouvernement a également annoncé qu'il était fermement résolu à céder au secteur privé une fraction des participations de l'Etat dans l'industrie et les services. D'autre part, le gouvernement a présenté un nouveau plan quinquennal chiffrant les objectifs que le programme de libéralisation devait permettre d'atteindre.

Il n'est sans doute guère surprenant que certains objectifs à court terme n'aient pu être atteints, étant donné que le programme économique de 1984 avait l'ambition de lancer une réforme de grande ampleur dans une perspective à moyen terme, alors qu'il fallait encore se battre contre les difficultés immédiates qu'avaient entraîné les résultats économiques décevants de 1983, notamment la stagnation des exportations et la recrudescence de l'inflation ; cet échec relatif a assombri les perspectives pour l'année en cours et pourrait affecter la marge de manœuvre dont disposent les autorités pour tenter d'améliorer l'équilibre à court terme et assurer une croissance suffisante à moyen terme.

#### Prévisions et résultats : 1984

	Secrétariat de l'OCDE	Autorités turques	Résultats provisoires
PNB réel (taux annuel)	4.0	4.7	5.9
Indice implicite des prix du PNB (taux annuel)	38.5	25.0	49.9

Les résultats sur le plan des prix se révélant, au fil des mois, moins satisfaisants que les projections et les objectifs officiels ne l'avaient donné à penser, les politiques budgétaire et monétaire ont été légèrement durcies en 1984 : la Banque centrale a réduit ses concours, des mesures ont été prises pour freiner la croissance des dépenses publiques, et les tarifs publics ont été relevés pour limiter les ponctions susceptibles d'être opérées sur les ressources des administrations publiques. Toutefois, malgré ce durcissement, l'activité économique est restée toute l'année relativement soutenue.

#### Demande et production

Si le redressement de la production s'est poursuivi en 1984, c'est d'abord grâce aux exportations et à la production agricole, mais la demande des consommateurs a, elle aussi, été plus ferme que prévu. Alors qu'en 1983, la croissance des exportations s'était nettement ralentie en volume et était restée stationnaire en dollars courants, l'an dernier a été marqué par une progression de l'ordre d'un tiers en termes réels. Après avoir

Tableau 1. Demande et production

	1983 Prix courants		Variation moyenne en volume		Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente			
	Milliards de livres turques	En % du PNB/PIB	1973-1977	1978-1980	1981	1982	1983	1984 <sup>1</sup>
PNB aux prix du marché	11 549	100.0	6.5	1.8	4.1	4.7	3.3	5.9
Balance extérieure <sup>2</sup>	-409	3.5	-1.7	4.2	2.4	2.0	-1.3	0.8
Exportations	2 185	18.9	-3.9	14.5	47.0	24.9	9.1	20.5
Importations	2 594	22.5	7.9	-10.5	15.7	10.8	13.6	14.1
Demande intérieure totale	11 958	103.5	8.2	-2.4	1.6	2.7	4.4	4.9
Formation de stocks <sup>2</sup>	187	1.6	0	0.8	0.8	-1.0	0.2	0.5
Demande intérieure finale	11 771	101.9	8.2	-3.2	0.8	3.7	4.3	4.5
Investissement privé	865	7.5	9.8	-11.7	-8.8	5.4	4.8	5.6
Investissement public	1 316	11.4	18.4	-4.6	9.4	2.2	1.8	-0.3
Consommation privée	8 423	72.9	6.6	-3.1	0.6	3.5	4.9	5.3
Consommation publique	1 167	10.1	9.5	6.7	0.8	1.5	1.8	3.9
PIB au coût des facteurs	10 872	100.0	7.1	0.9	4.7	4.3	4.1	5.8
Agriculture	2 118	19.5	3.2	2.4	0.1	6.4	-0.1	3.7
Industrie	3 103	28.5	9.7	-1.8	7.6	4.6	8.2	9.3
Industries minières	253	2.3	15.8	-1.9	0.2	-5.8	7.9	-0.2
Industries manufacturières	2 590	23.8	8.8	-2.5	8.7	5.1	9.0	10.3
Energie	260	2.4	13.4	5.4	5.9	11.6	2.2	9.0
Construction	448	4.1	7.1	3.0	0.4	0.5	0.6	0.5
Services	5 203	47.9	8.0	1.1	6.3	3.6	4.7	5.8

1. Chiffres provisoires.

2. Variations en pourcentage du PNB de la période précédente.

Sources : Office national de planification, Institut national de statistiques et estimations du Secrétariat.

stagné en 1983, la production agricole a pu se redresser grâce à des conditions météorologiques favorables, affichant une augmentation de 3.7 pour cent en volume. Les exportations de produits agricoles ayant relativement peu évolué, le gonflement des ventes à l'étranger a surtout tenu aux livraisons de produits industriels, notamment à destination des principaux marchés de la Turquie — Allemagne et Irak. En termes réels, les dépenses des administrations publiques en biens et services n'ont que faiblement augmenté grâce aux efforts déployés pour réduire le déficit budgétaire, mais l'investissement fixe du secteur privé a regagné une partie du terrain perdu lors de la récession de 1978-1980.

La consommation privée, très soutenue, s'est accrue d'environ 5 pour cent en termes réels malgré la baisse des revenus salariaux réels de la plupart des salaires, les effets de la modération des salaires ayant été dans une certaine mesure compensés par des réductions des retenues à la source et par des abattements fiscaux en faveur des titulaires de faibles revenus. Toutefois, la part des traitements et salaires dans les revenus des personnes physiques est beaucoup moins importante en Turquie que dans la plupart des autres pays de l'OCDE, et le dynamisme de la consommation est, semble-t-il, davantage lié aux autres sources de revenu.

Tableau 2. Prix de soutien agricoles

	1984 Livre turque par kg	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
		1981	1982	1983	1984
Noisettes	240.00	13.6	20.0	16.7	37.1
Raisins secs	210.00	29.4	20.0	19.7	32.9
Figues sèches	135.00	30.0	20.0	20.5	43.6
Blé (moyenne)	47.14	83.3	22.4	26.4	62.6
Coton	160.00	26.0	23.8	21.8	68.4
Tabac (moyenne)	378.90	23.6	53.0	33.6	34.2
Betterave sucrière (moyenne)	8.97	47.7	28.0	15.2	32.9
Graines de tournesol	95.00	33.3	25.0	22.0	55.7
Thé	101.00	48.0	34.1	31.8	39.3

Source : Office national de planification.

Les revenus agricoles semblent avoir progressé au même rythme que l'inflation, grâce à des relèvements substantiels des prix de soutien publics (tableau 2). Ils ont également été gonflés en 1984, par les versements qui auraient dû être faits comptant au titre de la campagne 1983 et auxquels les offices publics d'achat ont procédé avec retard. Le rendement des obligations d'Etat et des dépôts à terme a par ailleurs bénéficié de la hausse des taux d'intérêt. Ces tentatives d'explication n'éclairent cependant qu'une partie du tableau. L'accroissement de l'emploi a aussi joué un rôle, et la forte expansion des crédits commerciaux au secteur des ménages semble avoir encouragé le gonflement de la consommation privée.

### Marché du travail et salaires

L'année 1984 a été à nouveau marquée par une croissance relativement forte de la productivité (+4.9 pour cent dans l'industrie), et une amélioration modérée de l'emploi

(+1 pour cent globalement et +2.2 pour cent dans l'industrie). Toutefois, la progression de l'emploi ne représente qu'un tiers du taux de croissance de la population d'âge actif qui s'est accrue d'environ 2.8 pour cent du fait des forts taux de natalité enregistrés dans le passé. En conséquence, les taux d'activité n'ont cessé de baisser au cours de la dernière décennie tandis que le chômage s'inscrivait en hausse (16.5 pour cent de la population active totale en 1984).

On prévoyait qu'en 1984, la croissance des taux de salaires nominaux se ralentirait et que les fortes baisses de salaires réels observées ces dernières années prendraient fin. C'est bien ce qui s'est passé pendant les premiers mois de l'année où les réductions de l'impôt sur le revenu et l'anticipation d'un recul de l'inflation ont entraîné une certaine modération des augmentations de salaires. Toutefois, au fil des mois, la vigueur persistante de l'inflation a de plus en plus pesé sur les négociations de salaires, notamment

Tableau 3. **Marché du travail et salaires**

	1984	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
		1981	1982	1983	1984 <sup>1</sup>
	(Millions)				
Population	48.8	2.3	2.2	2.2	2.1
Population âgée de 15-64	28.6	3.4	3.2	2.9	2.8
Taux d'activité (%)	63.1	65.9	64.9	64.0	63.1
Population active civile	18.0	2.5	2.5	1.4	1.4
Emploi	15.0	0.9	0.9	0.7	0.9
Agriculture	8.8	-0.1	0	-0.3	-0.4
Industrie et construction	2.5	2.2	1.5	2.4	2.2
Services	3.7	2.7	2.7	2.3	2.9
Chômage <sup>2</sup> (chômage déguisé dans l'agriculture non compris)	3.0	15.2 (11.2)	15.6 (11.8)	16.1 (12.4)	16.5 (12.8)
Productivité					
PIB		3.8	3.4	3.4	4.9
Agriculture		0.2	6.4	0.2	4.1
Industrie		3.6	2.1	4.0	5.1
Services		3.5	0.9	2.3	2.8
Salaires nominaux (LT par jour)					
Enquête annuelle sur les industries manufacturières <sup>3</sup>	2 825	46.0	26.9	26.2	38.6
Secteur public	3 287	51.9	21.9	22.4	33.6
Secteur privé	2 591	43.9	32.9	28.2	41.2
Sécurité sociale <sup>4</sup>	1 325	27.4	27.1	36.6	40.0
Secteur public	1 573	19.3	28.6	39.5	39.9
Secteur privé	1 205	36.6	26.5	35.4	40.1
Salaires réels <sup>5</sup>					
Enquête annuelle sur les industries manufacturières		6.1	-4.5	-5.2	-9.8
Secteur public		10.4	-8.8	-9.0	-14.8
Secteur privé		4.6	0.2	-3.2	-7.2
Sécurité sociale		-8.0	-4.0	3.9	-5.4
Secteur public		-15.3	-3.1	6.2	-5.3
Secteur privé		-0.7	-5.0	3.0	-5.6

1. Chiffres provisoires.

2. Pourcentage de la population active civile.

3. Le salaire calculé sur la base de l'enquête annuelle sur les industries manufacturières est obtenu en divisant le total des versements par le nombre de salariés.

4. Salaire journalier moyen indiqué par l'Institut de sécurité sociale.

5. Salaires nominaux corrigés par l'indice des prix à la consommation de l'Institut national de statistiques.

Source : Office national de planification.

dans le secteur privé. Les principaux accords conclus, dans l'industrie textile et la métallurgie, ont abouti à des augmentations de plus de 100 pour cent en deux ans (45 à 60 pour cent en 1984 et 35 pour cent en 1985). Dans la fonction publique (à l'exclusion des entreprises économiques d'Etat), les négociations ont débouché sur des résultats plus modérés, les hausses atteignant 30 pour cent au total en 1984 (janvier et juillet); les négociations pour 1985 devraient, semble-t-il, se traduire par des augmentations de 33 pour cent, mais là encore la décélération a été beaucoup moins forte que ne l'escomptaient les autorités. Néanmoins, la reprise de l'accélération des rémunérations n'a pas toujours compensé les pertes inattendues liées à l'inflation, d'où, en 1984, une nouvelle baisse des salaires bruts réels pour la majorité des travailleurs et des fonctionnaires. Il faut souligner que la série statistique utilisée pour illustrer l'évolution des rémunérations ne permet pas d'apprécier exactement l'importance de la baisse des salaires réels. Il n'est pas non plus évident que les augmentations relativement fortes négociées au second semestre de l'an dernier aient été convenablement prises en compte dans les enquêtes.

### **Evolution des prix**

L'assouplissement de la politique économique en 1983 avait, on l'a vu, entraîné une accélération de l'inflation. Au dernier trimestre de cette même année, la hausse de l'indice des prix de gros (INS) avait atteint 36 pour cent d'une année sur l'autre, contre une augmentation moyenne de 27 pour cent en 1982, les indices partiels calculés pour l'agriculture et les industries manufacturières accusant une progression particulièrement forte. Le nouveau gouvernement entré en fonctions en décembre 1983 avait fait de la lutte contre l'inflation son objectif prioritaire. Malgré des mesures annoncées, qui impliquaient un resserrement des politiques monétaire et du crédit, l'inflation n'a cessé de s'accroître, notamment au deuxième et troisième trimestres de 1984 où elle a dépassé 50 pour cent (tableau 4). La hausse des prix semble avoir tenu au relèvement tardif des tarifs publics et des prix pratiqués par les entreprises d'Etat, opéré pour atténuer les tensions auxquelles était soumis le budget public. En outre, des pénuries temporaires sur les marchés alimentaires locaux, dues en partie au niveau élevé des exportations, ainsi que la fermeté relative de la demande des consommateurs évoquée plus haut, ont fait monter les prix des fruits et des légumes. Ce mouvement de hausse a fait naître à son tour l'anticipation d'une recrudescence de l'inflation, facteur qui a pesé sur les négociations salariales de l'été et de l'automne, ainsi que sur l'attitude des chefs d'entreprise.

Face à cette évolution, les politiques budgétaire et monétaire ont été durcies vers le milieu de l'année, ce qui a permis un certain ralentissement de la hausse des prix au quatrième trimestre de 1984. Au début de 1985, l'évolution des prix a été nettement influencée aussi par l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée au taux de 10 pour cent, qui a manifestement aussi influencé l'évolution des prix et fait monter l'indice de plusieurs points en janvier. En un mois, l'indice des prix à la consommation (INS) a ainsi accusé une hausse de 5.5 pour cent. Des augmentations du même ordre ont été enregistrées en février et en mars.

### **Balance des paiements**

Les autorités turques ont procédé à une importante révision des statistiques de la balance des paiements et modifié la présentation de cette dernière. Selon la nouvelle série, le déficit de la balance des opérations courantes aurait été de 1.4 milliard de dollars en 1984 (2.2 milliards de dollars selon l'ancienne série). chiffre qui représente une diminution de 400 millions de dollars par rapport à 1983. Le volume des échanges a été



beaucoup plus élevé du fait du dynamisme accru des marchés intérieur et étrangers et de la poursuite de la libéralisation des échanges et des paiements. Les principaux facteurs qui allaient agir en 1984 existaient déjà au début de l'année (suppression de bon nombre des restrictions quantitatives aux échanges, assouplissement de la réglementation des opérations en capital, et ajustement quotidien du taux de change), mais les courants d'échanges ont été également influencés par les nouvelles mesures prises pour atténuer les restrictions à l'importation (contrôles quantitatifs et droits de douane) et par les réductions, annoncées pour mai et septembre, des ristournes fiscales à l'exportation dont le montant sera ainsi ramené à un peu plus de la moitié de son niveau du début de l'année.

## Balance commerciale

Les exportations de marchandises ont atteint 7.4 milliards de dollars en 1984, ce qui représente une progression d'un quart sur 1983. Cet accroissement de la valeur des exportations est le résultat net d'une augmentation de 26 pour cent du volume des ventes à l'étranger et d'une certaine réduction de leur valeur moyenne partiellement liée à la fermeté du dollar. Le redressement des exportations a résulté d'un certain nombre de

Tableau 5. Commerce extérieur

	1984 <sup>1</sup> Milliards de dollars	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
		1981	1982	1983	1984 <sup>1</sup>
Exportations (fob) <sup>2</sup>					
Produits agricoles	1.8	32.7	-3.5	-12.1	-7.0
Produits des industries minières et extractives	0.2	1.6	-9.8	8.0	27.0
Produits industriels	5.1	118.7	49.7	6.6	40.6
Total	7.1	61.6	22.1	-0.3	24.5
Volume		68.7	24.0	13.9	26.0
Valeur moyenne		-4.2	-1.5	-12.5	-1.2
Importations (caf) <sup>2</sup>					
Pétrole	3.6	10.3	8.2	-8.2	-0.1
Produits industriels	6.4	23.4	0.3	11.1	23.0
Autres produits	0.8	85.0	25.0	-20.0	100.0
Total	10.8	12.9	-1.1	4.4	16.5
Volume		11.6	-0.1	12.1	17.1
Valeur moyenne		1.2	-0.9	-6.9	-0.5
Balance commerciale (milliards de dollars) <sup>2</sup>		-4 230	-3 097	-3 507	-3 623
Taux de change (\$/LT)		110.2	160.8	224.0	364.7
Pourcentage annuel		-31.0	-31.5	-28.2	-38.6
Taux effectif (1982 = 100)					
Pourcentage annuel		-19.6	-25.7	-23.6	-32.7
Termes d'échange (1982 = 100)		100.6	100.0	94.0	95.2
Prix à l'exportation (livres turques, pourcentage annuel)		38.9	43.8	21.8	60.8
Prix à l'importation (livres turques, pourcentage annuel)		46.5	44.6	31.0	62.0

1. Chiffres provisoires.

2. Le commerce de transit non compris.

Sources : Autorités turques et estimations du Secrétariat.



Tableau 6. Répartition géographique du commerce extérieur<sup>1</sup>  
Millions de dollars

	Importations (caf)					Exportations (fob)				
	1984	En % du total				1984	En % du total			
		1981	1982	1983	1984		1981	1982	1983	1984
Pays de l'OCDE	5 561	47.9	50.1	48.5	51.7	3 740	48.1	44.5	48.2	52.4
Pays de la CEE	2 974	28.2	25.6	28.1	27.6	2 732	31.9	30.5	35.1	38.3
Dont :										
France	243	4.5	3.0	2.4	2.3	201	4.6	3.4	3.2	2.8
Allemagne	1 172	10.5	11.4	11.4	10.9	1 280	13.7	12.3	14.6	17.9
Italie	629	4.2	4.7	5.5	5.8	501	5.2	5.7	7.4	7.0
Royaume-Uni	443	4.9	4.9	4.8	4.1	261	3.1	3.3	4.3	3.7
Autres pays de l'OCDE	2 587	19.7	19.2	20.4	24.0	1 008	16.2	13.9	13.1	14.1
Dont :										
Japon	405	2.3	4.0	3.8	3.8	37	0.7	0.7	0.6	0.5
Suisse	234	6.0	3.5	2.9	2.2	358	5.6	5.6	5.0	5.0
Etats-Unis	1 073	6.6	9.2	7.5	10.0	368	5.7	4.4	4.1	5.2
Bloc de l'Est	949	9.4	4.8	8.7	8.8	284	7.0	5.6	4.3	4.0
Dont :										
Union soviétique	313	1.8	1.2	2.6	2.9	139	4.1	2.2	1.1	1.9
Proche-Orient et Afrique du Nord	3 600	39.2	41.9	36.7	33.5	2 852	41.1	45.0	41.1	40.0
Dont :										
Algérie	105	0.4	0.1	0.8	1.0	128	0.7	2.2	2.2	1.8
Egypte	4	0	0	0.3	+	141	1.5	2.5	1.2	2.0
Iran	1 548	5.8	8.5	13.2	14.4	751	5.0	13.8	19.0	10.5
Iraq	943	17.5	16.0	10.3	8.8	934	11.9	10.6	5.6	13.1
Jordanie	5	0.3	0.1	0.1	+	108	2.1	1.8	1.9	1.5
Koweït	98	1.2	11.0	1.8	0.9	105	1.5	1.5	1.5	1.5
Liban	2	0	0.1	0	+	103	1.8	1.9	2.1	1.4
Libye	661	8.8	10.4	8.6	6.1	142	9.4	4.1	3.2	2.0
Arabie saoudite	216	4.6	5.4	2.9	2.0	378	4.0	6.2	6.3	5.3
Syrie	18	0.2	0.2	0	0.2	62	2.7	1.1	1.0	0.9
Autres pays	647	3.5	3.2	6.1	6.0	258	3.8	4.9	6.4	3.6
<b>Total</b>	<b>10 757</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>7 134</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

1. Le commerce de transit non compris.

Source : Institut national de statistiques.

facteurs : la reprise du commerce mondial et la forte position concurrentielle des exportateurs turcs grâce à l'ajustement quotidien du taux de change, aux incitations fiscales et aux facilités mises à leur disposition en matière de crédit. Les gains de parts de marché ont été particulièrement nets dans les pays de l'OCDE : la valeur en dollars des exportations vers la zone de l'OCDE s'est accrue d'environ 35 pour cent, les progressions les plus fortes ayant été celles des ventes à l'Allemagne, à la Suisse et aux Etats-Unis. La nette augmentation des exportations à destination de l'Irak (qui marque heureusement le retour aux tendances antérieures) a été liée à la signature d'accords de crédit bilatéraux, les soldes commerciaux étant partiellement réglés par la fourniture de pétrole brut. La baisse des recettes pétrolières a cependant eu un effet défavorable sur d'autres marchés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ; les exportations vers les pays de l'Est sont, elles aussi, restées peu importantes, en dépit des efforts faits pour développer les échanges bilatéraux. La progression des exportations tient essentiellement aux produits industriels, dont les ventes ont augmenté d'environ 40 pour cent en valeur alors que les exportations agricoles exprimées en dollars diminuaient de 7 pour cent.

En 1984, le volume des importations de marchandises a, lui aussi, rapidement augmenté, d'au moins 17 pour cent. Le niveau de départ étant plus élevé, cet accroissement a pratiquement annulé celui du volume des exportations. Exprimées en dollars, les valeurs moyennes des importations ont diminué, en partie du fait de la baisse des prix du pétrole, de sorte qu'en valeur, les importations n'ont augmenté que d'environ 16 pour cent pour atteindre 10.8 milliards de dollars en 1984. Les postes faisant apparaître les augmentations les plus importantes sont les produits agricoles, les produits chimiques, le caoutchouc et les matières plastiques, les métaux non ferreux et les appareils électriques. Les importations de pétrole brut sont restées en valeur à leur niveau de l'année précédente malgré l'affaiblissement des prix ; une certaine quantité de pétrole a cependant été retraitée pour l'exportation. L'augmentation des importations s'explique en grande partie par la teneur relativement forte en importations des exportations de produits industriels et un certain accroissement des stocks industriels. En 1984, une part non négligeable des importations supplémentaires a été absorbée par la consommation privée, par suite de l'assouplissement de la réglementation des importations et de l'accélération de la demande intérieure.

### **Opérations invisibles**

La sensible progression des exportations et des importations s'est soldée en 1984 par un déficit de la balance commerciale de 3 milliards de dollars (2.7 milliards en 1982 ; 3 milliards en 1983). Bien que la balance commerciale turque soit fortement déficitaire depuis deux ou trois décennies, ces déficits ont régulièrement été couverts pour près de la moitié par un excédent des opérations invisibles, lequel, en 1984, s'est élevé à 1.5 milliard de dollars. Or, malgré la tendance relativement soutenue des recettes au titre des invisibles, les facteurs à moyen terme sur lesquels repose l'excédent ne semblent plus aussi assurés que par le passé. En premier lieu, le poste excédentaire le plus important — les envois de fonds des travailleurs émigrés — tend à se réduire depuis quelques années et l'accroissement observé en 1984 a sans doute tenu en partie au rapatriement de leur épargne par des travailleurs qui rentrent définitivement chez eux. La baisse des envois de fonds résulte directement de la dépression du marché du travail en Europe occidentale et, plus récemment, du fait qu'au Moyen-Orient la construction marque le pas, entraînant un ralentissement des émigrations nettes. Il semble qu'on ne puisse guère compter dans l'immédiat sur un redressement des offres d'emploi à l'étranger, de nature à inverser la tendance à la baisse des envois de fonds. En second lieu, les paiements nets

Tableau 7. **Balance des paiements**  
Millions de dollars

	1982	1983	1984 <sup>1</sup>
<b>Balance commerciale<sup>2</sup></b>	-2 660	-2 990	-2 942
Exportations (fob)	5 746	5 905	7 389
Importations (fob)	8 406	8 895	10 331
<b>Invisibles, net</b>	1 799	1 162	1 535
<b>Services</b>	-495	-623	-579
Tourisme	224	292	271
Revenus d'investissements	-1 372	-1 379	-1 387
Paiements d'intérêts	-1 465	-1 441	-1 586
Autres	93	62	199
Autres services	653	464	537
<b>Transferts</b>	2 294	1 785	2 114
Publics <sup>3</sup>	105	236	229
Privés	2 189	1 549	1 885
Remises de fonds de travailleurs émigrés	2 140	1 513	1 807
Autres transferts privés <sup>4</sup>	49	36	78
<b>Balance des opérations courantes</b>	-861	-1 828	-1 407
<b>Capitaux à long terme, net</b>	82	-343	157
Investissements directs	55	46	113
Crédits reçus	980	817	1 371
Crédits liés à des projets	754	508	733
Autres crédits publics	150	152	294
Crédits privés	76	157	344
Remboursements d'emprunts	-953	-1 206	-1 327
Publics	-953	-998	-969
Privés	-	-208	-358
<b>Balance de base</b>	-779	-2 171	-1 250
<b>Financement de la balance des paiements<sup>5</sup></b>	902	622	1 002
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	81	1 033	-24
Système de la Dresdner Bank	344	433	528
Dépôts en devises	-	-14	597
Autres <sup>6</sup>	-263	614	-1 149
<b>Erreurs et omissions</b>	-48	512	465
<b>Balance des transactions non monétaires</b>	156	-4	193
<b>Postes de contrepartie</b>	12	156	600
<b>Variation des réserves officielles</b>	-168	-152	-793

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris le commerce de transit.

3. Y compris les dons.

4. Y compris les importations de travailleurs émigrés.

5. Euro-crédits à moyen et long terme, prêts à l'ajustement structurel de la Banque mondiale et prêts de programmes bilatéraux.

6. Crédits commerciaux et variation des avoirs en devises des banques commerciales.

Source : Banque centrale de Turquie.

d'intérêts se sont accrus avec l'augmentation de l'encours de la dette et la hausse des taux d'intérêt; là non plus, il ne faut pas compter sur un retournement rapide de tendance. La progression des autres recettes invisibles au cours des dernières années, principalement au titre du commerce de transit, des transports maritimes et des contrats à l'étranger, semble en revanche plus prometteuse. Malgré son potentiel évident, l'industrie du tourisme n'a pas réussi à accroître ses gains aussi rapidement que prévu; l'assouplissement du régime des changes s'est traduit par une augmentation des dépenses touristiques à l'étranger, d'un montant presque équivalent à l'accroissement des dépenses effectuées par les touristes étrangers en Turquie, de sorte que les bénéfices nets enregistrés par l'industrie du tourisme ont légèrement baissé en 1984.

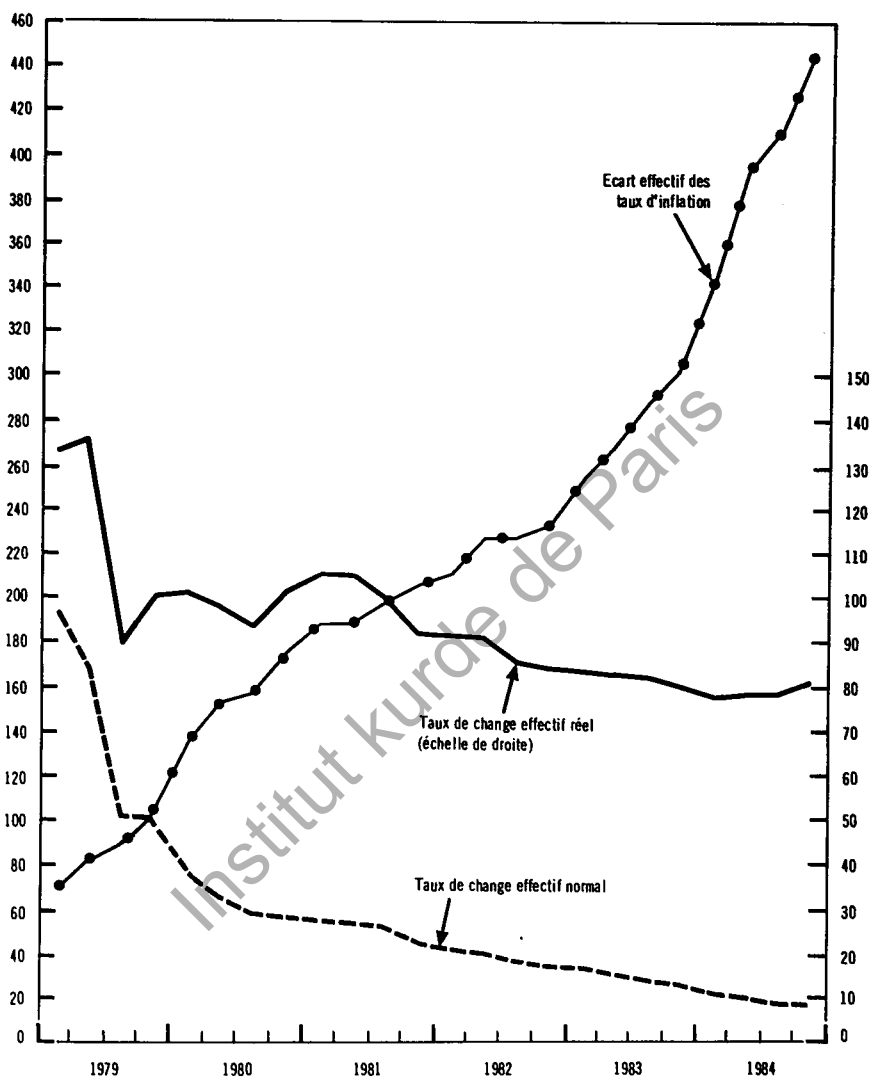
### **Le financement du déficit de la balance courante**

Le déficit de la balance des opérations courantes s'est élevé à 1.4 milliard de dollars en 1984. Bien qu'il ait été supérieur à ce qui aurait été souhaitable, son financement n'a pas posé de problèmes. La Turquie a de nouveau pu bénéficier de crédits publics à l'exportation, ce qui n'était plus le cas depuis 1979. Les banques commerciales étrangères ont élargi leurs lignes de crédit et participé à des prêts consortiaux à moyen terme; elles ont aussi ouvert des succursales en Turquie. Quoique encore peu important, l'investissement direct privé commence également à se développer. Outre ces flux de capitaux privés, le recours aux crédits publics a repris, après un recul temporaire en 1983. L'augmentation des entrées (brutes) de capital à long terme ayant plus que compensé l'accroissement de 121 millions de dollars des remboursements au titre de la dette, la balance des opérations en capital à long terme a dégagé un excédent de 157 millions de dollars. Le reste du déficit de la balance courante a été financé par de nouveaux prêts publics et privés à moyen terme, rebaptisés « prêts de soutien à la balance des paiements », d'un montant total de 1 milliard de dollars (il s'agit en fait de prêts publics hors projets et d'eurocrédits), tandis que la balance des capitaux à court terme s'est soldée par des sorties nettes de 24 millions de dollars, résultant d'une part d'une forte augmentation des comptes d'épargne préférentiels des travailleurs (+528 millions de dollars sur les dépôts couverts par le système de la Dresdner Bank, +597 millions de dollars sur les dépôts en devises, +931 millions de dollars sur les crédits bancaires à court terme), et, d'autre part, d'une augmentation des réserves des banques commerciales et de crédits commerciaux à des pays étrangers.

La facilité avec laquelle le déficit de la balance courante a été financé en 1984 tient à la plus grande confiance des milieux internationaux dans l'avenir de l'économie turque depuis 1980. La position de la Turquie en matière de paiements internationaux n'en demeure pas moins précaire. Trois remarques méritent d'être faites à cet égard :

- i) La balance de base des transactions courantes et des flux de capitaux à long terme est encore déficitaire, sans doute de plus d'un milliard de dollars. L'expérience passée atteste la fragilité structurelle d'une balance des paiements qui repose en grande partie sur l'apport ininterrompu d'importants prêts de soutien et de capitaux à court terme;
- ii) Le délai de grâce qui résulte du rééchelonnement de la dette extérieure consenti lors de la crise du début de la décennie a expiré en 1984. Les remboursements au titre de la dette ont augmenté en 1984 et resteront élevés pendant la deuxième moitié de la décennie;
- iii) Aussi opportun et nécessaire soit-il, le développement des échanges lié au progrès de la libéralisation rendra la balance des paiements plus vulnérable aux fluctuations à court terme de l'activité économique et du climat de confiance.

**Graphique 1. Taux de change effectif en termes réels**  
1979 T4 = 100



**Note:** Le taux de change effectif réel est obtenu en multipliant le taux de change effectif nominal par l'écart de taux d'inflation entre l'indice des prix de gros de la Turquie et la moyenne des prix à la consommation dans les pays de l'OCDE.

**Sources :** Banque centrale de Turquie et estimations du Secrétariat.

Tableau 8. Quelques indicateurs de la position extérieure 1983

	Dettes extérieure publique	Revenus nets d'investissements payés à l'étranger	Dettes extérieure nette totale <sup>1</sup>	Dettes extérieure nette totale <sup>1</sup>	Paiements d'intérêts au titre de la dettes extérieures
	% du PNB/PIB			% des exportations totales	
Turquie	19.8	2.9	26.9	142.0	15.0
Grèce	11.2	2.3	34.5	127.0	9.1
Irlande	52.8	8.9	74.0 <sup>2</sup>	118.3 <sup>2</sup>	9.0 <sup>3</sup>
Portugal	19.7	5.4	42.0	135.5	13.9
Espagne	3.1	1.8	20.4	82.7	9.3
Danemark	21.5	3.7	35.9	90.2	9.2
Norvège	8.0	3.0	22.5	43.5	3.9
Finlande	7.9	2.2	17.8	56.4	6.9
Islande	23.4	5.8	58.7	113.3	12.4
Suède	17.9	2.4	23.3	59.8	6.2
Australie <sup>4</sup>	7.7	1.6	14.3	91.3	10.6
Nouvelle-Zélande	28.5 <sup>5</sup>	3.6	39.4 <sup>5</sup>	137.4 <sup>5</sup>	n.d.

1. Nette des réserves de change officielles.

2. Administrations plus entreprises publiques plus secteur bancaire uniquement (c'est-à-dire non compris le secteur privé non bancaire).

3. Administrations plus entreprises publiques uniquement.

4. Juin 1983.

5. Mars 1983.

Sources : Comptes nationaux de l'OCDE, diverses sources officielles et estimations du Secrétariat.

Cela n'amoindrit en rien les résultats obtenus en 1984, mais permet seulement de les replacer dans leur contexte. Le tableau 8 permet de comparer la dette extérieure de la Turquie avec celle de quelques autres pays de l'OCDE; représentant l'équivalent de 27 pour cent du PNB, la dette turque est relativement importante, et continue de peser sur la politique économique.

### Politique budgétaire et financement du secteur public

En 1984, d'importants changements ont été apportés à la présentation du budget consolidé de l'Etat qui ont modifié l'ampleur des déficits constatés, principalement du fait de la comptabilisation des paiements d'intérêts sur la dette publique avec les dépenses courantes; ces changements n'ont cependant pas modifié la tendance des grands agrégats de la dépense, telle qu'elle a été décrite dans la précédente étude.

On se souviendra de ce que, conformément aux objectifs du programme d'ajustement et de restructuration économiques de janvier 1980, l'orientation d'ensemble de la politique budgétaire a été généralement restrictive au cours des cinq dernières années, l'intention déclarée des autorités étant de freiner la croissance des dépenses publiques, d'affecter les ressources budgétaires aux emplois qui semblaient devoir être les plus productifs (par exemple à l'achèvement des programmes d'investissement en suspens, quitte à reporter la mise en route de nouveaux projets), de réduire les subventions, et d'essayer d'améliorer la perception des recettes. Les résultats obtenus ont cependant été inégaux, soit parce que les politiques suivies n'ont pas toujours donné les résultats attendus, soit parce que d'autres facteurs économiques et sociaux ont conduit à s'écarter temporairement de la ligne d'action initialement tracée.

Tableau 9. Budget consolidé<sup>1</sup>  
Milliards de livres turques

	1980	1981	1982	1983	1984	1985 Estimation actuelle	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente	
							1984/83	1985/84
<b>Recettes</b>	838	1 329	1 424	2 156	2 813	4 265	30.5	51.6
Recettes fiscales	750	1 190	1 305	1 933	2 369	3 584	22.6	51.3
Autres recettes	88	139	119	223	444	681	99.1	53.3
<b>Dépenses</b>	1 073	1 503	1 575	2 533	3 731	4 600	47.3	23.3
Dépenses de personnel	321	390	440	667	877	1 200	31.5	36.8
Autres dépenses courantes	176	255	280	390	595	730	52.6	22.7
Paievements d'intérêts	28	67	77	180	375	605	108.3	61.3
Emprunts extérieurs	9	34	53	130	264	440	103.1	66.7
Emprunts intérieurs	19	33	24	50	111	165	122.0	48.6
Investissements	170	310	344	463	683	900	47.5	31.8
Transferts aux EEE	165	267	233	292	275	225	-5.8	-18.2
Autres transferts	213	214	201	541	926	940	71.2	1.5
<b>Solde budgétaire</b>	-235	-174	-151	-377	-918	-335		
Variation des exigibilités à court terme	15	87	-30	131	-56	-		
<b>Solde de trésorerie</b>	-220	-87	-181	-246	-974	-335		
<b>Financement</b>								
Emprunts extérieurs	74	41	-18	26	337	-75		
Fonds reçus	81	63	36	177	573	255		
Remboursements	-7	-22	-54	-151	-236	-330		
Emprunts intérieurs	8	50	56	207	137	210		
Fonds reçus	38	77	90	237	195	450		
Remboursements	-30	-27	-34	-30	-58	-240		
Banque centrale	103	39	32	72	190	200		
Bons du Trésor, net	40	38	74	-98	284	-		
Autres	-5	-81	37	39	26	-		
<b>Pour mémoire (en pourcentage du PNB)</b>								
Recettes	18.9	20.3	19.6 <sup>2</sup>	18.7	15.3	15.5		
Recettes fiscales	16.0	18.2	14.9 <sup>2</sup>	16.7	12.9	13.0		
Dépenses	24.2	22.9	21.6 <sup>2</sup>	21.9	20.3	16.7		
Solde budgétaire	-5.3	-2.7	-2.1 <sup>2</sup>	-3.3	-5.0	-1.2		
Solde de trésorerie	-5.0	-1.3	-2.5 <sup>2</sup>	-2.1	-5.3	-1.2		

1. Pour les exercices budgétaires 1980 et 1981 : mars à février; 1982 : mars à décembre. A partir de 1983, l'exercice budgétaire coïncide avec l'année civile.

2. Pour faciliter la comparaison, les données relatives aux dix mois de l'exercice 1982 ont été multipliées par 1.2.

Source : Autorités turques.

En 1981 et 1982, les déficits budgétaires ont été sensiblement réduits (passant de 5 pour cent du PNB en 1980 à 2.5 pour cent en 1982 sur la base des paiements) cependant que le taux d'inflation reculait. En 1981, l'orientation budgétaire a été particulièrement restrictive, les rémunérations des fonctionnaires et les transferts aux entreprises d'Etat subissant une forte érosion en termes réels. En 1982, l'incidence de la politique budgétaire a été un peu moins restrictive, les traitements des fonctionnaires ayant été ajustés en fonction de l'inflation et les paiements dus depuis 1981 aux entrepreneurs, entre autres, ayant été effectués.

**Tableau 10. Recettes du budget consolidé**  
**Budget de 1985 - Nouvelle classification<sup>1</sup>**  
 Milliards de livres turques

	1984	1985	Pourcentage de variation 1985/1984
Impôts sur le revenu	1 340	1 835	36.9
Impôt sur le revenu des personnes physiques	1 068	1 450	35.8
Impôt sur le revenu des sociétés	272	385	41.5
Impôts sur le patrimoine	41	74	80.5
Impôt foncier	26	37	
Taxe sur les véhicules à moteur	9	30	
Droits sur les successions et les donations	6	7	
Impôts sur les biens et services	611	923	51.1
Taxe à la valeur ajoutée (TVA) sur les produits intérieurs	} 346 <sup>2</sup>	230	} 460
TVA majorée (produits à monopole)		170	
Taxe sur l'essence		60	
Autres droits et taxes	86 <sup>2</sup>	222 <sup>3</sup>	158.1
Taxe à l'achat sur les véhicules à moteur	14	25	
Taxe sur les opérations de banque et d'assurance	59	70	
Droits de timbre	106	146	
Impôts sur les opérations de commerce extérieur	377	752	99.5
Droits de douane	156	280	79.5
Droits de douane sur le pétrole	5	10	
TVA sur les importations	143 <sup>2</sup>	362	153.1
Droits de timbre sur les importations	18	30	
Droits de quai	41	60	
Autres	14	10	
<i>Recettes fiscales totales</i>	<b>2 369</b>	<b>3 584</b>	<b>51.3</b>
Recettes non fiscales ordinaires	359	501	39.6
Bénéfices et dividendes perçus par l'Etat	23	36	
Revenus des biens d'Etat	19	80	
Intérêts et créances	16	34	
Amendes	45	80	
Autres recettes	256	271	
Fonds spéciaux	20	50	150.0
Fonds pétrolier	20	49	
Autres fonds	—	1	
Recettes des budgets annexes	65	130	100.0
<i>Total des recettes non fiscales</i>	<b>444</b>	<b>681</b>	<b>53.4</b>
<i>Total des recettes du budget consolidé</i>	<b>2 813</b>	<b>4 265</b>	<b>51.6</b>

1. L'instauration de taxe à la valeur ajoutée (TVA) en janvier 1985 a entraîné la suppression des taxes sur les ventes, sur les services de communication et sur la publicité, de la taxe générale à la production et de la taxe à la production sur les produits pétroliers et les produits à monopole.

2. Impôts indirects remplacés par la TVA en 1985.

3. Comprend la collecte d'arriérés de taxes supprimées en janvier 1985.

Source : Ministère des Finances et des Douanes.



En 1983, le déficit budgétaire consolidé a plus que doublé (s'établissant à 377 milliards de livres turques, soit 3.3 pour cent du PNB), principalement du fait de l'alourdissement des paiements d'intérêts sur la dette publique et de la forte progression des paiements de transfert, elle-même liée, dans une certaine mesure, aux aides financières accordées par le gouvernement aux banques en difficulté et aux entreprises privées affectées par les mesures d'austérité. Néanmoins, le déficit effectif en termes de trésorerie a été une nouvelle fois maîtrisé grâce au report de paiements s'élevant au total à 131 milliards de livres turques (5 pour cent des dépenses budgétaires totales et 1.2 pour cent du PNB).

Le nouveau gouvernement entré en fonctions en décembre 1983 a fait de la lutte contre la recrudescence de l'inflation l'objectif prioritaire de son action ; l'un de ses buts déclarés était de maîtriser le déficit budgétaire et de financer les dépenses publiques en faisant davantage appel à l'emprunt à court terme sur le marché, réduisant ainsi les liquidités à l'extérieur du secteur public. Cette politique n'a cependant été que partiellement couronnée de succès. Les dépenses courantes ont augmenté de plus d'un tiers en termes nominaux, mais ont en fait diminué d'environ 19 pour cent en termes réels. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 47 pour cent, mais sont restées stationnaires en volume. Les transferts aux entreprises économiques d'Etat (EEE) ont été considérablement réduits (-6 pour cent), mais d'autres transferts ont augmenté et les paiements d'intérêts sur la dette publique ont plus que doublé. De plus, le gouvernement a payé les arriérés dus au titre de l'exercice 1983. Mais des sources de difficultés budgétaires encore plus sérieuses sont apparues du côté des recettes. Bien que les rentrées fiscales aient augmenté de 23 pour cent, elles ont nettement diminué en termes réels étant donné le taux élevé d'inflation. L'élasticité des impôts par rapport au PNB, légèrement supérieure à l'unité pendant la majeure partie des années 70, est tombée à 0.5. Toutefois, ces chiffres surestiment quelque peu le ralentissement de la progression des recettes du fait qu'en 1984 la part des impôts réservée aux municipalités n'apparaissait plus dans les comptes de l'Administration centrale.

La détérioration des recettes budgétaires s'explique en partie par les mesures antérieurement prises pour atténuer la pression fiscale sur les titulaires de faibles revenus. Le taux minimum de l'impôt sur le revenu (appliqué à la plupart des salariés) a été ainsi progressivement ramené de 40 pour cent en 1981 à 30 pour cent en 1984. Les autres tranches d'imposition ont été réduites de la même façon. De plus, le taux de l'impôt sur les sociétés, qui était de 50 pour cent, a été abaissé de 10 points en 1984 ; certains impôts indirects (par exemple l'impôt sur les transactions bancaires et les retenues à la source sur les intérêts perçus) ont été également réduits l'an dernier pour tenter de supprimer les obstacles entravant le développement du marché des capitaux et pour améliorer le climat de l'investissement ; dernière mesure, mais non la moindre, les droits de douane ont été abaissés. Le fort ralentissement des recettes en 1984 semble cependant avoir aussi tenu à la généralisation de la fraude fiscale et au retard avec lequel les entreprises publiques et privées ont acquitté leurs impôts du fait de problèmes de trésorerie dus à la rigueur de la politique du crédit.

Du fait des réductions d'impôt et du recouvrement moins efficace que prévu des impôts, ainsi que de la forte augmentation des dépenses globales, le déficit budgétaire consolidé s'est élevé en 1984 au chiffre record de 918 milliards de livres turques (5 pour cent du PNB) et, compte tenu de la réduction des arriérés de paiements, le déficit effectif en termes de trésorerie a atteint 5.3 pour cent du PNB. Ainsi, l'effet de la politique budgétaire sur la demande intérieure a été nettement plus expansionniste qu'on l'avait jugé souhaitable au départ, malgré les efforts faits pour contenir la croissance des dépenses. Le déficit a été financé pour les deux tiers par l'expansion monétaire, en particulier

par les fonds de contrepartie des prêts étrangers et par des avances à court terme de la Banque centrale. Le dernier tiers a été couvert par l'émission de bons du Trésor et d'obligations.

Pour attirer des capitaux, les taux d'intérêt des obligations d'Etat ont été fixés à un niveau légèrement supérieur à celui des taux en vigueur pour les autres placements financiers (50 pour cent net d'impôt pour le public) ; si cette mesure a provisoirement permis de transférer des liquidités des particuliers et des banques vers l'Etat, la charge future du service de la dette en cas de taux d'intérêt nominaux très élevés pourrait rendre encore plus difficile la réduction du déficit budgétaire.

Selon la projection budgétaire la plus récente pour 1985, le déficit s'établirait à 410 milliards de livres turques. Ce chiffre repose sur l'hypothèse que les dépenses totales augmenteront d'environ 25 pour cent tandis que les recettes devraient progresser d'au moins 51 pour cent. Le retournement prévu de la tendance des principaux agrégats budgétaires résulterait de l'intention des autorités de réduire les transferts du budget général aux entreprises d'Etat (dont plusieurs doivent être privatisées) et de freiner la croissance des autres subventions et transferts ainsi que des investissements publics. Le budget pour 1985 suppose une réduction assez considérable des dépenses en termes réels, notamment au titre des subventions et des autres paiements de transfert. Parallèlement, l'Administration juge possible d'accroître sensiblement le rendement fiscal grâce à l'amélioration du recouvrement qui suivra l'introduction de la TVA en janvier 1985, bien que les taux de l'impôt sur le revenu doivent encore être abaissés de 5 points (ce qui correspond à une réduction de 15 à 18 pour cent de la retenue à la source appliquée à la majorité des salariés), et malgré l'octroi d'allègements fiscaux supplémentaires aux salariés et retraités. La réduction du déficit public — si elle se réalise — signifierait en fait un net durcissement de l'action gouvernementale, dont l'effet de freinage sur l'activité économique pourrait être assez considérable dans l'hypothèse d'une politique monétaire restrictive. En raison des difficultés administratives liés à l'introduction de nouveaux impôts et de nouvelles modalités de recouvrement, on ne peut exclure le risque que les recettes n'augmentent pas tout à fait autant que prévu, et qu'il faille par ailleurs un certain temps pour procéder à la réduction envisagée des dépenses en termes réels — notamment en ce qui concerne les paiements de transfert.

Le budget consolidé n'est plus le seul indicateur pertinent de l'orientation de la politique budgétaire menée par les autorités centrales. Avec la mise en place du « Fonds pour le logement social » en 1984, les autorités ont entrepris de transférer certaines charges pesant sur le budget de l'Administration centrale à des fonds spécialisés, principalement financés par des droits sur les transactions (surtaxe à l'importation et droit sur le crédit bancaire par exemple), mais aussi, apparemment, par des crédits étrangers et (théoriquement du moins) par des crédits intérieurs, ainsi que par la vente d'actions et de titres de participation aux bénéfices des entreprises publiques et services d'utilité publique. Au cours de l'an dernier, plusieurs fonds de ce type ont été créés. Ainsi, le Fonds pour une meilleure utilisation des ressources interviendra sans doute de plus en plus dans le transfert à une institution para-étatique hors budget des charges que les subventions et les divers avantages fiscaux accordés aux exportateurs et investisseurs font peser sur le budget consolidé ; quant au Fonds de gestion des participations publiques, il sera responsable d'une partie du budget public d'investissement. A ce jour, aucun document comptable n'a été publié qui retrace les activités des divers fonds créés depuis le début de 1984, mais on peut estimer qu'ils ont stérilisé quelque 50 milliards de livres turques pendant leur première année de fonctionnement, les rentrées de fonds ayant été plus rapides que les dépenses. Les flux de trésorerie de ces fonds seront probablement un peu plus réguliers à l'avenir, à mesure de l'engagement des programmes de

dépenses. On estime à plus de 500 milliards de livres turques leur budget de fonctionnement total en 1985.

### Entreprises économiques d'Etat

Les entreprises d'Etat jouent un rôle important dans la vie industrielle de la Turquie et elles absorbent traditionnellement une part considérable des ressources de l'Etat pour financer leurs programmes d'investissement et couvrir leurs éventuelles pertes d'exploitation. Au fil des ans, des efforts répétés ont été faits pour améliorer la productivité de l'ensemble de ces entreprises. Leur évolution à moyen terme a été analysée dans l'étude de l'an dernier.

Bien que des progrès indéniables aient été faits, notamment ces dernières années, dans le sens d'une plus grande indépendance des entreprises d'Etat à l'égard des ressources du Trésor, leurs résultats économiques d'ensemble laissent encore à désirer. L'an dernier, les autorités turques ont annoncé leur intention d'accélérer la réforme de ce secteur et, notamment, de le privatiser partiellement.

En 1984, les recettes commerciales des entreprises d'Etat du secteur productif ont atteint globalement le chiffre record de 6 131 milliards de livres turques (soit un accroissement de 70 pour cent par rapport à 1983), la principale raison en étant la détermination des autorités de maintenir les subventions budgétaires dans d'étroites limites et d'obtenir des entreprises d'Etat qu'elles pratiquent les prix du marché (tableau 11). Les dépenses

Tableau 11. Comptes financiers des entreprises économiques d'Etat du secteur productif  
Milliards de livres turques

	1980	1981	1982	1983	1984 Estimation
Recettes des ventes	1 146	1 767	2 650	3 596	6 131
Dépenses totales	1 169	1 759	2 583	3 630	5 901
Salaires et traitements	238	314	370	464	702
Achats de biens et services	898	1 390	2 135	2 973	5 012
Autres	33	55	78	193	187
Bénéfices (ou pertes = --) avant impôts	-23	8	67	-34	230
Pertes imputables au paiement des droits	-75	-111	-107	-198	-277
Bénéfices d'exploitation	52	119	174	164	507
Paiement d'impôts	-15	-41	-57	-126	-155
Investissement total	459	616	684	914	1 406
Formation de capital fixe	281	406	533	769	1 116
Variations de stocks	178	210	151	145	290
Amortissement	23	28	48	155	179
Besoin de financement	474	621	626	919	1 202
Transferts budgétaires	149	241	205	292	275
Crédits de la Banque centrale	50	32	31	-5	-29
Banque nationale d'investissement	16	16	59	28	1
Emprunts à l'étranger, net	67	122	104	138	227
Fonds de stabilisation des prix	30	74	76	108	168
Emprunts à court terme (y compris les arriérés)	162	136	151	358	560

Source : Cabinet du Sous-Secrétaire au Trésor et au Commerce extérieur.

totales s'étant élevées à 5 901 milliards de livres turques (+63 pour cent), le bénéfice avant impôt s'est établi à 230 milliards de livres turques (3.8 pour cent du chiffre d'affaires, alors que l'année 1983 s'était soldée par une perte de 1 pour cent). Les profits de l'ensemble des EEE auraient probablement été plus importants si le gouvernement n'avait pas continué de réglementer certains prix (notamment ceux des engrais). Les moins-values imputables au contrôle des prix sont en principe compensées par des subventions (277 milliards de livres turques en 1984).

On a également assisté l'an dernier à une augmentation sans précédent des dépenses d'investissement des entreprises d'Etat ; le total des investissements (stock compris) s'est élevé à 1 456 milliards de livres turques, ce qui représente un accroissement de 59 pour cent par rapport à 1983 et environ 23 pour cent du chiffre d'affaires. Malgré une amélioration de la situation interne de trésorerie des EEE, le programme d'investissement a été financé pour 227 milliards de livres turques par des prêts étrangers, pour 168 milliards par des transferts du Fonds de stabilisation des prix, et pour 560 milliards de livres turques par une augmentation de la dette à court terme (notamment sous forme d'impôts non versés).

Il ressort de ces données que l'on ne peut encore tenir pour satisfaisante la situation financière générale des entreprises d'Etat, malgré les progrès indéniables réalisés ces dernières années. En particulier, l'effort entrepris pour inciter les EEE à accroître leur productivité en leur retirant le soutien des subventions de fonctionnement n'a pas encore donné le résultat escompté. Bien que l'on ait essayé de réduire les effectifs en surnombre en freinant les embauches, les coûts unitaires semblent bien souvent avoir augmenté à peu près parallèlement à la hausse des prix, ne permettant ni d'améliorer les marges de profit, ni de réduire les découverts et les arriérés de paiement qui caractérisent certaines de ces entreprises.

### Politique monétaire et du crédit

Face à la recrudescence de l'inflation, due à l'assouplissement de la politique monétaire en 1983 et à la perspective d'un fort déficit budgétaire, il a fallu resserrer l'encadrement du crédit au début de 1984. On a sensiblement relevé les taux d'intérêt des dépôts à

Tableau 12. Monnaie et crédit

	Encours 1984 Déc. <sup>1</sup> (Milliards de livres turques)	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente						
		1981 Déc.	1982 Déc.	1983 Déc.	1984			
					Mars	Juin	Sept.	Déc. <sup>1</sup>
Monnaie en circulation	761.1	29.0	46.8	32.9	59.2	82.6	75.5	42.0
Dépôts à vue <sup>2</sup>	1 345.1	42.7	34.5	45.1	13.6	6.3	5.4	0.1
M1	2 106.2	38.1	38.1	44.6	27.7	29.3	27.4	12.0
Dépôts à terme	2 787.3	273.9	82.3	11.2	63.1	75.9	93.1	103.1
M2	4 893.5	85.6	56.0	28.7	45.2	52.4	59.3	50.3
Total des crédits	4 049.8	55.3	29.6	22.8	29.6	33.2	34.2	23.6
Crédits des banques de dépôt	2 793.7	67.0	36.5	27.1	36.5	36.3	36.1	22.0
Crédits des banques d'investissement	548.2	44.4	40.9	15.3	20.0	23.5	26.2	37.6
Concours directs de la Banque centrale	707.9	34.9	5.6	12.7	11.5	27.5	32.3	20.1

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris les dépôts auprès de la Banque centrale.

Source : Banque centrale de Turquie.

Tableau 13. Taux d'intérêt  
Pourcentages annuels

	1983		1984			1985
	1.1.	1.7.	1.1.	1.5.	1.7.	1.1.
<b>Taux de réescompte de la Banque centrale</b>						
Crédits à court terme : taux général	31 ½	31 ½	48 ½	52	52	52
Crédits à l'agriculture	..	..	24 ¼	..	..	..
Coopératives de crédit	18	18	..	25	25	28
Coopératives de vente	16 ¼	16 ¼	..	37	37	46 ½
Petits commerçants et artisans	15 ½	15 ½	23	23	23	27
Crédits à l'industrie	30 ½	..	..	..	..	..
Crédits à l'exportation	31 ½	30 <sup>1</sup>	35	42	45	52
Crédits de soutien aux EEE pour achats	13 ½	13 ½	..	..	..	..
Crédits à moyen terme : taux général	33	29 ½	50 ½	50 ½	50 ½	50 ½
Avances sur obligations	22	2 <sup>2</sup>	2 <sup>2</sup>	2 <sup>2</sup>	2 <sup>2</sup>	2 <sup>2</sup>
Avances sur l'or	22	22	50	50	50	50
<b>Banques commerciales</b>						
<b>Taux des dépôts</b>						
Comptes d'épargne à vue	20	20	5	5	5	5
Dépôts à terme :						
3 à 6 mois	..	..	49	49	53	53
6 à 12 mois	40 <sup>3</sup>	35 <sup>5</sup>	47 <sup>7</sup>	47 <sup>7</sup>	52 <sup>7</sup>	52
1 an	45 <sup>4</sup>	40 <sup>6</sup>	45 <sup>8</sup>	45 <sup>8</sup>	45 <sup>8</sup>	45
<b>Taux des prêts</b>						
Crédits à court terme : taux général	36	32	50-52	50-52	55-62	65
Agriculture	20	20	28	28	28	30
Exportations	31 ½	26	35	35	42-49	53 ½
Crédits à moyen terme : taux général	38	34	52	52	58-62	65
Crédits à long terme : taux général	41	34	52	52	58-62	65
<b>Obligations publiques<sup>9</sup></b>						
Long terme	34 }		43-47	43-47	50-53	50-53,
Court terme	32 }	28-30				

1. 26 ½ % pour les crédits accordés par le Fonds de promotion des exportations.

2. 2 points de plus que le taux d'intérêt applicable aux obligations.

3. 34 % pour les paiements d'intérêt mensuels.

4. 38 % pour les paiements d'intérêt mensuels.

5. 30 % pour les paiements d'intérêt mensuels.

6. 34 % pour les paiements d'intérêt mensuels.

7. 42 % pour les paiements d'intérêt trimestriels.

8. 38 % pour les paiements d'intérêt trimestriels.

9. Exonérées d'impôts.

Source : Banque centrale de Turquie.

terme et abaissé ceux des dépôts à vue (comptes d'épargne à vue); les taux de réescompte de la Banque centrale ont également été révisés en hausse. En janvier, le Trésor a lancé sa première émission d'obligations (50 milliards de livres turques) auprès des banques commerciales pour éponger l'excédent de liquidités et financer le déficit.

De fait, la modification des taux d'intérêt a entraîné une forte diminution de la croissance des dépôts à vue (qui, d'environ 50 pour cent en taux annuel, est passée à 14 pour cent au premier trimestre, puis à 5 ou 6 pour cent au deuxième et troisième trimestres de 1984), et une progression très sensible des dépôts à terme qui se sont accrus des deux tiers au premier trimestre par rapport à la même période de 1983. Cependant,

Tableau 14. Concours de la Banque centrale

	Encours 1984 Déc. <sup>1</sup> (Milliards de livres turques)	Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente						
		1981 Déc.	1982 Déc.	1983 Déc.	1984			
					Mars	Juin	Sept.	Déc. <sup>1</sup>
Crédits directs	707.9	34.9	5.6	12.7	11.7	27.5	26.3	20.1
Avances au Trésor	467.3	38.6	1.6	27.2	26.4	47.7	48.9	37.9
Entreprises économiques d'Etat <sup>2</sup>	240.6	30.9	9.9	-2.3	-6.5	-1.6	-0.5	-4.0
Crédits du système bancaire	496.6	49.5	6.5	64.6	52.4	58.3	22.0	-22.5
dont :								
Crédits aux banques de dépôt	387.4	74.4	8.4	81.9	41.8	51.6	24.8	-22.8
Crédits aux banques d'investissement	75.0	10.6	24.7	13.5	14.6	10.2	2.6	-0.8
Total des crédits <sup>3</sup>	1 204.5	41.3	5.0	35.5	28.3	41.0	24.4	-1.9

1. Chiffres provisoires.

2. Y compris l'administration des monopoles.

3. Les pourcentages de variation pour 1982 et 1983 sont nets de la consolidation de crédits d'un montant de 60,7 milliards de livres turques opérée en novembre 1982.

Source : Banque centrale de Turquie.

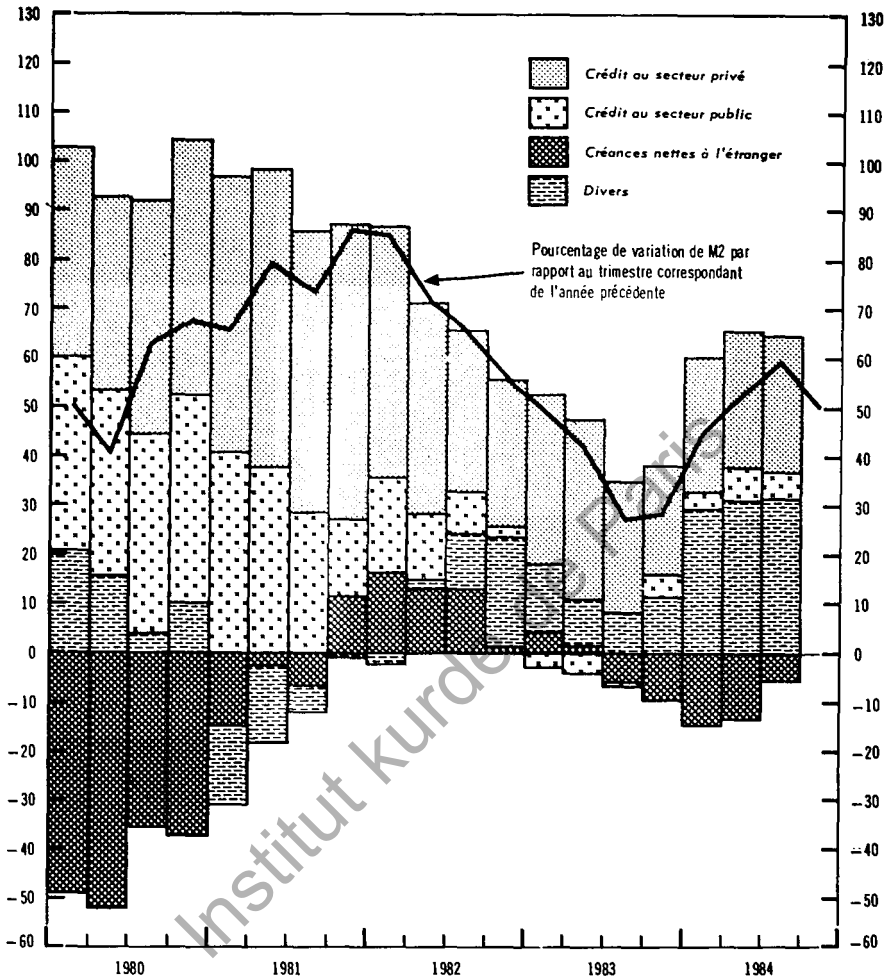
l'inflation a continué d'augmenter, en raison notamment des augmentations de prix retardées des entreprises d'Etat (services d'utilité publiques et EEE). En outre, comme on l'a vu dans la section précédente, on a réglé aux agriculteurs les achats de soutien intervenus six mois plus tôt, et la balance des paiements a également contribué à accroître les liquidités, les exportations s'étant redressées sous l'effet du régime amélioré d'incitations et des encouragements du gouvernement.

L'accroissement des dépenses publiques, l'expansion économique entraînée par les exportations, ainsi que, selon toute vraisemblance, les importations de capitaux à court terme liées à l'assouplissement du contrôle des changes et des mouvements de capitaux, sont autant de facteurs qui ont gonflé la masse monétaire par vagues successives. C'est ainsi que la monnaie en circulation s'est accrue de 59 pour cent en mars, de 83 pour cent en juin, de 76 pour cent en septembre et de 42 pour cent en décembre (par rapport à l'année précédente). M2 a progressé en moyenne de quelque 50 pour cent pendant l'année.

Comparativement à l'expansion rapide de la masse monétaire (M2), le crédit intérieur semble n'avoir que modérément progressé, en partie du fait d'un accord tacite passé entre les banques commerciales et les autorités monétaires; néanmoins, le taux d'accroissement a été aussi soutenu qu'en 1983 (environ 24 pour cent), les concours directs de la Banque centrale (+20 pour cent) et les crédits des banques d'investissement (+38 pour cent) augmentant plus vigoureusement, et les crédits des banques de dépôt (+22 pour cent) plus lentement qu'en 1983.

Les crédits recensés de l'ensemble des banques au secteur privé ont progressé de près de 40 pour cent, soit un peu moins que l'année précédente, tandis que les prêts au secteur public, dont le taux de croissance avait été négatif en 1983, étaient en progression de 20 pour cent en septembre 1984. Des doutes subsistent sur le contenu d'un poste « divers », important et depuis peu croissant, figurant dans les contreparties de M2; si

Graphique 2. Masse monétaire et contreparties

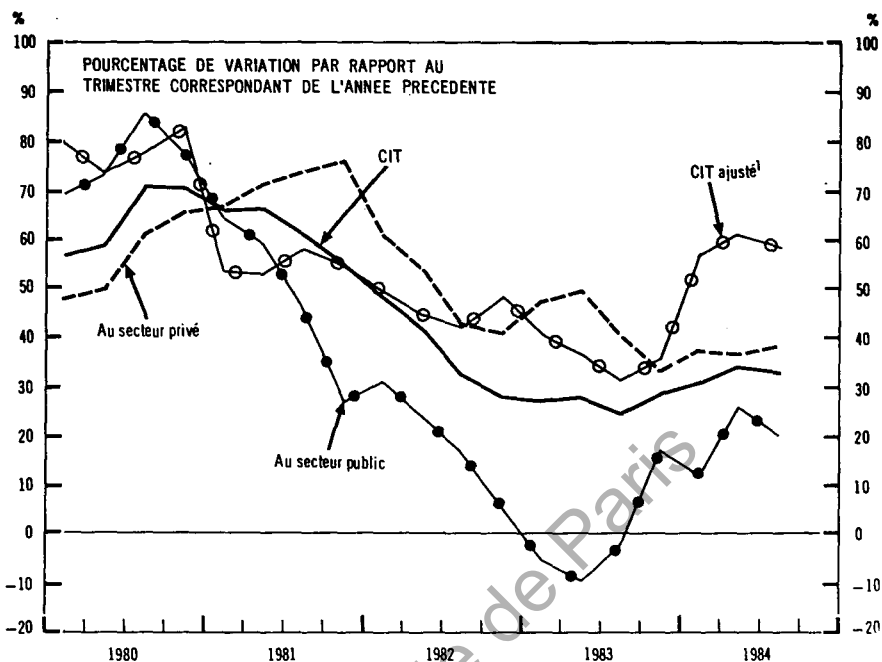


Source : Banque centrale de Turquie.

l'on inclut ce poste dans le crédit intérieur total, la croissance du crédit bancaire intérieur atteint alors 60 pour cent, ce qui paraît plus conforme à l'évolution de l'inflation.

On peut se demander s'il aurait été possible d'éviter, ou du moins de contenir partiellement, l'augmentation rapide de la masse monétaire et l'évolution globale du crédit. La situation est probablement trop complexe pour que l'on puisse répondre facilement et simplement à cette question. Pour des raisons tenant à la balance des paiements, il est

Graphique 3. Crédit intérieur



1. Crédit intérieur total + diverses contreparties intérieures de  $M_2$ .

Source : Banque centrale de Turquie.

souhaitable que les exportations de biens et services continuent de croître assez rapidement et que les entrées de capitaux privés dépassent les sorties. Il est également nécessaire que la croissance du PNB réel se poursuive pour éviter que le chômage, déjà élevé, ne s'aggrave et pour fournir des incitations aux agents économiques. En revanche, l'ampleur nettement excessive du déficit du secteur public en 1984 a été le principal facteur responsable du gonflement de la masse monétaire. Or, pour réduire ce déficit, il aurait fallu opérer de nouvelles coupes dans les investissements et dans les incitations à l'exportation, étant donné que les dépenses courantes, constituées en grande partie par les salaires et traitements des fonctionnaires, ont pris depuis déjà longtemps un important retard sur l'inflation et qu'il aurait été plus difficile de les diminuer encore en termes réels. La part des dépenses de l'Administration centrale dans le PNB s'étant effectivement contractée au fil des ans, c'est principalement en accroissant les recettes fiscales que l'on peut espérer réduire le déficit ; toutefois, comme on l'a vu plus haut, les autorités ont choisi d'abaisser les taux de l'impôt sur le revenu pour des raisons sociales et économiques et leurs efforts pour réduire la fraude fiscale ont largement échoué. Le resserrement de la politique monétaire a donc principalement affecté les petites et moyennes entreprises, alors qu'il n'a eu que peu ou pas d'influence sur le secteur public et sur les grandes sociétés qui entretiennent des relations privilégiées avec les banques commerciales, tant en Turquie qu'à l'étranger.



## II. PRÉVISIONS A COURT TERME

On ne dispose guère d'éléments statistiques à court terme qui puissent compléter l'analyse de l'évolution observée en 1984 pour permettre d'apprécier les perspectives de l'économie turque en 1985. La production industrielle a continué de progresser à un rythme satisfaisant tout au long du troisième trimestre de 1984 (dernière période pour laquelle on dispose de données), tandis que les indicateurs de la production et les statistiques du marché du travail donnent à penser que la croissance a été soutenue durant les derniers mois de l'année; les chiffres des permis de construire et du commerce extérieur n'indiquent pas davantage d'altération sensible de la tendance. Au premier trimestre, les prix à la consommation et les prix de gros ont continué d'augmenter à un taux de 57 pour cent (taux annuels de variation non désaisonnalisés).

Il est probable que le comportement de la demande jouera un rôle prédominant dans l'évolution de l'économie en 1985. Les mesures mises en œuvre sont favorables à une nouvelle poussée des exportations; leur croissance en volume pendant l'année en cours devrait rester importante (12 pour cent), sans toutefois atteindre le niveau exceptionnel de l'an dernier (20 pour cent). La principale contribution sera probablement celle des exportations de produits industriels vers la zone de l'OCDE, où la reprise semble devoir se poursuivre, quoique à un rythme modéré. En février, la Turquie a signé l'accord du GATT relatif aux subventions, et les autorités prévoient de supprimer

Tableau 15. Prévisions pour 1985

	1983 A prix courants (Milliards de livres turques)	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente	
		1984	1985
Consommation privée	8 423	5.3	4.8
Consommation publique	1 167	3.9	2.1
Investissement privé	865	5.6	6.0
Investissement public	1 316	-0.3	-2.5
Demande intérieure finale	11 771	4.5	3.8
Formation de stocks <sup>1</sup>	187	0.5	0.3
Demande intérieure totale	11 958	4.9	4.1
Exportations de biens et services	2 185	20.5	12.0
Importations de biens et services	2 594	14.1	7.4
Balance extérieure <sup>1</sup>	-409	0.8	0.9
PNB aux prix du marché	11 549	5.9	5.0
Indice implicite des prix du PNB		49.9	43.0
Indice implicite des prix à la consommation		50.3	44.2
Millions de dollars			
Balance des paiements			
Exportations (fob)	5 905	7 389	8 100
Importations (fob)	8 895	10 331	10 850
Balance commerciale	-2 990	-2 942	-2 750
Invisibles	1 162	1 535	1 450
Balance courante	-1 828	-1 407	-1 300

1. Contribution à la croissance du PNB.

Sources : Office national de planification, Banque centrale de Turquie et estimations du Secrétariat.

progressivement la plupart des subventions à l'exportation au cours de cette année et de l'an prochain. Cette décision devrait influencer favorablement les échanges en éliminant l'une des principales causes des obstacles auxquels se heurtent les exportations de la Turquie dans un certain nombre de pays de l'OCDE. On peut aussi prévoir la poursuite de l'expansion des exportations vers l'Iran et l'URSS, deux pays avec lesquels la Turquie a signé de nouveaux accords commerciaux. Dernier élément, et non le moindre, les perspectives de développement du tourisme sont excellentes cette année : le taux de change est favorable et la Turquie est de plus en plus considérée comme un paradis par ceux qui préfèrent les bains de soleil aux bains de foule, ainsi que par des touristes arabes ; l'essor du tourisme pourrait toutefois être quelque peu freiné par l'insuffisance des capacités d'hébergement. Les importations de biens et services devraient s'accroître moins fortement que les exportations du fait de l'orientation plus restrictive de la politique économique et du ralentissement de la formation de stocks.

Le gouvernement recommande la modération des revenus, l'objectif officiel pour les nouvelles augmentations de salaire étant de l'ordre de 25 pour cent. Pour maintenir les hausses nominales dans cette limite, les autorités ont accru les allègements fiscaux en faveur des salariés, indépendamment d'une nouvelle réduction de la retenue à la source au titre de l'impôt sur le revenu. Il apparaît toutefois que, dans plusieurs cas, les majorations salariales accordées dans le secteur privé sont supérieures à la norme préconisée : en outre, les revenus de créances, qui constituent une part non négligeable du revenu global des classes moyennes, sont gonflés par le niveau des taux d'intérêt nets sur les dépôts à terme et les obligations, qui avoisine 50 pour cent ; tous ces éléments devraient se traduire par une fermeté persistante du revenu des ménages et entretenir par là-même la croissance de la consommation privée (+4.8 pour cent).

Alors que l'investissement public semble devoir diminuer de 2½ pour cent en termes réels, l'investissement privé devrait progresser de 6 pour cent environ, grâce aux nouvelles incitations en faveur de la construction résidentielle privée et des investissements privés dans les secteurs prioritaires.

La croissance de la demande réelle pourrait être quelque peu freinée par l'orientation générale de la politique économique. Ainsi, les projections budgétaires pour 1985 tablent sur une nette réduction du déficit dont le niveau, sur la base du budget consolidé, devrait être ramené de 5 à 1 pour cent environ du PNB. On prévoit une croissance réelle relativement faible des dépenses courantes et des investissements publics, ainsi qu'une forte diminution des subventions. Les recettes devraient augmenter de moitié (deux fois plus vite que les dépenses). La réduction du déficit, si elle se concrétise, impliquerait un net durcissement de la politique budgétaire. Toutefois, un certain nombre d'incertitudes entourent les projections budgétaires, notamment en ce qui concerne le rendement des impôts et les hypothèses relatives à l'inflation. Les estimations concernant le rendement de la TVA sont d'une certaine façon relativement prudentes, puisqu'elles ne prennent en considération que les recettes devant être perçues aux points de collecte antérieurs des taxes à l'importation et à la production — sans tenir compte des nouvelles taxes instaurées au niveau du commerce de détail. En revanche, cette modification de la fiscalité devrait normalement entraîner des retards dans le recouvrement de l'impôt. Si l'inflation s'accélérait et avoisinait par exemple les 40 pour cent prévus par le Secrétariat, les recettes au titre de la TVA pourraient être supérieures aux prévisions budgétaires. Il devrait en principe en aller de même pour l'impôt sur le revenu puisque les bénéficiaires et les salaires réagissent à l'évolution des prix, mais compte tenu des difficultés rencontrées dans le passé pour le recouvrement de l'impôt, il semble prudent de ne pas escompter

une augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu supérieure aux projections officielles. Par ailleurs, bien qu'en principe les prévisions budgétaires relatives à de nombreux postes de dépense soient établies en termes de paiement, le volume de la plupart d'entre eux est en réalité relativement fixe (c'est le cas des salaires de la fonction publique, des versements d'intérêts et de certains paiements de transfert) et l'expérience montre que les hausses de prix imprévues n'entraînent qu'une faible réduction du volume des dépenses publiques. Compte tenu des incertitudes évoquées ci-dessus, la politique budgétaire pourrait demeurer expansionniste au début de l'année, pour prendre ensuite un tour plus restrictif à mesure que le recouvrement de l'impôt s'accélère et que la limitation des dépenses se traduit dans les faits.

Cette année encore, les autorités monétaires se trouvent confrontées à une situation difficile, du fait que l'inflation tend à s'accélérer. Le budget sera encore en déficit. Par ailleurs, on peut sans doute s'attendre à ce que les entrées de capitaux étrangers continuent d'augmenter. Pour établir ses prévisions, le Secrétariat a fait l'hypothèse que les autorités suivront effectivement une politique monétaire restrictive.

Les remarques qui précèdent concernant l'orientation de la politique économique en 1985 sont certes importantes si l'on veut apprécier les perspectives conjoncturelles, mais il ne faut pas oublier que les modifications apportées à l'action gouvernementale ont également pour but d'améliorer la structure de l'économie et qu'il se pourrait donc qu'elle n'ait qu'une influence limitée sur le rythme de progression de la demande, de la production et de l'inflation en 1985. Les indicateurs récents, les prévisions concernant les prochaines récoltes (qui s'annoncent bonnes pour les céréales et les cultures fourragères, tandis que la production de fruits pourrait être en recul à la suite des gelées), la situation relativement favorable des exportateurs turcs par rapport à leurs concurrents étrangers, la poussée des exportations et la progression attendue de la demande intérieure devraient permettre une croissance du PNB de l'ordre de 5 à 6 pour cent en 1985. Pour que le taux supérieur soit atteint, il faudrait que les autorités parviennent à réduire simultanément l'inflation. Les prévisions du Secrétariat supposent que les politiques budgétaire et monétaire seront assez efficaces pour ramener l'inflation aux alentours de 43 pour cent (indice implicite des prix du PNB), et que ce résultat pourra être concilié avec une croissance de 5 pour cent de la production, une stabilisation de l'emploi et une position extérieure supportable.

### III. ASPECTS STRUCTURELS DE L'INFLATION

#### L'évolution à long terme

Au cours des vingt dernières années, l'inflation a été un phénomène plus ou moins constant en Turquie, encore que son ampleur véritable soit difficile à déterminer étant donné l'insuffisance des statistiques. Des séries statistiques sur les prix de gros et les prix à la consommation sont recueillies et publiées depuis de nombreuses années, mais jusqu'à une date récente elles se fondaient sur des paniers de produits relativement restreints et sur des coefficients de pondération dépassés, pour ne rien dire d'autres carences techniques, comme l'exclusion des loyers. Il y a plusieurs années, l'Institut national de statistiques a entrepris d'établir une nouvelle série d'indices de prix, dont la publication a commencé il y a un an environ. Néanmoins, l'ancien indice des prix de gros

défini par le Ministère du Commerce est toujours calculé et publié par le Sous-Secrétariat au Trésor et au Commerce extérieur ; de même, la Chambre de commerce d'Istanbul continue de publier ses propres statistiques de prix. Pour les moyennes annuelles, l'écart entre indices anciens et nouveaux n'est pas trop important ; on constate en revanche de fortes divergences pour ce qui est des mouvements mensuels. Cela dit, il ne fait aucun doute que l'économie de la Turquie a été et demeure plus sujette à l'inflation que les économies des autres pays de l'OCDE.

Dans les années 60 et 70, les prix de nombreux produits étaient directement réglementés par les autorités, l'Etat agissait sur les prix alimentaires et les revenus agricoles en fixant les prix de soutien à la production agricole, et il maintenait la stabilité du taux de change sur de longues périodes, de sorte que le taux d'inflation était plus modéré (entre 15 et 20 pour cent). Néanmoins, l'inflation étant encore plus faible dans le reste de la zone de l'OCDE, ces taux étaient jugés élevés à l'époque.

Après la crise de balance des paiements de 1977-1978 et l'instauration d'un programme d'austérité — qui comportait une forte dévaluation de la livre turque et un ajustement des prix pratiqués par les entreprises d'Etat afin de diminuer les subventions — l'indice des prix de gros (ancienne série) a augmenté de 53 pour cent en 1978, de 64 pour cent en 1979 et de 107 pour cent en 1980. En janvier 1980 a été lancé un programme économique radicalement nouveau visant à renforcer les mesures « désinflationnistes » et à réduire les obstacles structurels à la croissance et au fonctionnement harmonieux des marchés — notamment en simplifiant l'administration, en favorisant les investissements étrangers, en laissant flotter le taux de change et surtout en faisant en sorte que les taux d'intérêts réels deviennent positifs. Un important élément de cette action était le freinage des revenus, qui a été effectivement mis en œuvre jusqu'en 1982. Au cours de la période 1979-1982, ce programme d'ajustement a été étayé par une aide spéciale à la balance des paiements, fournie par la majorité des pays de l'OCDE, ainsi que par un rééchelonnement de la dette sur trois ans consenti par les créanciers de la Turquie, deux actions qui ont contribué à améliorer la situation sur le plan de l'offre. Sous l'effet conjugué des mesures mises en œuvre et de l'aide au titre de la balance des paiements, l'inflation a rapidement baissé pour revenir à 37 pour cent en 1981 et à 25 pour cent en 1982.

En 1983 toutefois, la politique économique interne ayant été assouplie, l'inflation s'est accélérée pour s'établir à plus de 30 pour cent ; en dépit d'un certain resserrement sur le plan monétaire, elle a continué d'augmenter en 1984, dépassant la barre des 50 pour cent au deuxième trimestre.

### **Causes de l'inflation**

Il ne fait aucun doute que les causes principales de la recrudescence de l'inflation résident dans la conduite de la régulation de la demande. A partir du début de 1983, un assouplissement a été opéré pour permettre une progression du pouvoir d'achat après plusieurs années de baisse des revenus réels, et pour venir en aide aux producteurs nationaux confrontés à un tassement des ventes et à des difficultés de trésorerie. Les crédits préférentiels aux exportateurs ont cependant été réduits pour maintenir l'expansion du crédit global dans certaines limites, ce qui semble avoir contribué à l'aggravation du déficit commercial. En 1984, on l'a vu dans les sections précédentes, le resserrement de la politique monétaire a principalement revêtu la forme d'un relèvement des taux d'intérêt, de la suppression de certaines formes de crédit préférentiel et d'une réduction des

facilités de réescompte des banques commerciales auprès de la Banque centrale. Néanmoins, dès le début de l'année, l'économie a été soumise à de fortes influences expansionnistes du fait de l'amélioration de la balance extérieure courante, tandis qu'au second semestre de 1984 les entrées de capitaux ont été supérieures aux sorties, venant ainsi gonfler la masse monétaire. Le déficit du budget public s'est creusé pour atteindre 5 pour cent du PNB et a été financé dans une large mesure par une expansion du crédit intérieur par le biais de la Banque centrale. L'orientation globale de la politique économique a donc été moins restrictive que la situation ne l'aurait exigé si le seul objectif avait été la stabilisation. Si l'aggravation de l'inflation est surtout imputable à la politique économique à court terme, et notamment à son volet budgétaire, les caractéristiques structurelles de l'économie turque semblent rendre particulièrement difficile la réduction des pressions inflationnistes dans ce pays.

### **Elasticité de la demande et de l'offre**

En Turquie, la population ne dispose dans sa grande majorité que de très faibles revenus : le PNB moyen par habitant aurait ainsi été de l'ordre de 1 000 dollars en 1984. Il est évident que dans ces conditions la propension à consommer est très forte, le revenu étant consacré pour l'essentiel aux achats de première nécessité et pour une faible part seulement à l'épargne.

La Turquie couvre en grande partie ses besoins de produits alimentaires, mais de temps en temps se produisent des pénuries sur le marché intérieur à la suite de conditions météorologiques défavorables ou — plus récemment — en raison de l'augmentation des exportations et de l'existence d'importants obstacles non tarifaires aux importations de produits alimentaires. Ce fut le cas par exemple en 1984 pour les approvisionnements en fruits et légumes et en produits de l'élevage.

L'obligation, pour les groupes les plus pauvres, de consacrer la majeure partie de leurs gains aux dépenses alimentaires d'une part, et l'inélasticité des approvisionnements de l'autre, tendent à soumettre les prix alimentaires à des pressions constantes à la hausse qui ne peuvent être atténuées que si les récoltes sont particulièrement abondantes ou — comme on a pu le constater lors des ruptures d'approvisionnement et de la forte poussée des prix au printemps dernier — si les pouvoirs publics autorisent des importations spéciales.

La situation est largement identique pour d'autres biens de consommation de première nécessité (notamment les textiles, l'habillement et les biens durables). Quoique les consommateurs soient dans une certaine mesure libres de choisir le moment de leurs achats, la forte croissance de la population ainsi que le système de protection à l'importation ont eu tendance à créer des marchés fortement dominés par les vendeurs. En outre, il importe de souligner que la structure traditionnelle du circuit parallèle de crédit — notamment entre la population rurale (dont les rentrées d'argent sont généralement irrégulières) et les négociants locaux — renforce la position de négociation de ces derniers. On remarquera aussi qu'en Turquie la concurrence entre les principaux fournisseurs d'appareils électro-ménagers s'exerce moins sur les prix que sur la différenciation de produits par ailleurs identiques par des campagnes de publicité et par l'octroi de diverses facilités de crédit. Bien que ce soit sans doute là une technique courante dans les stratégies de commercialisation des biens de consommation durables, elle semble être particulièrement efficace sur un marché comme celui de la Turquie qui est non saturé et relativement peu élaboré.

Un autre facteur qui peut permettre de différencier les prix au détriment du consommateur est la fragmentation du marché, due à l'insuffisance des infrastructures de

communication. Beaucoup de villages et d'agglomérations plus importantes, en particulier dans l'est de l'Anatolie, sont d'accès difficile, surtout en hiver. De ce fait, la concurrence par les prix y est pratiquement inexistante.

Il convient de noter que l'un des objectifs de la création des entreprises d'Etat était de faire en sorte que dans toutes les régions de ce vaste pays les titulaires de faibles revenus puissent s'approvisionner pour un coût modéré. Mais l'absence de concurrence et l'accès quasiment illimité aux subventions publiques accordé dans le passé à ces entreprises ont favorisé l'inefficacité et les coûts de production élevés. La suppression des subventions au cours des dernières années a pris ces entreprises au dépourvu et les a conduites à relever leurs prix, pour compenser l'alourdissement de leurs coûts dû au renchérissement des moyens de production, à l'augmentation de la masse salariale et au renchérissement du service de leur dette. Dernier point à souligner, et non le moindre : dans le passé, lorsque les entreprises ont voulu répondre à l'augmentation de la demande en accroissant leur production, elles en ont souvent été empêchées par la réglementation des changes et les formalités d'importation qui retardaient, voire bloquaient, les commandes de fournitures industrielles et de pièces détachées nécessaires pour réparer rapidement les machines importées. Les réformes économiques opérées en 1984 ont permis dans une large mesure de supprimer ce goulet d'étranglement, mais il ne faut pas oublier que le coût des importations est relativement élevé pour de nombreux industriels étant donné la petite taille de leurs entreprises, leur faible crédit et leur inexpérience des marchés étrangers.

### **Prix agricoles**

Les autorités continuent de fixer les prix de nombreuses cultures de rapport, à la fois pour influencer les prix à la consommation et pour assurer aux petits agriculteurs un niveau de ressources suffisant. Ces deux objectifs étant contradictoires, les prix de soutien ont connu alternativement des périodes de croissance lente et de forte hausse. En outre, les paiements de soutien sont d'ordinaire effectués en deux versements, en été et à l'automne. Ces paiements sont parfois différés, de sorte que des sommes relativement importantes sont versées avec plusieurs mois de retard. Bien entendu, la fixation de prix élevés fait monter directement le niveau général des prix et encourage en même temps les commerçants à accroître leurs marges bénéficiaires.

### **Détermination des salaires**

En règle générale, les salaires sont ajustés tous les deux ans. Lors de la fixation du salaire minimum officiel et au cours des négociations salariales, la pratique courante a été de compenser l'inflation passée et prévue — en accordant par exemple une augmentation supérieure au taux d'inflation courant pour la première année, puis une majoration un peu plus faible pour l'année suivante —, les employeurs et les syndicats procédant à une évaluation personnelle des objectifs officiels en matière d'inflation. Ici encore, la règle est de procéder à des augmentations fortes et soudaines du salaire net — tendance accentuée ces deux dernières années par des réductions de l'impôt sur le revenu et des allègements fiscaux (en 1984-1985) représentant au total quelque 20 pour cent du salaire brut. La plus grande partie du revenu supplémentaire étant dépensée immédiatement, il n'est pas rare, en particulier dans les grandes villes comme Ankara et Istanbul, que les commerçants relèvent leurs prix lorsque, par exemple, les fonctionnaires touchent leur augmentation. Le chômage élevé, traditionnel en Turquie, n'influe guère sur les négociations salariales, étant donné que la législation en vigueur rend les licenciements difficiles. En outre,

l'alourdissement des coûts de main-d'œuvre n'affecte pas nécessairement autant les employeurs turcs que leurs homologues des pays industriels dans la mesure où les salaires ne représentent en Turquie qu'une faible part des coûts totaux, et où les ajustements salariaux sont différés alors que les prix peuvent être plus régulièrement majorés.

### **Prix fonciers et loyers**

On pourrait facilement sous-estimer l'influence exercée sur le niveau général des prix et les anticipations inflationnistes par la flambée des prix des terrains et de l'immobilier qui a commencé au début des années 70 et qui connaît une recrudescence à chaque accélération de l'inflation et/ou de la croissance économique. La terre agricole de bonne qualité est rare ; il en va de même des sites constructibles et des logements modernes — aussi bien dans les villes que dans les centres touristiques. L'exode des villageois vers les zones urbaines et le désir des « nouveaux riches » de posséder une résidence de vacances et un appartement ou une villa de bon standing dans les grandes villes ont fait que les prix de l'immobilier et les loyers ont monté plus rapidement que le niveau général des prix au cours des dix dernières années. La demande est loin d'être satisfaite, étant donné la qualité relativement médiocre de l'habitat, la faiblesse de l'activité de construction et la croissance potentielle des revenus. Comme il est par ailleurs difficile d'accroître l'offre de terres agricoles et de terrains à bâtir appropriés (dans la mesure où cela suppose également que l'on développe les infrastructures), la spéculation foncière paraît avoir toutes les chances de se poursuivre.

### **Facteurs budgétaires et monétaires**

Comme beaucoup d'autres nouveaux pays industriels dépourvus de ressources naturelles exportables (pétrole, par exemple), la Turquie est fondamentalement menacée par une forte insuffisance de l'épargne. Cela se traduit notamment par un déficit budgétaire permanent, causé à la fois par la relative étroitesse de l'assiette fiscale (due à la faiblesse de la productivité et du revenu moyen) et par l'ampleur des dépenses liées aux investissements d'infrastructure, au service d'une dette extérieure croissante, au maintien d'une force de défense adéquate et — facteur propre à la Turquie — à l'existence d'un vaste secteur d'entreprises d'Etat inefficaces. Bien que le poids véritable de ce déficit structurel soit difficile à mesurer, il ne fait pas de doute que les déficits budgétaires actuellement observés comportent des éléments structurels aussi bien que conjoncturels. Il existe une forte propension à financer les déficits budgétaires (structurels ou autres) par l'expansion monétaire ; en Turquie, cette procédure est en partie légalisée par une disposition prévoyant que les crédits budgétaires peuvent être financés à raison de 15 pour cent par des avances à court terme (mais, en fait, permanentes) de la Banque centrale. Les fonds de contrepartie des emprunts en devises jouent un rôle similaire. Un processus analogue peut également intervenir lorsque les banques commerciales turques empruntent à l'étranger pour financer des prêts en monnaie locale.

Un autre aspect propre à la Turquie est l'utilisation relativement restreinte qui est faite des instruments monétaires classiques. Durant la période où la politique de croissance était axée sur la demande intérieure, la Banque centrale n'a guère eu recours aux taux d'intérêt et au système des réserves obligatoires pour agir sur la masse monétaire. Bien que cette attitude ait fait place depuis peu à une stratégie d'intervention plus énergique, il convient de noter que l'absence de marchés financiers actifs et d'un secteur bancaire moderne et efficient réduit fortement l'efficacité de ces instruments monétaires.

Les pouvoirs publics contrôlent en totalité ou en partie quelques-unes des principales banques commerciales. Celles-ci (la Banque agricole notamment) ont été utilisées par les gouvernements successifs pour avancer des fonds au nom de l'Etat, en vue par exemple de financer les achats de soutien agricoles. Normalement, ces dettes devraient s'amortir automatiquement. Mais il est arrivé à plusieurs reprises que les emprunteurs finals (tels que les coopératives agricoles de vente) se trouvent, par suite d'une mauvaise gestion, dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Au fil des ans, ces créances se sont accumulées pour atteindre des montants relativement élevés ; elles ont été régulièrement consolidées moyennant un taux d'intérêt symbolique et un rééchelonnement sur très longue période. De fait, ce processus revient à financer une subvention par la création monétaire, puisque la Banque agricole refinance généralement ces opérations auprès de la Banque centrale. Plus récemment, la Banque agricole a repris les activités de plusieurs banques commerciales qui avaient fait faillite, mais on ne sait pas encore si l'Etat prendra finalement en charge le passif de ces établissements.

### **Orientations actuelles de la politique économique**

Le programme du gouvernement précise que des efforts sont entrepris pour surmonter les problèmes économiques structurels afin de libérer une partie des rares ressources intérieures qui pourraient être employées plus utilement à promouvoir la croissance. L'un des effets de cet effet d'ajustement devrait être de supprimer — ou tout au moins d'atténuer — les causes structurelles de l'inflation. Ainsi, la protection de l'industrie nationale n'est pas considérée comme une fin en soi, mais comme une mesure temporaire, un ballon d'oxygène permettant aux industries manufacturières turques de s'adapter aux conditions du marché mondial. Cette action risque cependant de se prolonger, étant donné la taille et la structure actuelles de l'industrie turque. Les secteurs les plus efficaces (notamment le textile) se heurtent par ailleurs à des restrictions commerciales sur les marchés d'exportation potentiels.

Pour inciter plus fortement les industries manufacturières à s'adapter, il conviendrait d'annoncer des dates fermes pour la réduction de la forte protection tarifaire actuelle et la suppression des restrictions quantitatives à l'importation, et de mettre en place des mécanismes permettant de combler rapidement, au moyen d'importations, les pénuries temporaires sur le marché intérieur qui entraînent des pressions incontrôlables sur les prix.

De façon plus générale, il faudrait, par le biais du fonctionnement des marchés et, le cas échéant, au moyen d'incitations fiscales appropriées, créer des conditions qui favoriseraient le développement de l'industrie, de l'agriculture et des services et qui pénalisent les choix erronés en matière de technologie ou de produits, ainsi que le gaspillage des ressources. Une économie jeune et en pleine croissance comme celle de la Turquie devrait pouvoir tirer le maximum de profit d'une politique économique qui récompense et soutient l'entreprise innovatrice et qui n'accorde qu'une protection minimale aux entreprises et aux circuits de commercialisation inefficaces. Dans une économie de marché qui fonctionne normalement, lorsqu'une entreprise cesse ses activités, les emplois et les ressources utilisables sont redistribués tandis que les pertes s'inscrivent pour l'essentiel au débit des patrimoines individuels.

Dans l'analyse qui précède, on s'est efforcé de mettre en lumière certaines des influences inflationnistes imputables à la structure actuelle de l'économie. Est-il besoin de rappeler que les ajustements de l'action gouvernementale dans ce domaine ne peuvent remplacer, mais seulement accompagner, la discipline budgétaire et monétaire requise pour empêcher la demande intérieure d'augmenter trop rapidement au regard de l'offre disponible.



#### IV. CINQUIÈME PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT

La planification nationale du développement économique et social constitue une caractéristique de l'économie turque depuis le début des années 60. D'après la Constitution, le gouvernement est tenu de soumettre au Parlement les Plans quinquennaux et les Programmes annuels. Une fois approuvés, ces plans et ces programmes deviennent contraignants pour le secteur public et indicatifs pour le secteur privé.

Ce furent les efforts pour appliquer le troisième Plan (1973-1977) — dont les objectifs ambitieux devaient permettre de rattraper le retard de croissance et d'investissement accumulé dans le passé — qui ont entraîné des emprunts excessifs à l'étranger et, finalement, pour la Turquie, l'impossibilité d'assurer le service d'une dette extérieure rapidement croissante et la perte de son crédit international. Il s'agit de faits déjà anciens, mais il y a peut-être lieu de rappeler que la crise a été déclenchée par deux causes principales : *i*) l'insuffisance de l'épargne intérieure (notamment celle du secteur public); et *ii*) un taux de change surévalué, qui a stimulé la consommation et encouragé l'emprunt à l'étranger, tandis que les exportations restaient stationnaires. Le premier choc pétrolier n'a fait qu'aggraver la situation, mais il n'en a pas été la cause — contrairement à ce que l'on a parfois soutenu. Le quatrième Plan (1979-1983) bien qu'encore ambitieux dans ses objectifs, s'est traduit par une période de réajustement et a été plus modeste quant à sa mise en œuvre.

Le cinquième Plan quinquennal (1985-1989) — qui a été rendu public au cours de l'été 1984 — s'efforce d'éviter les pièges précédents, tout en cherchant à instaurer de façon durable une croissance plus rapide. Tout d'abord, il reprend les principes de base de la nouvelle politique économique énoncés pour la première fois en janvier 1980 :

- L'activité économique devra s'exercer dans un environnement concurrentiel, engendrant le moins de distorsions possible, et la politique économique aura pour objet de favoriser l'affectation la plus efficace possible des ressources et d'encourager les efforts des agents économiques, l'Etat jouant le rôle de soutien à l'égard du secteur privé;
- Compte tenu du fait que la balance des paiements constituera une contrainte importante pour le développement économique, la stratégie adoptée accorde une grande importance aux politiques visant à développer les exportations de biens et services, à réduire le déficit du compte des opérations courantes et à améliorer le crédit de la Turquie au plan international.

Se référant aux principes de l'économie de marché, les autorités ont par ailleurs déclaré que les objectifs du Plan seraient interprétés avec souplesse pour prendre en compte les éléments nouveaux que l'on ne peut toujours prévoir. Cela suppose une révision des objectifs annuels dans le cadre des projets de budget et des programmes annuels successifs.

##### Les objectifs pour 1985-1989

Le Plan prévoit deux étapes distinctes : la première, à court terme, doit être consacrée à la poursuite des politiques de stabilisation et de lutte contre l'inflation; la seconde étape, plus lointaine, doit se caractériser par une expansion plus équilibrée et plus rapide. Bien qu'il doive servir de point de repère pour comparer l'évolution réelle aux prévisions et aux objectifs, le Plan est loin de constituer un schéma directeur rigide qui s'imposerait au cours de l'une ou l'autre de ces deux étapes.

Tableau 16. Cinquième Plan quinquennal : 1985-1989

		3 <sup>e</sup> Plan		4 <sup>e</sup> Plan		5 <sup>e</sup> Plan		
		Réalisations		Objectifs				
		1973-77	1979-83	1985-89	1985	1989		
<b>Dépense (prix de 1983)</b>								
Consommation privée	% annuel	6.9	0.2	5.5	4.5	6.6		
Consommation publique	% annuel	9.7	2.9	5.3	4.8	5.7		
Investissement fixe privé	% annuel	9.8	-5.9	10.9	8.2	12.7		
Investissement fixe public	% annuel	18.4	2.7	6.8	5.6	7.6		
Demande intérieure finale	% annuel	9.0	0.2	6.0	4.9	6.7		
Formation de stocks	1	0	0.8	0.1	0.2	0.1		
Balance extérieure	1	-2.5	1.1	0.2	0.2	0.2		
PNB aux prix du marché	% annuel	6.5	2.1	6.3	5.3	7.0		
<b>Production (prix de 1983)</b>								
PIB au coût des facteurs	% annuel	6.9	2.2	6.3	..	..		
Agriculture	% annuel	3.2	2.1	3.6	..	..		
Services	% annuel	7.9	2.5	6.5	..	..		
Industrie	% annuel	9.7	1.5	7.5	..	..		
Industries manufacturières	% annuel	8.8	2.3	7.3	..	..		
		1977	1983	1985-89	1985	1989		
<b>Epargne (prix de 1983)</b>								
Epargne privée	% du PNB	4.0	9.2	12.9	12.2	13.8		
Investissement privé	% du PNB	12.5	9.1	9.5	8.6	10.2		
Epargne publique	% du PNB	2.2	7.3	6.2	5.8	6.7		
Investissement public	% du PNB	13.9	11.5	11.5	11.4	11.6		
Epargne nette privée	% du PNB	-8.4	0.1	3.4	3.6	3.6		
Epargne nette publique	% du PNB	-11.7	-4.2	-5.3	-5.7	-4.9		
Déficit extérieur	% du PNB	20.1	4.1	1.9	2.1	1.4		
		1973-77	1979-83	1985-89	1985	1989		
<b>Marché du travail</b>								
Croissance démographique	% annuel	2.4	2.2	2.1	..	..		
Taux d'activité	%	66.8	63.0	58.4	60.0	56.9		
Emploi	% annuel	1.5	0.5	1.8	..	..		
Taux de chômage	%	12.2	14.8	15.2	16.5	13.9		
Production/emploi	% annuel	5.0	1.6	4.5	..	..		
<b>Balance des paiements</b>								
Exportations de marchandises (fob)	milliards \$	1.6	4.3	10.8	7.9	14.5		
Importations de marchandises (caf)	milliards \$	-4.3	-8.0	-14.2	-10.8	-18.3		
Invisibles, net	milliards \$	1.1	1.7	2.0	1.6	2.4		
Balance courante	milliards \$	-1.6	-2.0	-1.4	-1.3	-1.4		
<b>Exportations de marchandises</b>								
Croissance en volume	% annuel	5.7	8.0	14.6	13.5	15.9		
Importations de marchandises	% du PNB	1.9	17.5	10.6	9.5	12.1		
Croissance en volume	% du PNB	24.9	16.9	19.1	18.4	19.8		
Balance courante	% du PNB	8.6	2.3	8.2	6.8	9.2		
	% du PNB	-14.5	-5.5	-1.7	-2.1	-1.4		

1. Variations en pourcentage du PNB de la période précédente.

Source : Office national de planification : Cinquième Plan quinquennal.

Le cinquième Plan prévoit un taux de croissance moyen du PNB réel de 6.3 pour cent sur la période 1985-1989, le taux de 5 ou 5½ pour cent enregistré en 1984 devant atteindre près de 7 pour cent à la fin des années 80. Cette accélération qui permettrait d'atteindre un rythme de croissance voisin de celui observé au cours de la phase d'expansion du milieu des années 70, doit s'accompagner d'une baisse du taux d'inflation qui serait ramené d'environ 50 pour cent à 10 pour cent en fin de période. Bien que l'on prévoit une progression de l'emploi de près de 2 pour cent par an, et que les taux d'activité puissent s'inscrire en baisse, le nombre important de nouveaux demandeurs d'emploi dans une population jeune et croissante maintiendra le chômage à un niveau élevé. Le taux de chômage (y compris le chômage déguisé dans le secteur agricole), qui est actuellement d'environ 16.5 pour cent de la population active, devrait cependant être ramené à moins de 14 pour cent.

S'agissant de l'affectation des ressources, les autorités comptent sur un important transfert de la consommation vers l'épargne et l'investissement. La prévision concernant la progression de la consommation publique et privée est inférieure d'environ un point à celle du PNB réel, le taux global d'épargne devant augmenter de plus de deux points par rapport au PNB et la formation brute de capital fixe (en particulier celle du secteur privé) étant la composante de la demande dont la croissance serait la plus rapide. Seule une part relativement faible de l'augmentation de la production (l'équivalent d'un quart de point du PNB par an) devrait être affectée à l'amélioration de la balance extérieure réelle. Comme on ne prévoit guère de modifications des termes de l'échange, le déficit extérieur courant devrait rester voisin de 1.4 milliard de dollars par an au cours de la période couverte par le Plan. Les exportations de marchandises augmenteraient, en volume, de 10½ pour cent en moyenne (part dans le PNB passant de 13 pour cent en 1984 à 16 pour cent en 1989), tandis que les importations s'accroîtraient au rythme de 8 pour cent et que le déficit du compte des opérations courantes serait ramené de 3 pour cent du PNB — chiffre de 1984 — à 1½ pour cent en 1989. Le déficit annuel du compte des opérations courantes, qui devrait s'élever, d'après les prévisions, à environ 1.5 milliard de dollars, et les remboursements de la dette, dont le montant annuel serait d'environ 2.2 milliards de dollars (y compris la dette envers le FMI) seraient financés par de nouveaux emprunts à moyen et long termes d'un montant de 2 à 2.5 milliards de dollars par an et par un accroissement des investissements directs étrangers qui, assez faibles au départ, devraient atteindre quelque 300 millions de dollars par an. Plus de la moitié de ces emprunts devraient être contractés auprès d'organismes publics. Une augmentation de l'ordre de 1 milliard de dollars par an des crédits à court terme (y compris les dépôts de travailleurs turcs à la Dresdner Bank) serait en outre nécessaire. Ces besoins de financement de la balance des paiements feraient passer la part de la dette à plus court terme dans la dette extérieure totale de 17 pour cent à la fin de 1983 à 36 pour cent. Le rapport entre les remboursements au titre du service de la dette et les exportations de biens et de services devrait être ramené d'environ 29 pour cent en 1984 à 18 pour cent en 1989.

Le transfert de ressources de la consommation à l'épargne et à l'investissement qui constitue — on vient de le voir — le principal objectif du Plan est d'une ampleur considérable, aussi bien par rapport à l'évolution observée à l'étranger que par rapport à celle observée en Turquie dans le passé. Si l'on veut accroître la productivité et mettre au travail les ressources de main-d'œuvre inutilisées, il est essentiel qu'augmentent l'épargne et l'investissement. La façon dont le transfert prévu devrait s'opérer est cependant remarquable à plusieurs égards. En premier lieu, il ne paraît pas devoir entraîner d'intensification notable des pressions exercées sur les ressources : les taux de croissance envisagés ne semblent pas dépasser les taux potentiels, pas plus qu'ils ne semblent impliquer

d'accroissement procyclique de l'épargne. En second lieu, on ne prévoit guère de contribution directe des secteurs public et extérieur à l'accroissement de l'épargne : le déficit du secteur public devrait rester voisin de 6 pour cent pendant toute la durée du Plan, tandis que le déficit extérieur doit être ramené à 1.3 pour cent du PNB d'ici 1989. L'augmentation de l'épargne et de l'investissement n'étant pas un phénomène cyclique et ne devant être assurée ni par le secteur extérieur ni par le secteur public, on table donc implicitement sur un accroissement de la propension à épargner du secteur privé. Cet accroissement paraît être lié aux évolutions suivantes, induites par des mesures gouvernementales :

- i) le passage à des taux d'intérêt réels positifs, entraînant une augmentation de l'épargne ;
- ii) des réformes fiscales favorisant l'accumulation du capital, avec notamment un rééquilibrage de la fiscalité — l'allègement des impôts directs étant compensé par un alourdissement des impôts indirects — et des incitations à l'exportation et à l'investissement ; et, vraisemblablement,
- iii) la dévaluation effective de la livre, impliquant en termes réels un transfert non récurrent des revenus du travail vers les profits, ces derniers étant censés se traduire plus facilement en épargne.

Tableau 17. **Projections de la balance des paiements : Cinquième Plan quinquennal**  
Millions de dollars - Prix courants

	Projections du 5 <sup>e</sup> Plan				
	1985	1986	1987	1988	1989
<b>Comptes des opérations courantes</b>					
Balance commerciale	-2 915	-3 160	-3 420	-3 705	-3 795
Exportations (fob)	7 855	8 955	10 370	12 140	14 495
Importations (caf)	-10 770	-12 115	-13 790	-15 845	-18 290
Invisibles, net	1 633	1 795	2 010	2 267	2 412
Paiement d'intérêts	-1 400	-1 420	-1 450	-1 490	-1 575
Envois de fonds des travailleurs émigrés	1 680	1 750	1 830	1 915	1 930
Tourisme, net	344	382	427	478	540
Transferts de bénéfices	-33	-31	-28	-26	-26
Autres, net	1 042	1 114	1 231	1 390	1 543
<i>Balance des opérations courantes</i>	-1 282	-1 365	-1 410	-1 438	-1 383
<b>Compte des opérations en capital</b>					
Importations bénéficiant de dérogations	82	90	100	112	126
Investissements directs	135	190	285	300	325
Crédits aux projets	875	975	1 100	1 180	1 225
Crédits aux programmes	515	300	295	200	150
Autres crédits	560	750	935	1 080	850
Remboursements de la dette	-1 912	-1 832	-1 918	-2 027	-1 823
<i>Balance des opérations en capital</i>	255	473	797	845	853
<i>Balance globale</i>	-1 027	-892	-613	-593	-530
Variation nette des réserves (augmentation = -)	231	186	-108	-173	-370
Tirage net sur le FMI	-204	-324	-339	-324	-200
Mouvements de capitaux à court et moyen terme	1 000	1 030	1 060	1 090	1 100
Erreurs et omissions	-	-	-	-	-

Note : La base de ces projections sont les séries relatives au commerce et à la balance des paiements publiées jusqu'à la fin de 1984.  
Source : Office national de planification : Cinquième Plan quinquennal.

La balance des paiements étant le principal obstacle potentiel à l'accélération de la croissance, le Plan adopte une stratégie de croissance entraînée par les exportations. Les mesures envisagées (dévaluation, incitations à l'exportation, libéralisation des importations) rendent le chiffrage du Plan plus incertain qu'à l'ordinaire. Si, par exemple, la compétitivité est maintenue et si l'investissement dans les industries exportatrices suit une tendance dynamique, le taux de croissance moyen des exportations de marchandises en volume pourrait dépasser le chiffre de 10½ pour cent retenu dans les projections. De même, la progression annuelle des importations (libérées) de 8 pour cent en volume peut sembler faible par rapport à une croissance de la production de plus de 6 pour cent, ou par comparaison avec les périodes antérieures de forte croissance. Néanmoins, si l'on s'en tient à ce qui paraît être les relations habituelles du passé, les projections relatives aux échanges semblent cadrer avec l'évolution prévue sur le plan interne. Les projections impliquent toutefois la persistance de déficits importants de la balance des opérations courantes qui, conjugués au service de la dette, nécessiteront à nouveau de fortes entrées de capitaux à moyen terme.

Le cadre d'analyse utilisé pour l'élaboration du Plan repose essentiellement sur des données exprimées en termes physiques ou « réels ». Il y est pourtant admis que l'inflation fait peser une menace sur l'accélération de la croissance. La discipline monétaire est l'un des principaux instruments de lutte contre l'inflation. On reconnaît généralement qu'une plus grande rigueur dans ce domaine permettra de réduire l'inflation, mais que dans presque tous les cas, cette réduction n'interviendra qu'au prix d'une certaine perte de production. Bien que les procédures formelles de planification ne fournissent guère de lumières sur le calendrier et l'ampleur des mesures à prendre, il sera très important pour la viabilité économique et politique du programme de réduire au minimum les coûts associés aux mesures anti-inflationnistes. D'autres objectifs de politique économique énoncés dans le Plan devraient contribuer à ce que l'alternative inflation/croissance se pose en de meilleurs termes, notamment la progression modérée des dépenses publiques, la réduction des déficits budgétaires et leur financement par des moyens moins inflationnistes, ainsi que la modération des revenus.

La stratégie adoptée dans les trois domaines critiques examinés plus haut, à savoir l'affectation des sources, la balance des paiements et la lutte contre l'inflation, présente deux caractéristiques communes. Dans les trois cas, la situation à l'année de départ (1984) s'est révélée moins favorable qu'on ne le pensait lors de l'élaboration du Plan. Dans chacun des cas, les évidences empiriques suggérant que les mesures clés mèneraient aux résultats souhaités ne se sont pas affirmées. Ce deuxième point est développé ci-après.

### **Affectation des ressources**

Le transfert de ressources prévu de la consommation privée vers l'épargne et l'investissement privés semble dépendre d'une redistribution initiale des revenus et d'une augmentation des taux d'intérêt réels. Bien que l'on avance souvent, a priori, l'hypothèse que des taux d'intérêt plus élevés encouragent l'épargne, les faits observés dans la plupart des pays ne permettent pas de dégager de tendance nette. De même, une redistribution *ex-ante* des ressources en faveur des revenus dont on suppose qu'ils se traduisent plus facilement en épargne n'aboutit pas toujours à une accélération *ex-post* de l'investissement et de la croissance. En l'occurrence, la réponse semble dépendre, entre autres facteurs, de l'efficacité avec laquelle le marché des capitaux met une épargne supplémentaire à la disposition des secteurs qui présentent les projets d'investissement les plus viables, de la mise en œuvre effective de ces investissements, et d'une augmentation de

l'investissement *ex-post* confirmant l'accroissement *ex-ante* de l'épargne. Bien que les éléments recueillis en Turquie à ces différents égards soient là encore peu nombreux et ne permettent pas de tirer de conclusion ferme, un axe de réflexion peut néanmoins être dégagé. Si des mesures sont prises en vue d'augmenter l'épargne *ex-ante* :

- i) Un relèvement des taux d'intérêt est-il la méthode la plus efficace, ou ne serait-il pas plus sûr de s'employer surtout à réduire les déficits du budget et des comptes extérieurs ?
- ii) Les autres mécanismes du marché qui devraient orienter l'épargne vers l'investissement sont-ils bien en place, ou bien faut-il envisager dans ce domaine d'autres réformes qui permettraient d'accroître l'efficacité des mesures initialement prévues ?
- iii) Une politique de redistribution des revenus et d'amélioration du marché en faveur de l'épargne et de l'investissement peut-elle être efficacement menée si l'inflation est forte et irrégulière ? Peut-être serait-il essentiel de faire baisser et de stabiliser les taux d'inflation si l'on veut que les investisseurs comprennent mieux la logique qui sous-tend le renchérissement de la consommation et la meilleure rémunération de l'épargne et agissent en conséquence.

### **Balance des paiements**

La stratégie adoptée concernant la balance des paiements comporte deux principaux volets : le maintien de la compétitivité accompagné de nouvelles incitations à l'exportation et la libéralisation des importations pour renforcer la concurrence sur les marchés intérieurs. Le but est de développer les échanges et d'obtenir une certaine amélioration de la balance commerciale, mais l'effet global de ces mesures est incertain, et l'intensification des courants d'échange rendra la balance globale plus vulnérable aux modifications, même minimales, de l'environnement économique. L'aspect le plus préoccupant de cette stratégie tient à ce que les projections suggèrent une fragilité persistante de la position de la balance des paiements, avec peu de place pour l'erreur ou une détérioration inattendue. Le scénario d'évolution de la position extérieure paraît se situer à la limite des possibilités de l'économie turque, et de légères modifications des hypothèses de base pourraient entraîner à un accroissement rapide des besoins de crédit et du poids du service de la dette.

Si tel était le cas, des mesures complémentaires pourraient se révéler nécessaires afin que la politique économique mise en œuvre se traduise bien par des exportations nettes. Si l'on s'en tient aux grandes lignes de la stratégie concernant la balance des paiements, il semble que la principale menace soit l'inflation — comme dans le cas de l'affectation des ressources. Cela ne veut pas dire que la Turquie ait connu ces derniers temps des problèmes de compétitivité internationale ; le flottement de la livre a très efficacement protégé la position concurrentielle du pays, et c'est un progrès notable par rapport à l'époque où le taux de change fixe avait temporairement contribué à atténuer le problème de l'inflation, mais au prix d'un besoin croissant d'ajustement de la balance des paiements. Toutefois, le problème de l'inflation intérieure a deux effets pernicieux, même dans le cadre du nouveau régime des changes. En premier lieu, les exportateurs doivent procéder à des calculs complexes pour déterminer, sur la base de plusieurs monnaies, leurs coûts (de promotion, de financement, etc.) ainsi que leurs profits. L'acuité de l'inflation intérieure introduit de telles incertitudes dans ces calculs que les entreprises sont amenées à consacrer beaucoup de temps à des opérations qui seraient sans cela secondaires. Et même si les calculs reposent sur des éléments solides, la marge

de risque associée aux prévisions est parfois si grande qu'elle peut mettre les entreprises en péril ou ajouter à leurs prix de revient des frais d'assurance qui annulent partiellement l'avantage d'une forte position concurrentielle. Le deuxième danger lié à l'inflation est aujourd'hui latent, mais prendra de l'importance. Le marché des changes est actuellement assez étroit, et il est dominé par la cotation officielle. A mesure que se développeront les courants d'échange et que s'accroîtront les avoirs en devises, un stock croissant de capitaux privés se placera sur le marché des changes. Le contrôle des autorités sur le taux de change pourrait ainsi se trouver affaibli, de sorte qu'en cas de menace d'une recrudescence de l'inflation les fluctuations du taux de change risqueraient de compromettre la stratégie relative à la balance des paiements.

### **Croissance et désinflation**

Le Plan vise tout à la fois à réduire l'inflation et à assurer une croissance vigoureuse en termes réels. Pour que cet objectif soit réalisable, et pour que l'on puisse donc limiter au minimum les pertes de production liées à la désinflation, l'expérience montre qu'il faut s'employer simultanément à améliorer le fonctionnement des marchés du travail, du capital et des produits, et à réduire les anticipations inflationnistes. Cette ligne d'action est au cœur de la stratégie de libéralisation. Il faut cependant tenir compte de deux facteurs qui ont marqué l'évolution récente et qui continuent de peser sur l'action gouvernementale : les difficultés que connaissent les autorités budgétaires pour réduire le déficit ; et les difficultés auxquelles se heurtent les autorités monétaires pour éviter que les déficits n'engendrent une expansion monétaire excessive. Quel que soit le succès des nouvelles mesures mises en œuvre pour améliorer le fonctionnement des marchés, les problèmes associés à la maîtrise budgétaire et monétaire donnent à penser que la combinaison de la croissance et de la désinflation prévues par le Plan constitue l'hypothèse la plus optimiste. Bien que l'on ne puisse contester le bien-fondé des principes sur lesquels repose cette stratégie et bien que les objectifs de croissance retenus dans le Plan ne paraissent pas exagérément ambitieux, les prévisions relatives à la balance des paiements et à l'inflation n'en demeurent pas moins entourées d'incertitudes qui pourraient compromettre l'accélération de la croissance du PNB et la réalisation des taux de 6-7 pour cent prévus par le Plan.

## **V. CONCLUSIONS**

Les mesures de politique économique adoptées en 1984 étaient le prolongement logique du programme de stabilisation et de restructuration économique mise en œuvre au début de 1980. Après le quasi effondrement de l'économie et la crise de balance des paiements de 1977-1979, les autorités turques ont résolument tourné le dos au passé en comptant essentiellement sur les forces du marché pour influencer l'affectation des ressources. A cet effet, les taux d'intérêt ont été majorés pour devenir positifs en termes réels, la livre turque a été dévaluée puis mise en flottement, et les subventions massives aux entreprises d'Etat ont été dans une large mesure supprimées. Conjuguées au succès des tentatives faites pour encourager les exportations et réduire le déficit budgétaire, ces mesures ont permis de ralentir l'inflation à deux chiffres, de redresser la balance des paiements et de relancer l'activité.

En 1983, néanmoins, l'inflation s'est de nouveau accélérée tandis que le déficit extérieur courant s'élargissait, autant de signes appelant un resserrement de la demande intérieure. Le nouveau gouvernement entré en fonctions après les élections de novembre 1983 s'est aussitôt employé à accélérer le rythme des réformes structurelles pour améliorer les mécanismes agissant sur l'offre, un autre de ses objectifs prioritaires étant l'adoption de mesures plus efficaces pour réduire le déficit du secteur public et ralentir l'expansion de la masse monétaire et du crédit.

Si le programme visant à améliorer les structures de l'économie a obtenu de très importants résultats au cours des dix-huit derniers mois, les mesures prises pour freiner la croissance de la demande n'ont guère eu d'impact sur l'inflation. Cette situation était dans une certaine mesure prévisible dès le début de 1984, et avait été au centre de l'analyse présentée dans l'étude de l'an dernier.

Force est cependant de reconnaître que les autorités ne disposaient que d'une marge de manœuvre très réduite pour appliquer une politique budgétaire plus restrictive. C'est ainsi qu'il est devenu rapidement évident que les dépenses de l'Administration centrale dépasseraient les crédits initialement ouverts en raison d'une sous-estimation du poids du service de la dette et du taux d'inflation sur lequel étaient fondées les prévisions budgétaires. L'élargissement du déficit budgétaire a cependant aussi tenu au fait que les recettes n'ont pas augmenté au même rythme que les revenus et l'activité économique. La réduction des taux de l'impôt sur le revenu et de certains prélèvements, taxes sur la dépense et droits de douane a partiellement contribué à ce résultat, mais d'autres facteurs, sans doute plus importants, ont été la fraude fiscale généralisée et l'incapacité de nombre d'entreprises d'acquitter leurs impôts en raison de difficultés de trésorerie.

La politique monétaire a cependant été durcie dès le début de l'année. Les taux d'intérêt — qui étaient devenus légèrement négatifs en termes réels du fait de l'inflation — ont été relevés et des mesures ont été prises pour limiter l'accès des banques commerciales aux facilités de refinancement de la Banque centrale. Il en est résulté un léger freinage de la demande, insuffisant néanmoins pour faire baisser le taux d'inflation.

Il est ainsi devenu manifeste au cours de l'exercice 1984 que sans amélioration des finances publiques, on ne pouvait guère espérer de nouveaux progrès importants dans le cadre du programme de restructuration et de redressement économiques. A moins en effet que l'on ne parvienne à réduire fortement le déficit budgétaire, les autres mesures susceptibles d'être prises, telles qu'un nouveau resserrement du crédit aux entreprises, aggraveraient les problèmes de liquidité de ce secteur, freineraient l'investissement privé dont l'économie a le plus urgent besoin pour se développer, mais n'auraient guère d'effet sur le rythme rapide de l'inflation.

Conscientes de cet état de chose, les autorités turques comptent sur l'introduction d'une taxe à la valeur ajoutée pour assainir les comptes budgétaires. La TVA ne fait cependant guère que se substituer aux taxes sur la production et droits d'accise existants, et la vérification des premières déclarations fournies à ce titre prendra du temps. Il est donc risqué de compter uniquement sur cette modification du système fiscal pour améliorer sensiblement les recettes publiques, d'autant que cette mesure ne semble pas devoir résoudre l'important problème du recouvrement des arriérés d'impôt. Il est en outre possible que les dépenses du secteur public aient été sous-estimées en raison de l'inflation. Il semble donc qu'une maîtrise accrue du budget public exigerait d'autres mesures que celles qui ont été annoncées.

L'austérité accrue qui résulterait d'une conduite plus ferme de la politique budgétaire ne suffirait cependant peut-être pas à faire baisser le taux d'inflation toujours élevé. Malgré les mesures prises pour améliorer le jeu de la concurrence, le fonctionnement du marché présente encore de nombreuses imperfections (comme on l'a vu dans la précédente



section). Des mesures plus efficaces s'imposent pour mettre un frein au comportement spéculatif de certains producteurs qui profitent de leur situation privilégiée, due à la protection dont ils bénéficient vis-à-vis des importations, ainsi que des lacunes du système de commercialisation pour relever abusivement leurs prix. On pourrait ainsi faire plus largement appel à des mécanismes flexibles autorisant l'importation de produits dont l'offre est insuffisante ou dont les prix intérieurs sont supérieurs aux niveaux normaux.

Bien que la Turquie couvre l'essentiel de sa consommation alimentaire et soit un important exportateur de produits agricoles, l'expansion démographique est rapide et le pays a connu à diverses reprises des disettes. La production est principalement assurée par de petites exploitations agricoles familiales, tandis que la distribution est le fait de négociants privés et de coopératives d'Etat qui semblent gérées de manière moins efficiente que les systèmes de commercialisation à caractère coopératif existant dans d'autres pays de l'OCDE. Il semble ainsi possible de réaliser d'importants gains de productivité en modernisant les techniques de production et de commercialisation agricoles, ce qui devrait permettre, outre une plus grande diversification, la production de quantités plus importantes de produits de meilleure qualité et moins coûteux pour le consommateur et l'amélioration des revenus des agriculteurs. La seule façon de parvenir à ce résultat serait d'étendre au secteur agricole les principes de l'économie de marché — notamment en encourageant l'initiative privée et en réduisant l'influence de l'Etat. Bien qu'une telle évolution ne puisse naturellement se faire du jour au lendemain et doive prendre en compte les problèmes régionaux spécifiques, il faudrait peut-être clairement indiquer que telle est la route qui doit être suivie à moyen terme afin d'inciter les agriculteurs à entreprendre eux-mêmes l'effort de modernisation qui s'impose.

Le même raisonnement peut s'appliquer aux petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier, encore que les entreprises de moyenne dimension bénéficient peut-être déjà dans une certaine mesure de la coopération des grandes unités de production qui ont réussi leur percée sur les marchés d'exportation ou qui sont bien établies sur le marché intérieur.

On ne pourra espérer un retour raisonnablement rapide à des résultats économiques mieux équilibrés que si l'on parvient parallèlement à modérer dans une certaine mesure la progression des salaires et des traitements. Au cours des cinq dernières années, les autorités ont exercé une action de freinage sur les rémunérations dans le secteur public, complétée par le contrôle des salaires minimums fixés par la loi et par l'adoption de lignes directrices concernant les augmentations de salaires dans le secteur privé. Bien que les mesures de ce genre soient naturellement assez peu conformes aux principes de l'économie de marché, elles peuvent être temporairement nécessaires pour renforcer l'orientation désinflationniste de la politique économique. Les entreprises sont également gênées dans une certaine mesure par les réglementations qui rendent difficiles les licenciements. Une plus grande flexibilité des dispositions régissant l'embauche et le licenciement des travailleurs aurait, semble-t-il, des effets positifs sur la croissance de la productivité et contribuerait à la modération des revendications salariales, ce qui rendrait moins nécessaires les interventions directes dans le processus de formation des salaires. Il convient aussi de souligner que la pratique actuelle consistant à freiner les augmentations de salaire tout en accordant une subvention (sous forme d'abattement d'impôt) aux titulaires de revenus fixes était peut-être justifiée par la situation particulière existant en 1984, mais ne contribue manifestement pas à améliorer la compétitivité des salaires. L'abattement fiscal devrait être remplacé aussi rapidement que possible par une réduction ou la suppression de l'impôt sur les bas revenus ou par un relèvement des allocations, si cela paraissait souhaitable pour des raisons sociales.

Le deuxième grand sujet de préoccupation des responsables de la politique économique reste la balance des paiements. Il est indéniable que d'importants progrès ont été faits dans le sens de la réduction du large déficit des opérations courantes et de l'encouragement des entrées de capitaux à long terme. La Turquie a retrouvé de ce fait assez rapidement accès aux crédits publics à l'exportation et aux prêts bancaires internationaux. Les mesures adoptées en 1984 ont aussi contribué à accélérer la normalisation du financement des échanges et du développement. Force est cependant de reconnaître que la balance des paiements demeurera vulnérable aussi longtemps que le déficit commercial se maintiendra aux alentours de 3 milliards de dollars et que le service de la dette extérieure (intérêts et principal) absorbera la quasi-totalité des recettes au titre des invisibles. S'il est normal et nécessaire qu'une économie en développement attire l'épargne extérieure (et la Turquie est dans une position privilégiée à cet égard puisqu'elle reçoit un important volume de prêts libéraux à long terme financés par la Banque mondiale ou à titre bilatéral), le climat des marchés internationaux de capitaux joue désormais un rôle déterminant, et un pays tributaire d'importantes entrées de capitaux étrangers devient par là-même plus tributaire des fluctuations de ce climat.

Il faut également tenir compte de ce que les besoins d'investissement de la Turquie sont potentiellement très importants, mais que l'expansion économique du pays est limitée par la contrainte de la balance des paiements. Jusqu'à présent, l'économie semble se développer de manière satisfaisante à l'intérieur de ces limites, mais elles pouvaient ne plus guère avoir de marge de manœuvre à moins que l'on ne parvienne à empêcher ces dépenses de consommation (que l'on a laissé progresser un peu trop vite au cours des deux dernières années) de s'accroître trop rapidement, entraînant par là-même des importations supplémentaires et donc le blocage de ressources qui pourraient être mieux employées à l'expansion de la capacité intérieure de la production.

C'est manifestement dans le sens d'un encouragement plus vigoureux des exportations — par l'adoption de mesures améliorant la compétitivité de la Turquie sans pour autant faire appel à des subventions — et du freinage de la croissance excessive de la consommation intérieure que réside la solution de ce problème. Il faut se féliciter de la décision récemment prise par les autorités turques de supprimer les subventions à l'exportation dans un délai convenu, d'autant que cette mesure facilitera la levée des barrières commerciales auxquelles se heurtent les exportations de la Turquie et permettra à ce pays de gagner de nouvelles parts de marché. Des efforts plus résolus seront peut-être nécessaires pour exploiter les sources potentielles de devises que constituent le tourisme, les transports internationaux et le commerce de transit. Rappelons que les recettes touristiques nettes de la Turquie ne représentent qu'une petite fraction de celles des autres pays méditerranéens.

Enfin, malgré la sensible amélioration due aux efforts menés par la Turquie pour attirer les investissements directs étrangers, les entrées de capitaux de ce type sont encore relativement faibles (de l'ordre de 100 millions de dollars par an). Les nouvelles mesures prises et les campagnes de publicité qui ont été menées ont, d'une manière générale, retenu l'intérêt des investisseurs étrangers et ont conduit à une augmentation sensible des permis d'investissement accordés à des entreprises étrangères ces dernières années. Le climat des investissements serait probablement plus favorable si la Turquie adoptait le nouveau texte de loi annoncé comme imminent depuis déjà un certain temps, et si elle était en mesure de convaincre les investisseurs potentiels que la situation permet aujourd'hui d'espérer une croissance équilibrée à moyen terme.

## Annexe

# CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1983

### Décembre

A la suite des élections nationales du 6 novembre, un gouvernement de parti unique conduit par le Premier Ministre Özal est formé le 13 décembre.

Le gouvernement réorganise les ministères ayant des attributions d'ordre économique. Le Département du Trésor du Ministère des Finances et le Département du Commerce extérieur du Ministère du Commerce sont réunis pour former le Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur; ce Cabinet est rattaché à celui du Premier Ministre adjoint et est le principal responsable de la politique économique.

Les autorités procèdent à un important réalignement des taux d'intérêt.

Les prix des produits faisant l'objet d'un monopole (thé, cigarettes, boissons) sont relevés de 33 pour cent en moyenne.

Publication des régimes applicables aux importations et aux exportations en 1984.

En ce qui concerne les importations, les Listes I et II des produits libéralisés sont supprimées et remplacées par trois nouvelles listes :

- Importations interdites (certains produits agricoles et textiles, armes, drogue, etc.);
- Produits soumis à une surtaxe variable (principalement des biens de consommation);
- Produits soumis à une licence d'importation (de l'ancienne Liste II des produits libéralisés).

Les produits ne figurant sur aucune de ces trois listes peuvent être importés sans restriction (ancienne Liste I des produits libéralisés).

Les importations en provenance de pays à commerce d'Etat ne peuvent être effectuées que par les sociétés commerciales dont les exportations ont dépassé 50 millions de dollars en 1983.

Les taux des dépôts de garantie restent fixés à 15 pour cent pour les importateurs et à 7.5 pour cent pour les industriels.

Le produit de la surtaxe sur les importations est versé à un nouveau Fonds pour le logement.

En ce qui concerne les exportations, les formalités sont encore simplifiées. Les licences sont délivrées par le Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur, ou par des organismes professionnels spécialisés auxquels ce pouvoir est délégué.

Les contrôles des prix à l'exportation ne s'appliquent qu'aux exportations nécessitant une licence.

Modification du système de ristournes fiscales à l'exportation. Pour certains produits, les ristournes sont calculées sur la base de la valeur caf au lieu de la valeur fob. Du 1<sup>er</sup> avril 1984 au 31 août 1984, les exportateurs auront droit à une ristourne de 80 pour cent du taux en vigueur, et de 55 pour cent seulement à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1984.

Assouplissement de la réglementation des changes. Les résidents et les non-résidents sont autorisés à détenir des devises et à ouvrir des comptes de dépôt en devises dans des banques, sans

aucune restriction concernant l'utilisation de ces fonds. Les restrictions imposées aux touristes voyageant à l'étranger sont supprimées ; pour chaque voyage, il est permis d'acheter sans formalité, auprès des banques, des devises d'une valeur allant jusqu'à 1 000 dollars par personne.

Levée des restrictions frappant les importations de livres turques, d'obligations, de valeurs mobilières, de bons et autres effets commerciaux.

Les banques commerciales peuvent conserver 80 pour cent de leurs recettes en devises.

Les exportateurs peuvent conserver jusqu'à 20 pour cent de leurs recettes d'exportation.

Les non-résidents peuvent, avec autorisation du Département des capitaux étrangers, acquérir des biens immobiliers et prendre des participations dans des investissements en Turquie, acheter des actions de sociétés turques, ouvrir des succursales et opérer en tant qu'agences ou représentants de sociétés étrangères, à condition d'importer le capital. Les bénéfices, les dividendes et le produit des ventes réalisés par des investisseurs étrangers peuvent être transférés à l'étranger ou réinvestis en Turquie.

Les résidents turcs sont autorisés à exporter du capital (en espèces ou en nature) à concurrence de 2 millions de dollars, avec l'autorisation du Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur. Les investissements supérieurs à 2 millions de dollars sont soumis à l'approbation du Conseil des Ministres.

Des crédits extérieurs peuvent être contractés directement par les banques agréées et les sociétés commerciales, ainsi que par les résidents titulaires de certificats d'incitation à l'investissement. Les taux d'intérêt, les frais et les commissions bancaires sont négociables et les banques sont tenues d'opérer les transferts au titre du remboursement du principal et des paiements d'intérêt sur leurs ressources propres. Le risque lié au taux de change doit être supporté par les parties intéressées.

Les résidents en Turquie, notamment les banques turques, peuvent accorder des crédits en devises.

Rétablissement du Comité de la monnaie et du crédit, créé en 1980 et supprimé en 1982. Ce Comité est présidé par le Premier Ministre adjoint et composé de hauts fonctionnaires des Ministères du Commerce et de l'Industrie, de l'Agriculture, des Finances et des Douanes, de l'Office national de planification et du Cabinet du Sous-Secrétaire d'Etat au Trésor et au Commerce extérieur.

Un « Fonds de soutien et de stabilisation des prix » est créé à la Banque centrale, et alimenté par : une taxe de 2 pour cent sur la valeur caf des importations (sous réserve de certaines exceptions) et une taxe prélevée sur certaines exportations agricoles. Ce fonds servira à subventionner les investissements orientés vers l'exportation, certains moyens de production agricoles, un nouveau régime d'assurance des exportations et le Fonds pour le logement.

Les prix de l'essence sont relevés de 3 pour cent en moyenne.

Le taux de l'impôt sur les opérations bancaires et les assurances est ramené de 15 à 3 pour cent.

1984

### Janvier

Les tarifs de l'électricité augmentent de 30 à 40 pour cent pour l'industrie, le commerce et les administrations publiques ; pour les ménages dont la consommation d'électricité dépasse 50 kWh/mois, les tarifs augmentent de 34 pour cent.

Les prix des engrais sont relevés de 60 pour cent.

Publication d'un nouveau décret pour la promotion des exportations. Un Département des mesures d'incitation, rattaché au Cabinet du Premier Ministre, est chargé de l'application de ce décret. Les détenteurs de certificats d'incitation bénéficient des avantages suivants :



- Crédits provenant de fonds spéciaux, des ressources propres des banques, et crédits de réescompte assortis de taux spéciaux ;
- Exonération de certains impôts et droits indirects (taxes sur les opérations bancaires et les assurances, droit de timbre, etc.) ;
- Attribution de devises (jusqu'à 50 pour cent de l'engagement d'exportation) ;
- Importations en franchise.

Les sociétés commerciales dont les exportations ont dépassé 50 millions de dollars en 1983 (dont 75 pour cent au moins sous forme de produits industriels et miniers) obtiendront des certificats d'incitation. Cette limite est relevée chaque année de 10 pour cent. Les sociétés qui bénéficient de cet avantage peuvent importer les biens nécessaires à leur production destinée à l'exportation en utilisant jusqu'à 50 pour cent de leurs recettes d'exportation en devises.

La durée de remboursement des crédits à l'exportation assortis de taux spéciaux est ramenée de 12 à 6 mois.

Les banques ne sont plus obligées de transférer 20 pour cent de leurs recettes en devises à la Banque centrale. La nouvelle réglementation autorise les banques à détenir jusqu'à 40 pour cent de leurs avoirs en monnaie étrangère, correction faite de leurs exigibilités en devises.

Les prix de l'essence sont relevés de 3 pour cent.

Les prix des produits sidérurgiques sont majorés de 6 pour cent.

### *Février*

Approbation par le Parlement d'une loi portant consolidation des dettes contractées par des entreprises d'Etat auprès d'autres EEE, du Trésor ou de la Banque centrale.

Modification de la loi relative au recouvrement des créances publiques. Tous les impôts, droits, amendes, etc., peuvent aussi être recouverts par l'intermédiaire de banques commerciales.

Le Parlement vote la loi relative aux déductions d'impôt sur le revenu. Des déductions d'impôt sur le revenu peuvent être accordées au titre de certains types de dépenses (produits alimentaires, biens de consommation durables, chauffage, éducation et frais médicaux). Les déductions sont calculées mensuellement sur la base des factures, la limite supérieure dépendant du revenu net mensuel des contribuables. Les déductions sont de 10 pour cent pour la première tranche de 30 000 livres turques et de 5 pour cent pour la tranche des dépenses comprises entre 30 000 et 100 000 livres turques. Lorsque les dépenses sont supérieures à 100 000 livres turques par mois, la déduction est de 6.5 pour cent pour la première tranche de 100 000 livres turques et de 2 pour cent au-delà. Les remboursements s'effectuent sur une base trimestrielle.

Le taux de la retenue à la source sur les intérêts perçus (dépôts à terme, obligations, etc.) est ramené de 20 à 10 pour cent.

Nouveau relèvement des taux de réescompte de la Banque centrale : pour les crédits à court terme, les taux passent de 48.5 à 50 pour cent ; pour les crédits à l'exportation, de 35 à 40 pour cent ; et pour les crédits à moyen terme, de 50 à 52 pour cent.

Les tarifs de l'électricité sont majorés de 4.3 pour cent.

### *Mars*

Le taux d'intérêt annuel des dépôts à un mois est fixé à 43 pour cent à partir du 1<sup>er</sup> mars 1984.

Publication d'un communiqué relatif aux sociétés de financement privées. Celles-ci peuvent être constituées sous la forme de sociétés par actions composées d'au moins 100 actionnaires et ayant un capital de 5 milliards de livres turques, dont le quart doit être libéré immédiatement et le tiers suivant dans les six mois. Elles peuvent recevoir deux catégories de dépôts (en livres turques ou en devises) : les comptes normaux ou les comptes dits « de participation ». Dix pour cent des comptes normaux doivent être conservés sous forme de réserves liquides et 10 pour cent supplémentaires doivent être déposés sur un compte spécial auprès de la Banque centrale ; la moitié des fonds restants peut être prêtée pour une durée de plus d'un an, et l'autre moitié sous forme de crédits à court terme. Les comptes de participation peuvent être ouverts en vertu d'accords de

participation aux profits et pertes » pour des durées déterminées. Cinq pour cent de ces fonds doivent être déposés auprès de la Banque centrale ; le reste peut être prêté sous forme de crédits conformément aux directives de la Banque centrale.

Le Parlement vote la loi relative à l'encouragement de l'épargne et à l'accélération des investissements publics. En vertu de cette loi, le gouvernement est autorisé à émettre des « parts bénéficiaires » pour le financement d'ouvrages publics comme les barrages, les centrales électriques, les ponts, les autoroutes, etc. Les fonds ainsi obtenus seront centralisés dans un « Fonds de gestion des participations publiques ». La vente des parts, la répartition des recettes et la fixation des barèmes et des tarifs relèvent du Conseil supérieur des participations publiques.

Suppression de la retenue à la source de 25 pour cent sur les crédits de refinancement.

Le Parlement vote la loi relative au Fonds de logement. Celui-ci, qui doit servir à financer les programmes de logements sociaux du gouvernement, tire ses ressources d'une partie de la taxe à la production sur les produits soumis à monopole (15 pour cent), de la taxe sur l'essence départ raffinerie (15 pour cent) et de la taxe sur le fuel ; de la surtaxe sur certaines importations et de la taxe (actuellement 50 dollars) sur les voyages à l'étranger ; de la vente d'obligations émises à cette fin, ainsi que de subventions et de dons.

Le salaire minimum est porté à 24 525 livres turques par mois (augmentation de 51 pour cent).

Les prix des produits pétroliers sont relevés de 7 pour cent en moyenne.

Le prix de soutien du blé est relevé de 42 pour cent en moyenne. La moitié de la valeur d'achat sera versée au comptant, le solde faisant l'objet de deux paiements différés.

#### *Avril*

Création d'un « Fonds de compensation des écarts de taux de change pour les crédits à l'exportation » à la Banque centrale. Ce fonds sert à financer des prêts pour des projets orientés vers l'exportation ou d'autres projets permettant d'obtenir des recettes en devises, et à couvrir le risque de change. Il est financé sur les ressources suivantes : crédits extérieurs, intérêts perçus sur les crédits en livres turques, commissions versées par les banques intermédiaires et transferts provenant d'autres sources. Le Conseil de la monnaie et du crédit détermine quels sont les crédits extérieurs qui doivent être utilisés à cette fin, choisit les banques intermédiaires et fixe le taux d'intérêt. Pour 1984, un crédit de 150 millions de dollars de la Banque mondiale est affecté à ce fonds, et la Banque turque pour l'industrie et le développement (TSKB) et la Banque pour le développement et l'investissement industriel (SKYB) sont choisies comme intermédiaires. Pour la période allant du 1<sup>er</sup> mai 1984 au 30 avril 1985, le taux prêteur est fixé à 26 pour cent.

Les prix du sucre sont relevés de 30 pour cent en moyenne.

Les prix de soutien de plusieurs produits agricoles sont relevés :

Betterave sucrière : 8.97 livres turques (+33 pour cent)

Tournesol : 95 livres turques (+56 pour cent)

Tabac de la région de la Mer Noire : 565 livres turques (+30 pour cent)

Les prix des produits sidérurgiques sont majorés de 8 à 16 pour cent.

Les prix du charbon sont relevés de 30 pour cent en moyenne.

#### *Mai*

Majoration des taux d'intérêt rémunérant les dépôts auprès des banques commerciales.

Les prix de l'essence sont relevés de 4.8 pour cent.

Les banques commerciales sont autorisées à effectuer des opérations à terme en devises.

Publication de la loi sur l'Administration municipale. Elle prévoit un relèvement régulier de la part des municipalités dans les recettes fiscales du budget général, de 6 à 8.3 pour cent en 1984, à 9.3 pour cent en 1985 et à 12.6 pour cent en 1987.

Le taux de pénalisation applicable aux banques commerciales en cas de non-respect des coefficients de réserves est porté de 4.5 à 5.5 pour cent par mois.

Les taux des ristournes fiscales à l'exportation applicables à certains produits textiles sont réduits.

### *Juin*

Les prix de l'essence sont relevés de 5 pour cent.

Des crédits supplémentaires de 759 milliards de livres turques pour le budget de 1984 sont approuvés par le Parlement. Sur ce montant, 550 milliards sont affectés à l'augmentation attendue des remboursements de la dette extérieure, imputable à la dévaluation de la livre.

La Banque centrale majore les taux de réescompte applicables aux crédits à l'exportation.

### *Juillet*

Le coefficient de liquidités obligatoires des banques commerciales est porté de 10 à 15 pour cent des engagements.

Les prix de l'essence sont relevés de 5 pour cent.

Le décret n° 28 sur la protection de la valeur de la monnaie turque et les communiqués y afférents sont remplacés par le décret n° 30, qui regroupe tous les règlements concernant les opérations en devises, y compris celles qui sont liées à des exportations et à des investissements étrangers.

Les banques commerciales sont invitées à acquérir des titres publics à un an (taux d'intérêt : 53 pour cent) pour un montant équivalent à 10 pour cent de l'accroissement de leurs dépôts.

Les plafonds des avoirs en devises des banques commerciales sont modifiés. Pour les engagements à court terme en devises ne dépassant pas 10 millions de dollars, ces avoirs doivent être du même montant que les engagements. Entre 10 et 20 millions de dollars, les réserves doivent être de 10 millions de dollars, plus 40 pour cent des engagements dépassant 10 millions de dollars. Pour les engagements supérieurs à 20 millions de dollars, les réserves totales ne doivent pas dépasser 40 pour cent. Les avoirs en devises restants doivent être transférés à la Banque centrale ou à d'autres banques commerciales.

Les taux de rémunération des dépôts auprès des banques commerciales et leur taux prêteur sont relevés.

Le cinquième Plan de développement quinquennal 1985-1989 est approuvé par le Parlement. Ce plan prévoit une croissance du PNB de 6.3 pour cent par an en moyenne sur les cinq années considérées (tableau 16).

### *Août*

Des majorations de prix sont annoncées pour les produits sidérurgiques (20 à 25 pour cent) et pour les produits pétrochimiques (10 à 15 pour cent).

Annnonce des nouveaux prix de soutien pour les produits agricoles suivants :

Coton :	160 livres turques (+68 pour cent)
Noisettes :	240 livres turques (+37 pour cent)
Raisins :	210 livres turques (+33 pour cent)
Figues séchées :	135 livres turques (+44 pour cent)

Création d'un Conseil supérieur de coordination pour les affaires économiques. Le Conseil sera présidé par le Premier Ministre adjoint.

Tous les ressortissants de l'Arabie Saoudite, du Koweït, des Emirats Arabes Unis, de Bahreïn, du Qatar et d'Oman sont autorisés à détenir des biens immobiliers en Turquie. Un droit représentant 5 pour cent du prix d'achat doit être versé au Fonds pour le logement. Au cas où le bien est revendu, 15 pour cent du prix de vente reviennent aussi au Fonds pour le logement.

Des relèvements de prix sont annoncés en ce qui concerne les engrais (40 pour cent), les produits pétroliers (4.8 pour cent) et le papier (10 pour cent).

## *Septembre*

Les taux des ristournes fiscales à l'exportation sont ramenés à 55 pour cent des taux en vigueur en décembre 1983.

Les prix de l'essence sont relevés de 6 pour cent.

Le prix de soutien du blé annoncé par anticipation en mars 1984 est majoré de 8 pour cent en moyenne.

## *Octobre*

Les prix du charbon sont relevés de 15 pour cent.

Les banques commerciales sont invitées à affecter aux réserves 20 pour cent de leurs avoirs en devises (contre 10 pour cent précédemment).

Dans un communiqué, la Banque centrale annonce que les dépôts des non-résidents en livres turques convertibles, y compris les crédits rééchelonnés, peuvent être utilisés pour des projets d'investissement (Loi 6244 sur l'investissement étranger), et pour les activités de prospection pétrolière (Loi sur le pétrole). Les sommes utilisées à cette fin ne peuvent être transférées à l'étranger avant les dates de remboursement initialement prévues, qui ont été fixées aux termes de l'Accord général de rééchelonnement de la dette, signé en 1979 et modifié en 1981.

Les mesures d'incitation à l'investissement pour l'année 1985 sont rendues publiques; l'utilisation des ressources intérieures est encouragée et les procédures administratives sont simplifiées. Par exemple, 6 pour cent de la valeur des produits fabriqués en Turquie et utilisés pour des investissements seront financés par des « primes d'incitation ». Les projets d'investissement représentant plus de 80 millions de livres turques (40 millions dans les régions prioritaires du point de vue du développement) bénéficieront de « certificats d'incitation générale à l'investissement », qui permettent de bénéficier de l'exonération des droits de douane et d'obtenir des devises en priorité. Ce n'est que pour les investissements dépassant 600 millions de livres turques que les investisseurs sont encore obligés de présenter une étude de faisabilité avec leur demande et de déposer 0.1 pour cent du coût estimatif du projet au Fonds pour la promotion des exportations.

Les prix des produits sidérurgiques sont relevés de 14 pour cent.

Les prix des produits pétroliers sont majorés de 4 pour cent.

## *Novembre*

Les avantages fiscaux accordés aux EEE — exonération de l'impôt sur le revenu, du droit de timbre et des taxes sur les opérations de banque et d'assurance — sont supprimés.

Publication de la loi sur la taxe de consommation de produits pétroliers. Une taxe de consommation de 6 pour cent est instituée sur la vente des produits pétroliers, avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 1984. Trente pour cent des recettes fiscales tirées des ventes des produits pétroliers sont affectées aux autorités municipales, 30 pour cent à la Direction générale des ponts et chaussées et 30 pour cent à la Direction générale des affaires rurales.

Modification de la loi sur la réforme agraire. Les terres dont l'Etat est propriétaire dans les régions irriguées doivent être distribuées aux personnes qui viennent s'établir dans ces régions.

Publication de la loi sur la taxe à la valeur ajoutée (TVA). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1985, une TVA de 10 pour cent doit être prélevée sur les biens et services produits dans le cadre des activités commerciales, industrielles, agricoles et professionnelles privées, ainsi que sur les importations. Le gouvernement est autorisé à fixer des taux de TVA différents pour les produits alimentaires de base. Une TVA supplémentaire est applicable sur le tabac et les produits à base de tabac ainsi que sur les boissons alcooliques et non alcooliques. En général, la TVA doit être prélevée sur la base des opérations effectives. Cependant, pendant une période de transition, une méthode simplifiée d'estimation des taxes exigibles pourra être utilisée par tous les chefs d'entreprises, agriculteurs et travailleurs indépendants. La TVA remplace les impôts indirects ci-après : toutes les taxes à la production, les taxes de vente, ainsi que les taxes sur les transports, le sucre, la publicité et les services postaux.



Le gouvernement fixe à 6 pour cent, avec effet au 1<sup>er</sup> avril 1985, la TVA sur les produits alimentaires de base.

La TVA supplémentaire est fixée à 50 pour cent pour le tabac et les produits à base de tabac, à 35 pour cent pour les boissons alcooliques et à 15 pour cent pour les boissons sans alcool.

Emission de titres participatifs pour le pont du Bosphore, pour un montant total de 10 milliards de livres turques. Deux types de titres sont proposés : le type A, d'une durée de trois ans et d'un rendement estimatif annuel de 43 pour cent pour la première année, et de 55 et 58 pour cent la deuxième et la troisième année ; le type B, d'une durée de cinq ans et d'un rendement estimatif de 48, 58 et 68 pour cent. Les sommes correspondantes doivent être payées tous les semestres.

### Décembre

Une nouvelle loi donne au gouvernement de plus larges pouvoirs en matière d'expropriation, s'il y va de l'intérêt public ; tout dépend de l'utilité publique des projets. Des règles spécifiques concernant la fixation d'indemnités équitables sont aussi adoptées.

Les prix de l'essence sont relevés de 6 pour cent, après application de la taxe sur la consommation de pétrole.

Deux nouveaux fonds sont créés à la Banque centrale. Le « Fonds de soutien et de développement », qui encourage l'investissement dans l'agriculture et le tourisme, ainsi que dans les petites entreprises, et sert à financer certaines dépenses des étudiants. Ce fonds est financé par 40 pour cent de la surtaxe sur certaines importations. Le « Fonds pour l'utilisation des ressources » remplace le « Fonds de compensation des écarts d'intérêt » : il est financé par une surtaxe sur les prêts bancaires (7.5 pour cent du taux prêteur en vigueur), par 7.5 pour cent des intérêts perçus par la Banque centrale sur les crédits qu'elle accorde aux EEE, par les pénalités versées par les banques à la Banque centrale, et par des transferts d'autres fonds. Il sert à subventionner les exportations (4 pour cent de la valeur fob des exportations effectives) et certains investissements (de 7 à 20 pour cent du coût des investissements réalisés).

Publication du régime des exportations pour 1985 et du décret relatif à la promotion des exportations. Sur présentation d'un « projet d'exportation » au Département des mesures d'incitation, les exportateurs peuvent obtenir un certificat de promotion des exportations, valable pendant 12 mois, qui leur permet d'utiliser une allocation de devises égale à 50 pour cent de leurs engagements à l'exportation. Les importations temporaires nécessaires à la production de marchandises destinées à l'exportation sont exonérées de droits de douane.

Publication du régime des importations pour 1985. Les dépôts de garantie demeurent de 15 pour cent pour les importateurs et de 7.5 pour cent pour les industriels, mais doivent être ramenés à 75 pour cent de leur niveau actuel le 1<sup>er</sup> avril 1985, à 50 pour cent le 1<sup>er</sup> août 1985 et à 25 pour cent le 1<sup>er</sup> décembre 1985.

La Banque centrale est autorisée à acheter et à vendre de l'or.

Les taux d'intérêt applicables aux dépôts en devises des ressortissants turcs sont modifiés :

		Anciens taux	Nouveaux taux
		En pourcentage	
Dépôts en :			
Dollars des Etats-Unis	Dépôts à vue	7	8
	Dépôts à un an	10	11
	Dépôts à deux ans	14	12
Francs suisses	Dépôts à vue	7	3
	Dépôts à un an	10	6
	Dépôts à deux ans	14	8
Autres monnaies	Dépôts à vue	7	6
	Dépôts à un an	10	8
	Dépôts à deux ans	14	11

Le budget de 1985 est approuvé par le Parlement. Les dépenses, qui s'élèvent au total à 5 508 milliards de livres turques, doivent être couvertes par des recettes fiscales de 3 550 milliards de livres turques, par d'autres recettes d'un montant de 1 458 milliards et par des emprunts intérieurs s'élevant à 500 milliards.

## 1985

### Janvier

La Banque centrale relève les taux de réescompte pour les crédits préférentiels accordés aux coopératives et aux petites entreprises. Les crédits préférentiels pour les exportations sont supprimés.

Les prix du charbon sont majorés de 40 pour cent en moyenne.

### Février

La Turquie signe le code du GATT relatif aux subventions et accepte de supprimer progressivement toutes les subventions à l'exportation d'ici à la fin de 1989.

De nouvelles dispositions sont annoncées en ce qui concerne la TVA. Les entreprises doivent utiliser des formulaires de factures approuvés par le Ministère des Finances et des Douanes. Les détaillants doivent s'équiper de caisses enregistreuses électroniques avant le 1<sup>er</sup> juillet 1985.

L'introduction de la TVA sur les produits alimentaires est reportée à juillet 1985, et son taux est ramené à 3 pour cent.

Les prix de l'essence sont relevés de 5 pour cent.

Les prix du sucre sont majorés de 30 pour cent.

Publication de règlements concernant les échanges frontaliers. La valeur des marchandises échangées ne doit pas être supérieure à 10 000 dollars par transaction et 80 pour cent des recettes d'exportation (en devises ou en livres turques) doivent être rapatriés.

Le prix de soutien du tabac de la région de la Mer Egée est porté à 710 livres turques (+53 pour cent).

### Mars

Modification de la loi relative aux déductions d'impôt sur le revenu. Les loyers, les frais de transports et certaines dépenses à caractère culturel sont désormais pris en compte pour le calcul des déductions dont peuvent bénéficier les salariés et les retraités. A compter d'avril 1985, les remboursements doivent être effectués mensuellement, et non tous les trimestres. Les taux des déductions sont ainsi modifiés :

	Taux de la déduction
<b>Montant des dépenses :</b>	
Moins de 25 000 livres turques	20 pour cent
De 25 000 à 50 000 livres turques	15 pour cent
<b>Plus de 50 000 livres turques :</b>	
Première tranche de 50 000 livres	17.5 pour cent
Solde	10 pour cent
<b>Plus de 100 000 livres turques :</b>	
Première tranche de 100 000 livres	13.75 pour cent
Solde	5 pour cent

Le coefficient de réserve des banques commerciales est ramené de 25 à 21 pour cent : des états doivent être fournis chaque semaine au lieu de chaque mois. Les dépôts auprès de la Banque centrale sont assortis d'un taux d'intérêt de 0.5 pour cent par semaine. Le taux de pénalisation passe de 5.5 pour cent par mois à 1.5 pour cent par semaine dans le cas des banques qui ne respectent pas les coefficients de réserves.

**ANNEXE STATISTIQUE**

Institut kurde de Paris

Tableau A. **Produit national**  
Milliards de livres turques

	Aux prix courants									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984*
Agriculture, sylviculture, pêche	136.1	177.3	219.8	301.3	465.8	925.4	1 325.4	1 678.9	2 118.0	3 373.3
Industrie	93.5	115.0	158.0	273.4	479.9	1 026.7	1 577.6	2 191.5	3 103.7	5 116.1
Construction	24.6	31.0	42.1	64.0	103.9	213.0	285.4	357.0	447.6	687.3
Commerce de gros et de détail	64.8	81.6	107.0	165.9	301.8	642.7	1 040.2	1 408.6	1 966.6	3 214.4
Transports et communications	43.3	54.8	72.2	110.1	199.6	409.2	626.6	829.8	1 123.3	1 749.9
Établissements financiers	12.6	16.8	20.2	25.9	36.4	71.9	131.5	160.0	203.3	514.9
Propriétés immobilières	17.9	24.6	34.1	53.7	86.0	191.9	262.6	351.1	450.2	749.3
Professions libérales et services du secteur privé	25.0	31.9	41.2	62.6	106.8	222.4	330.1	443.7	598.0	896.1
Administrations publiques, santé, enseignement	50.5	66.5	101.5	133.1	235.2	377.7	481.1	686.6	860.9	1 100.3
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	468.4	599.6	796.1	1 190.1	2 015.3	4 080.5	6 060.2	8 107.2	10 871.6	17 401.6
Revenus nets des facteurs en provenance du reste du monde	16.6	11.0	9.9	15.9	43.6	107.2	140.0	114.7	17.4	124.6
Impôts indirects	53.3	69.3	79.5	102.2	165.3	279.6	464.1	609.5	660.1	813.2
Subventions	-2.5	-5.0	-12.6	-17.5	-24.7	-32.1	-110.7	-96.3		
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	535.8	675.0	872.9	1 290.7	2 199.5	4 435.2	6 553.9	8 735.1	11 549.1	18 339.4
	Aux prix de 1968									
	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984*
Agriculture, sylviculture, pêche	39.7	42.7	42.2	43.3	44.5	45.3	45.3	48.2	48.1	49.9
Industrie	35.6	39.2	43.1	46.0	43.4	40.9	44.0	46.0	49.8	54.4
Construction	10.3	11.2	11.8	12.3	12.8	12.9	12.9	13.0	13.1	13.1
Commerce de gros et de détail	23.0	25.2	26.4	27.4	26.8	25.7	28.9	30.3	32.6	35.3
Transports et communications	16.3	17.8	19.0	19.5	18.6	18.0	18.7	18.9	19.5	20.8
Établissements financiers	3.9	4.2	4.6	4.8	4.9	5.0	5.1	5.2	5.2	5.4
Propriétés immobilières	7.5	8.5	8.8	9.2	9.5	9.9	10.2	10.5	10.8	11.1
Professions libérales et services du secteur privé	8.3	8.9	9.2	9.5	9.4	9.3	9.8	10.2	10.6	11.3
Administrations publiques, santé, enseignement	15.5	16.6	17.5	18.6	19.4	20.5	21.4	22.5	23.5	24.2
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	159.9	174.1	182.7	190.6	189.5	187.5	196.3	204.8	213.1	225.6
Revenus nets de facteurs en provenance du reste du monde	3.6	2.5	1.8	1.9	2.8	2.1	1.8	1.1	0.1	0.5
Impôts indirects	19.0	20.8	21.8	21.4	19.5	18.9	19.0	21.0	22.5	19.5
Subventions	-1.1	-1.6	-2.9	-4.7	-3.5	-2.4	-2.5	-2.4	-3.9	
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	181.4	195.8	203.4	209.2	208.3	206.1	214.6	224.5	231.7	245.6

Source : Institut national de statistiques.

**Tableau B. Origine et utilisation des ressources**  
**Pourcentage de variation en volume par rapport à l'année précédente**

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 <sup>1</sup>
<i>Valeur ajoutée brute :</i>										
Agriculture, sylviculture et pêche	10.9	7.7	-1.3	2.6	2.8	1.7	0.1	6.4	-0.1	3.7
Industrie	9.0	10.0	10.2	6.6	-5.6	-5.9	7.6	4.6	8.2	9.3
Industries extractives	11.8	5.0	38.2	26.7	-16.3	-11.1	0.2	-5.8	7.9	-0.2
Industries manufacturières	8.1	9.8	7.3	3.6	-5.3	-5.4	8.7	5.1	9.0	10.3
Énergie	17.1	18.4	10.6	12.4	8.0	-4.5	5.9	11.6	2.2	9.0
Construction	15.1	8.3	5.5	4.1	4.2	0.8	0.4	0.5	0.6	0.5
Commerce de gros et de détail	9.5	9.6	4.9	3.9	-2.3	-4.1	12.6	4.6	7.6	8.4
Transports et communications	8.1	9.6	6.7	2.5	-4.4	-3.6	4.3	0.6	3.4	6.7
Établissements financiers	6.6	7.9	9.8	4.8	3.0	1.8	2.0	1.9	0.5	4.5
Propriétés immobilières	6.2	13.5	3.8	4.0	3.9	4.1	3.0	2.9	2.8	2.8
Professions libérales et services du secteur privé	9.0	6.9	4.4	3.2	-0.9	-1.0	5.3	4.0	3.5	6.1
Administrations publiques, santé et enseignement	5.8	7.0	6.0	6.2	4.2	-4.8	4.0	5.4	4.2	3.0
<i>Produit intérieur brut au coût des facteurs</i>	8.9	8.9	4.9	4.3	-0.6	-1.0	4.7	4.3	4.1	5.8
<i>Produit national brut aux prix du marché</i>	8.0	7.9	3.9	2.9	-0.4	-1.1	4.1	4.7	3.3	5.9
Balance extérieure <sup>1</sup>	(-4.5)	(-5.3)	(-1.4)	(9.2)	(2.0)	(0.2)	(2.4)	(2.0)	(-1.3)	(0.8)
<i>Demande intérieure totale</i>	11.4	11.6	4.5	-5.4	-2.2	-1.2	1.6	2.7	4.4	4.9
Formation brute de capital fixe	24.9	17.7	3.9	-10.0	-3.6	-10.0	1.7	3.4	3.0	2.0
Secteur public	33.6	18.3	11.0	-13.7	4.6	-3.7	9.4	2.2	1.8	-0.3
Secteur privé	17.5	17.2	-2.7	-6.0	-11.6	-17.3	-8.8	5.4	4.8	5.6
Variation des stocks <sup>1</sup>	(0.4)	(0.3)	(-0.1)	(-1.7)	(0.6)	(3.9)	(0.8)	(-1.0)	(0.2)	(0.5)
Consommation	8.3	10.2	5.0	-2.4	-2.5	-3.4	0.6	3.4	4.6	5.1
Secteur public	13.5	10.8	3.2	9.9	1.7	8.8	0.8	3.5	1.8	3.9
Secteur privé	7.7	10.1	5.2	-3.9	-3.1	-5.2	0.6	1.5	4.9	5.3

1. Contribution à la croissance du PNB.

Sources : Institut national de statistiques et Office national de planification.

Tableau C. Production agricole

	Unités	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984 <sup>P</sup>
Céréales :	1 000 t										
Blé		14 750	16 500	16 650	16 700	17 500	16 500	17 000	17 500	16 400	17 200
Orge		4 500	4 900	4 750	4 750	5 240	5 300	5 900	6 400	5 425	6 500
Maïs		1 200	1 310	1 265	1 300	1 350	1 240	1 200	1 360	1 480	1 500
Seigle		750	740	690	620	620	525	530	430	380	360
Autres		911	905	857	867	817	849	780	841	807	754
Légumineuses		675	752	813	729	762	810	868	1 222	1 363	1 312
Produits industriels :											
Betteraves sucrières		6 949	9 406	8 995	8 837	8 760	6 766	11 165	12 732	12 770	11 100
Tabac		200	324	248	297	217	234	168	210	229	194
Coton		480	470	575	475	476	500	488	488	520	542
Graines oléagineuses		1 355	1 430	1 517	1 374	1 511	1 653	1 356	1 507	1 690	1 746
Laine		78	54	55	57	59	62	64	62	..	..
Fruits :											
Raisins		3 247	3 080	3 180	3 496	3 500	3 600	3 700	3 650	3 400	3 300
Figues		175	188	175	185	200	205	250	280	330	330
Noisettes		317	245	290	310	300	250	350	220	392	300
Agrumes		958	975	1 147	1 081	1 147	1 182	1 225	1 235	1 299	1 299
Cheptel :	Milliers										
Bovins (y compris les buffles)		14 802	15 158	15 552	15 964	16 580	17 017	16 983	15 295	14 857	..
Ovins et caprins		60 129	60 012	60 984	62 389	64 801	64 222	68 524	67 849	67 650	..
Volailles		41 736	48 203	50 964	54 711	58 941	60 240	58 834	60 945	63 597	..

Sources : Institut national de statistiques et Office national de planification.

Tableau D. Production industrielle

	Unités	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984*
<i>Production minière, pétrolière et énergétique :</i>										
<i>Principaux produits</i>										
	1 000 t									
Charbon		8 077	7 672	7 741	7 200	6 598	7 285	7 223	6 725	7 103
Lignite (produit brut)		13 721	14 868	18 030	15 603	16 998	18 951	20 542	23 847	26 825
Minérai de chrome		947	952	670	586	551	574	618	515	608
Minérai de fer		3 631	3 470	4 198	1 955	2 579	2 935	3 055	3 630	4 037
Cuivre		15	18	13	22	16	27	26	19	30
Pétrole brut		2 568	2 713	2 736	2 845	2 330	2 364	2 333	2 203	2 087
Produits pétroliers		11 894	13 038	11 237	10 182	11 732	12 388	15 267	14 764	16 460
Électricité	Milliards de kWh	18	21	22	23	23	25	26	27	30
<i>Production manufacturière :</i>										
<i>Principaux produits</i>										
	1 000 t									
Fonte		1 518	1 360	1 569	1 901	1 810	1 727	2 102	2 645	2 792
Lingots d'acier		1 469	1 397	1 628	1 789	1 700	1 744	1 998	2 479	2 753
Tôles et tubes		287	377	399	402	419	433	526	676	928
Ciment		12 342	13 833	15 344	13 784	12 875	15 043	15 778	13 595	15 738
Coke		1 821	1 751	1 865	2 096	1 928	1 875	2 102	2 501	2 501
Superphosphates		854	916	820	952	1 723	2 485	1 893	2 446	2 881
Verre		185	172	178	169	108	243	303	293	332
Papier et carton		373	363	304	301	301	365	398	393	488
Sucre		1 182	995	1 009	972	1 049	1 117	1 617	1 714	1 703
Huile d'olive		21	26	23	28	18	38	39	78	53
Fils de laine et de coton	Millions de mètres	50	42	42	48	45	46	52	57	60
Tissus de laine et de coton		212	185	210	189	169	233	241	251	266

Source : Institut national de statistiques.

Tableau E. Prix  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<i>Prix de gros (1963 = 100)<sup>1</sup></i>											
Indice général	23.2	10.3	15.7	23.9	52.6	63.9	107.2	36.8	25.2	30.6	52.0
Produits alimentaires et aliments	35.5	17.3	15.0	22.8	45.0	48.9	100.3	41.6	21.2	26.4	61.3
Matières premières industrielles et demi-produits	21.8	-0.1	16.6	26.3	65.7	87.5	115.7	31.1	30.2	35.4	41.9
<i>Indice des prix à la consommation (1963 = 100)<sup>1</sup></i>											
Ankara	15.3	19.0	16.6	22.5	53.2	61.8	101.4	33.9	28.3	30.8	47.2
Istanbul	23.7	21.2	17.4	25.8	61.9	63.5	94.2	37.6	32.7	28.8	45.6
<i>Indice implicite des prix du PNB</i>	28.3	16.2	16.7	24.5	43.7	71.1	105.7	41.9	27.2	28.0	49.9
<i>Prix au commerce extérieur (TL)</i>											
Prix à l'exportation	..	-2.3	13.8	25.2	43.1	59.6	172.8	38.9	43.8	21.8	60.8
Prix à l'importation	..	15.7	12.4	23.4	54.9	67.7	231.0	46.7	44.6	31.0	62.0

1. Anciennes séries ; de nouveaux indices de prix ont été publiés récemment (voir tableau 4).

Source : Cabinet du Sous-Secrétaire au Trésor et au Commerce extérieur (précédemment Ministère du Commerce).



Tableau F. **Importations par catégorie de produits**  
Millions de dollars

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
I. <i>Produits agricoles et cheptel</i>	202	77	112	50	36	50	125	176	138	417
II. <i>Industries minières et extractives</i>	882	1 191	1 546	1 486	1 818	4 006	4 098	3 961	3 864	3 908
Pétrole	806	1 106	1 436	1 396	1 712	3 862	3 878	3 749	3 665	3 637
Pétrole brut	718	1 002	1 152	1 044	962	2 952	3 258	3 528	3 242	3 373
Produits pétroliers	88	104	284	352	750	910	620	221	423	264
Autres	76	85	110	90	106	144	220	212	199	271
III. <i>Produits industriels</i>	3 555	3 725	4 037	2 943	3 092	3 759	4 641	4 657	5 176	6 338
Produits transformés à base de produits agricoles	227	147	58	50	115	301	229	176	203	432
Produits industriels	3 329	3 578	3 978	2 893	2 977	3 458	4 412	4 482	4 973	5 906
Produits chimiques	531	554	555	476	524	727	946	839	1 032	1 211
Engrais	48	98	214	283	356	395	254	51	119	127
Caoutchouc et matières plastiques	176	183	266	154	145	181	240	237	251	358
Cuirs et peaux	1	0	0	0	0	0	1	0	1	5
Produits forestiers	2	2	2	2	1	3	2	6	3	4
Textiles	66	58	51	50	46	79	78	103	98	117
Verre et céramique	26	25	25	18	28	35	40	34	57	62
Produits sidérurgiques	679	546	690	408	345	462	605	591	675	859
Métaux non ferreux	102	89	97	42	55	87	141	122	195	220
Produits métalliques	15	27	15	20	14	23	23	37	30	31
Machines	984	1 070	1 060	761	903	843	1 223	1 309	1 432	1 599
Appareils électriques	273	274	291	218	251	270	336	374	398	563
Véhicules automobiles	332	518	572	378	221	223	356	594	478	468
Autres produits industriels	93	134	141	83	88	130	167	185	204	282
IV. <i>Importations avec dérogations</i>	99	136	102	120	123	94	69	49	57	94
<i>Total</i>	4 738	5 129	5 797	4 599	5 069	7 909	8 933	8 843	9 235	10 757

Source: Office national de planification.

Tableau G. Exportations par catégorie de produits  
Millions de dollars

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
<b>I. Produits agricoles</b>	793	1 254	1 041	1 542	1 344	1 672	2 219	2 141	1 881	1 749
Céréales	28	70	120	262	167	181	326	337	376	267
Fruits et légumes	276	375	440	561	647	754	795	649	591	646
Noisettes	154	203	251	331	353	395	302	241	246	305
Fruits secs	76	68	100	145	166	212	208	168	120	119
Agrumes	29	87	77	44	53	87	125	77	72	62
Divers	17	17	12	41	75	60	160	163	153	160
Produits industriels et forestiers	434	734	432	617	446	606	813	741	532	492
Coton	230	438	210	348	227	323	348	297	210	168
Tabac	183	251	176	225	176	234	395	348	238	216
Divers	21	45	46	44	43	49	70	96	84	108
Animaux vivants et produits de la mer	55	75	49	102	84	131	285	414	382	343
<b>II. Minerais et produits d'extraction</b>	105	110	126	124	132	191	194	175	189	240
<b>III. Produits transformés et manufacturés</b>	503	596	586	622	785	1 047	2 290	3 430	3 658	5 144
Produits agricoles transformés	128	98	137	110	151	209	412	569	670	808
Produits manufacturés	375	498	449	512	634	838	1 878	2 861	2 988	4 336
Textiles et habillement	128	263	260	309	378	424	803	1 056	1 299	1 875
Cuir et peaux	65	50	52	40	44	50	82	111	192	401
Produits forestiers	2	7	1	1	2	4	20	33	15	24
Produits chimiques	33	47	34	24	23	76	94	148	120	173
Produits en caoutchouc et en matière plastique	5	3	3	2	3	16	72	60	77	97
Produits pétroliers	36	16	-	-	-	39	107	343	232	409
Verre et céramique	18	20	27	30	37	36	102	104	108	146
Ciment	24	16	9	41	45	40	198	207	81	56
Produits de la sidérurgie	20	22	14	21	31	34	100	362	407	576
Produits de l'industrie des métaux non ferreux	21	17	20	12	15	18	30	45	79	86
Produits métalliques et machines	18	16	14	18	18	30	85	143	122	134
Appareils et produits électriques	1	2	3	4	4	11	26	75	69	100
Divers	4	19	12	10	34	60	159	174	187	259
<b>Total</b>	1 401	1 960	1 753	2 288	2 261	2 910	4 703	5 746	5 728	7 133

Source: Office national de planification.

Tableau H. Balance des paiements

Millions de dollars

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<i>Opérations courantes</i>										
<i>Balance commerciale</i>	-2 245	-3 337	-3 169	-4 044	-2 311	-2 808	-4 999	-4 230	-3 097	-3 507
Exportations fob	1 532	1 401	1 960	1 753	2 288	2 261	2 910	4 703	5 746	5 727
Importations caf	3 777	4 738	5 129	5 797	4 599	5 069	7 909	8 933	8 843	9 235
<i>Invisibles, net</i>	1 526	1 458	867	657	792	1 105	1 319	1 888	1 830	1 314
Envois de fonds des travailleurs émigrés	1 426	1 312	982	982	983	1 694	2 071	2 490	2 187	1 554
Paiements d'intérêts <sup>1</sup>	-103	-124	-217	-320	-489	-1 010	-1 138	-1 443	-1 566	-1 512
Transferts de bénéficiaires	-71	-36	-83	-116	-47	-42	-51	-56	-43	-57
Tourisme, net	42	46	-27	-65	145	179	212	277	262	284
Divers, net	232	260	212	176	200	284	225	620	990	1 045
<i>Balance des opérations courantes</i>	-719	-1 879	-2 302	-3 387	-1 519	-1 703	-2 680	-2 342	-1 267	-2 193
<i>Opérations en capital</i>										
<i>Secteur privé</i>	146	251	360	1 243	728	-160	313	-18	119	493
Importations avec dérogations	58	99	136	102	120	124	95	69	49	56
Investissements directs	33	55	27	67	47	86	53	60	55	72
Crédits commerciaux <sup>2</sup>	55	97	197	1 074	561	-370	165	-147	15	365
<i>Secteur public</i>	300	417	576	503	855	1 845	3 585	2 332	2 590	2 117
Crédits aux projets	268	382	570	499	450	421	547	642	754	508
Crédits aux programmes	2	6	6	4	110	500	1 588	840	1 086	609
Allègements de dette	30	29	-	-	295	924	1 450	850	750	1 000
Principal	30	29	-	-	195	460	980	600	650	930
Intérêts	-	-	-	-	100	464	470	250	100	70
Remboursement de la dette <sup>1</sup>	-156	-147	-119	-214	-451	-945	-1 556	-1 185	-1 502	-2 023
<i>Balance des opérations en capital</i>	290	521	817	1 532	1 132	740	2 342	1 129	1 207	587
<i>Balance de base</i>	-429	-1 358	-1 485	-1 855	-387	-963	-1 338	-1 213	-60	-1 606
Allocations de DTS	-	27	18	-	-	27	27	24	-	-
Crédits à court terme	-63	939	1 895	1 762	421	194	216	-212	74	755
Erreurs et omissions	138	-311	-446	-473	-47	818	941	1 124	206	613
<i>Balance globale</i>	-354	-703	18	-566	-13	76	-154	-277	220	238
Financement :										
Utilisation des ressources du FMI, net	-	216	130	-	170	8	461	335	205	193
Variation nette des réserves (augmentation -)	354	487	-148	566	-157	-84	-307	-58	-425	-53

1. Avant allègement de la dette.

2. Y compris les crédits par acceptation.

Source : Cabinet du Sous-Secrétaire au Trésor et au Commerce extérieur.

Tableau I. Secteur monétaire et bancaire  
Millions de livres turques, fin de période

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	Sept. 1984 <sup>a</sup>
<i>Masse monétaire :</i>										
<b>M1</b>	117.6	150.4	209.1	283.6	444.5	704.0	972.0	1 341.9	1 941.0	1 760.7
Billets et pièces	32.9	42.5	63.0	93.8	143.7	217.5	280.6	411.9	547.5	749.4
Dépôts à vue	84.3	107.6	145.3	189.3	298.2	483.5	686.9	926.7	1 374.0	976.5
Dépôts à la Banque centrale	0.4	0.3	0.8	0.5	2.6	3.1	4.5	3.3	19.5	34.8
<b>M2</b>	146.6	181.2	243.5	328.0	527.8	881.9	1 637.2	2 554.1	3 288.4	4 276.7
Dépôts à terme	29.0	30.8	34.4	44.4	83.3	155.7	514.6	954.6	1 232.6	2 296.2
Certificat de dépôts	-	-	-	-	-	22.2	150.5	257.6	113.8	219.8
<b>M3</b>	166.1	206.6	275.4	383.4	609.4	1 071.9	2 140.2	3 174.1	3 978.7	4 969.0
Autre quasi-monnaie	19.5	25.4	31.9	55.4	81.6	190.0	503.0	620.0	690.3	692.3
<i>Banque centrale</i>										
<b>Dépôts, total</b>	36.9	44.7	62.9	99.5	144.1	266.9	673.0	866.4	993.0	1 131.0
Secteur public	1.8	2.3	3.3	2.7	7.6	51.7	272.5	303.7	209.6	158.8
Banques	34.2	39.2	56.4	79.7	110.9	158.1	323.7	462.2	645.5	852.4
FMI et contrepartie de l'aide	0.2	2.7	2.4	13.1	13.6	40.1	74.3	97.3	134.5	115.4
Autres	0.7	0.5	0.8	4.0	12.0	17.0	2.5	2.7	3.4	4.4
<b>Crédits, total</b>	66.2	110.6	189.7	241.9	382.1	655.2	925.5	910.5	1 234.1	1 200.7
Trésor et Administration des monopoles	18.9	28.7	60.3	78.0	119.8	224.4	320.7	320.2	387.7	480.0
Entreprises économiques d'État	7.4	18.4	31.3	46.3	94.7	142.5	174.5	202.5	201.4	195.9
Banque nationale d'investissement	6.1	14.6	27.9	32.3	37.9	38.5	38.5	37.0	35.3	34.3
Autres crédits du secteur public	7.1	8.0	7.8	7.2	7.4	9.0	14.5	18.3	32.4	34.0
Banques de dépôt	14.0	25.2	37.7	54.7	75.6	148.0	257.3	289.9	515.6	447.5
Coopératives agricoles	12.7	15.7	24.7	23.4	46.7	92.8	120.0	42.6	61.7	9.0
<i>Banques de dépôt</i>										
<b>Dépôts, total</b>	130.4	158.4	205.8	269.1	432.4	745.5	1 509.5	2 357.4	3 083.2	3 931.0
Secteur public	17.1	20.0	26.0	35.3	50.9	84.1	157.4	218.5	361.7	412.5
Secteur privé	113.1	138.4	179.8	233.8	381.5	661.4	1 352.1	2 138.9	2 721.5	3 518.5
<b>Prêts, total</b>	144.1	191.2	238.3	296.3	446.2	789.5	1 318.7	1 800.5	2 417.5	2 849.2
Secteur public	25.8	33.5	37.6	43.4	76.1	148.7	160.2	167.1	216.3	224.1
Secteur privé	118.3	157.7	200.7	252.9	370.1	640.8	1 158.5	1 633.4	2 201.2	2 655.1
<i>Banques d'investissement et de développement</i>										
<b>Prêts, total</b>	38.0	60.6	84.3	105.4	135.4	169.8	245.2	345.4	428.2	486.0
Secteur public	32.5	53.9	75.2	90.8	109.3	121.4	172.5	239.5	281.9	299.4
Secteur privé	5.5	6.7	9.1	14.6	26.1	48.4	72.7	105.9	146.3	186.6
<i>Total des prêts du secteur bancaire (moins avances de la Banque centrale aux banques)</i>										
<b>Total</b>	208.4	299.0	414.2	526.0	796.1	1 326.3	2 059.1	2 668.6	3 434.8	4 011.1
Secteur public	84.6	134.6	204.4	258.5	399.9	637.1	827.9	929.3	1 087.3	1 199.4
Secteur privé	123.8	164.4	209.8	267.6	396.2	689.2	1 231.2	1 739.3	2 347.5	2 811.7

Source : Banque centrale de Turquie.

Tableau J. Évolution mensuelle des envois de fonds des travailleurs émigrés  
Millions de dollars

	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Janvier	143.9	70.9	75.4	42.4	83.1	83.3	134.9	149.2	121.2	83.4
Février	73.2	57.3	69.4	43.4	75.4	173.3	143.5	130.8	105.6	98.5
Mars	69.1	58.5	70.6	73.5	55.7	111.7	139.7	147.3	129.3	98.7
Avril	80.9	59.3	67.7	55.5	128.6	114.8	159.1	152.4	117.1	81.7
Mai	68.3	66.1	76.7	61.6	639.3	103.2	162.1	160.1	107.7	119.2
Juin	81.9	87.4	94.3	66.0	106.2	155.0	212.4	165.6	109.9	139.8
Juillet	183.1	110.9	106.2	87.2	100.9	279.4	313.2	246.5	164.0	233.8
Août	171.7	109.3	109.1	109.3	111.4	279.5	377.7	300.9	191.6	242.8
Septembre	139.4	98.8	92.1	119.2	110.7	207.3	266.4	196.5	139.7	172.9
Octobre	111.8	86.4	81.3	130.0	90.5	205.1	211.8	203.6	140.0	160.2
Novembre	89.7	81.8	63.7	95.8	99.5	172.6	183.2	143.1	103.8	183.3
Décembre	99.4	96.0	75.4	99.2	93.2	185.9	185.7	190.7	123.8	266.9
Total	1 312.4	982.7	981.9	983.1	1 694.5	2 071.1	2 489.7	2 286.7	1 583.7	1 881.2

Source : Banque centrale de Turquie.

Tableau K. Taux de change de la livre turque  
Livres turques par dollar

7 septembre 1946	2.80		26 octobre 1980	84.80	(72.50) <sup>3</sup>
23 août 1960	9.00		9 novembre 1980	87.95	(77.50) <sup>3</sup>
10 août 1970	14.85		10 décembre 1980	89.25	(78.66) <sup>3</sup>
28 décembre 1971	14.00		27 janvier 1981	91.90	(79.41) <sup>3</sup>
16 février 1973	13.85		5 février 1981	95.95	(83.38) <sup>3</sup>
15 août 1973	14.00		24 mars 1981	95.65	(83.12) <sup>3</sup>
14 mai 1974	13.50		15 avril 1981	98.20	
20 septembre 1974	13.85		mai 1981	101.92 <sup>4</sup>	
17 avril 1975	14.00		1981 (moyenne annuelle)	110.16	
8 juillet 1975	14.25		Q1	93.67	
8 août 1975	14.50		Q2	101.99	
28 août 1975	14.75		Q3	117.85	
28 octobre 1975	15.00		Q4	127.13	
15 mars 1976	15.50		1982 (moyenne annuelle)	160.76	
4 avril 1976	16.00		Q1	140.83	
27 octobre 1976	16.50		Q2	151.54	
1 mars 1977	17.50		Q3	169.83	
21 septembre 1977	19.25		Q4	180.86	
1 mars 1978	25.00		1983 (moyenne annuelle)	223.80	
10 avril 1979	26.50	(47.10) <sup>1</sup>	Q1	192.51	
10 mai 1979	26.50	(42.10) <sup>1</sup>	Q2	210.81	
10 juin 1979	47.10 <sup>2</sup>		Q3	233.06	
25 janvier 1980	70.00	(55.00) <sup>3</sup>	Q4	258.83	
2 avril 1980	73.70	(57.90) <sup>3</sup>	1984 (moyenne annuelle)	364.85	
9 juin 1980	78.00	(61.30) <sup>3</sup>	Q1	307.41	
4 août 1980	80.00	(62.87) <sup>3</sup>	Q2	341.15	
11 octobre 1980	82.70	(65.19) <sup>3</sup>	Q3	385.87	
			Q4	419.44	

1. Taux préférentiel pour les envois de fonds des travailleurs émigrés et les recettes du tourisme.
  2. La parité du dollar est maintenue à 35 livres turques pour les exportations de produits agricoles traditionnels ainsi que pour les importations de pétrole, de produits pétroliers et de matières premières pour la fabrication d'engrais.
  3. Taux applicable aux importations d'engrais et de pesticides agricoles.
  4. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 1981, le taux de change est ajusté quotidiennement. Les chiffres indiqués sont les moyennes des taux de change journaliers.
- Source : Banque centrale de Turquie.

**STATISTIQUES DE BASE :**  
**COMPARAISONS INTERNATIONALES**

Institut kurde de Paris

## STATISTIQUES DE BASE: COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Comparaisons Internationales																									
			Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Subde	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie	
<b>Population Total</b> . . . . .	Milliers	1984	15 379 (83)	7 552	9 860 (83)	25 150	5 111	4 882	54 947	61 181	9 848 (83)	237 (83)	3 508 (83)	56 983	120 018	366 (83)	14 420	3 245	4 141	10 099 (83)	38 173 (83)	8 337	6 482 (83)	47 750 (83)	56 377 (83)	236 634	22 855 (83)	
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre . . . . .	Nombre		2	90	323	3	119	14	100	246	75	2	50	189	322	141	387	12	13	110	76	19	157	61	230	25	88	
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans . . . . .	%		1.3	-0.1	0.1	1.2	0.1	0.4	0.5	-0.1	1.0	1.1	1.3	0.9	0.4	0.6	0.7	0.4	1.2	0.9	0.2	0.1	2.2	0.1	1.0	0.9		
<b>Emploi</b> . . . . .	Milliers	1983	6 471 (84)	3 199	3 577	11 000 (84)	2 389	2 404 (84)	20 839	24 649 (84)	3 508	114	1 111	20 439 (84)	57 660 (84)	157	4 929	1 266	1 970 (84)	3 892	10 382 (84)	4 255 (84)	2 994	14 927	23 470	105 005 (84)	..	
dont : Agriculture . . . . .	% de l'ECN		6.2	8.7	3.0	5.3	7.4	12.2	8.1	5.6	30.0	10.5	17.0	11.9	8.9	5.1	11.2	7.1	24.6	18.0	5.1	7.1	58.9	2.7	3.3	..	..	
Industrie . . . . .	% de l'ECN		28.1	37.5	30.9	25.9	28.4	32.6	33.8	41.6	28.6	36.8	29.8	34.5	34.8	35.7	27.8	32.2	28.3	37.5	32.7	29.8	37.6	16.6	33.6	28.5	..	
Services . . . . .	% de l'ECN		65.7	53.8	66.1	68.8	64.2	55.2	58.1	52.8	41.4	52.6	53.2	53.7	56.3	59.9	67.1	56.6	64.6	38.0	49.3	65.1	55.3	24.5	63.8	68.2	..	
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b> . . . . .	Milliards de \$ÉU	1983	155.5	67.1	80.1	324.0	56.4	49.4	519.2	653.1	34.5	2.3	18.0	352.8	1 156.0	3.2	132.0	23.0	55.1	20.7	158.2	91.9	97.1	49.7	455.1	3 275.7	62.8 (82)	
Aux prix et aux taux de change courants . . . . .	\$ÉU		10 119	8 892	8 126	13 008	11 020	10 155	9 538	10 633	3 505	9 523	5 120	6 208	9 693	8 721	9 190	7 183	13 333	2 055	4 137	11 029	14 930	1 041	8 072	13 969	2 774 (82)	
Par habitant . . . . .	\$ÉU		..	75.6	105.4	343.8	59.0	49.7	613.8	703.1	54.3	..	23.6	495.1	1 280.7	4.2	147.2	..	53.7	45.7	266.7	..	..	..	..	552.6	3 275.7	
Aux prix courants convertis à l'aide des PPA courantes <sup>3</sup> . . . . .	\$ÉU	1983	..	10 010	10 690	13 803	11 538	10 220	11 276	11 447	5 512	..	6 740	8 711	10 739	11 381	10 247	..	12 999	4 549	6 977	..	..	..	..	9 802	13 969	
Par habitant . . . . .	\$ÉU		..	10 010	10 690	13 803	11 538	10 220	11 276	11 447	5 512	..	6 740	8 711	10 739	11 381	10 247	..	12 999	4 549	6 977	..	..	..	..	9 802	13 969	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans . . . . .	%	1983	2.2	2.1	1.1	1.3	1.4	4.1	1.5	1.2	1.0	0.9	2.3	1.4	4.1	0.0	0.3	1.9	2.8	2.8	1.0	1.7	1.6	2.3	0.8	1.1	..	
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b> . . . . .	% du PIB	1983	21.4	22.2	16.1	19.4	16.3	24.6	19.6	20.8	20.5	23.0	22.7	18.0	28.4	23.2	18.2	23.1	25.1	28.9	18.8	18.7	23.3	18.7	16.5	16.8	27.1 (82)	
dont : Machines et autres équipements . . . . .	% du PIB	1982	12.4 (81)	10.8	5.8	7.6	7.4	9.4	9.1	7.8	8.3	6.8	13.2 (81)	7.7	10.2	9.2 (80)	7.6	9.1 (81)	8.9	13.8 (81)	7.0 (81)	8.0	6.9	8.7 (77)	7.6	7.4	..	
Construction de logements . . . . .	% du PIB	1982	4.8 (81)	3.5	3.4	3.5	3.5	6.3	5.7	6.1	4.8	5.0	6.7 (81)	5.3	6.0	5.5 (80)	5.2	4.0 (81)	4.7	7.8 (81)	5.5 (81)	4.3	16.2	2.7 (77)	2.2	2.9	..	
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans . . . . .	%		0.7	-0.8	-4.6	0.2	-5.2	4.4	0.6	0.8	-1.8	-1.2	-0.3	0.9	2.6	-1.9	-3.5	4.0	0.5	1.8	-1.6	0.5	3.7	-1.2	-0.3	-0.2	..	
<b>Taux d'épargne brute</b> <sup>4</sup> . . . . .	% du PIB	1983	18.0	22.8	14.8	19.2	14.1	24.1	18.6	21.8	17.0	18.9	16.6	17.5	30.3	70.0	20.8	18.0	28.5	21.3	17.6	16.3	27.7	16.3	18.1	15.2	..	
<b>Ensemble des administrations publiques</b> . . . . .	% du PIB	1983	17.6	18.7	17.7	21.0	27.2	19.4	16.3	20.0	18.8	12.3	20.2	19.5	10.2	17.3	17.7	17.0	19.5	14.6	12.3	28.5	13.5	10.8	22.0	19.3	15.8 (82)	
Dépenses courantes en biens et services . . . . .	% du PIB	1983	32.8 (82)	45.5	53.5	43.0	58.2	36.1	48.2	44.4	38.3	27.6 (80)	48.3 (81)	51.5	28.1	45.7 (80)	58.3 (82)	..	45.9	37.4 (81)	31.8 (82)	61.7 (82)	30.8	..	44.3	36.9	..	
Emplois courants <sup>5</sup> . . . . .	% du PIB	1983	34.3 (82)	46.6	44.6	39.0	53.1	37.4	47.0	45.2	33.1	36.0 (80)	40.5 (81)	45.3	30.4	51.5 (80)	55.7 (82)	..	52.6	33.0 (81)	30.7 (82)	59.3 (82)	33.9	..	42.5	31.7	..	
Ressources courantes . . . . .	% du PIB																											
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b> . . . . .	% du PNB	1983	10.5	10.3	5.2	7.3	5.2	9.4	6.6	9.2	8.0	3.7	7.5	6.9	15.7	57.3	10.3	13.8	14.0	17.0	7.2	4.3	17.5	10.9	6.0	2.2	..	
<b>Indicateurs du niveau de vie</b> . . . . .	\$ÉU	1983	6 287*	5 716	6 669	7 858	5 900	5 359	7 110	6 287	3 570	6 024*	3 775	5 408	5 877	7 195	6 415	4 260*	5 893	2 936	4 690	5 728*	9 354*	769*	5 706	9 451	1 426 (82)	
Consommation privée par habitant <sup>3</sup> . . . . .	Nombre	1983	..	306 (81)	325 (81)	428 (81)	272	288	349 (81)	402	94 (81)	405	225 (81)	325 (81)	209 (81)	398	321 (82)	446 (84)	334	128 (81)	228	361	370 (81)	15 (81)	283 (81)	537 (81)	118	
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants . . . . .	Nombre	1983	..	460	417	664	719	570	541	571	336	525	235	404	535	589 (81)	575	622	580	166	345	890	789	55	524	760 (82)	111	
Postes de téléphones pour 1 000 habitants . . . . .	Nombre	1983	..	300 (81)	293 (79)	466 (79)	370	370	292 (79)	362	147 (79)	282 (82)	223 (79)	231 (79)	245 (79)	335 (81)	303 (82)	..	318	122 (79)	253 (79)	390	312 (79)	..	331 (79)	635 (79)	174 (82)	
Postes de télévision pour 1 000 habitants . . . . .	Nombre	1983	..	1.7 (82)	..	..	2.4 (82)	2.1 (82)	..	2.4	..	2.2 (82)	..	..	1.7	..	..	..	2.1	..	2.7 (82)	2.2 (82)	..	..	..	..	1.5 (81)	
Médecins pour 1 000 habitants . . . . .	Nombre	1983	..	11.9	11.2	9.1	7.7	6.2	8.9	10.3	14.6	6.2	9.8	12.4	6.2	11.2	8.4	12.5	7.9	19.0	9.6 (82)	7.0	..	10.2	11.2	29.9 (82)		
Mortalité infantile . . . . .	Nombre																											
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b> . . . . .	%	1984	14.9 (83)	5.7	6.9	8.5	8.4	11.4 (83)	13.8 (83)	4.4	25.4 (83)	..	15.7 (83)	17.9	5.3	..	3.6	..	9.9	..	18.4 (83)	8.9	5.1 (83)	..	11.9	6.5	..	
Gains horaires dans les industries manufacturières . . . . .	%	1984	9.0	5.5	7.4	8.7	9.5	9.6	11.1	4.5	21.8	54.0	14.9	16.1	3.9	7.6	5.0	12.3	10.1	22.7	13.6	10.2	4.4	46.0	9.5	7.4	32.3	
Prix à la consommation . . . . .	%																											
<b>Commerce extérieur</b> . . . . .	Millions de \$ÉU	1984	23 856	15 720	51 840 (83)*	86 868	15 912	13 476	93 120	171 012	4 464 (83)	768	9 672	72 780 (83)	169 740	..	65 652	5 281 (83)	18 888	5 172	23 508	29 316	25 812	7 068	94 224	217 884	8 700	
Exportations de marchandises, fob* . . . . .	%		15.3	23.4	64.7	26.8	28.2	27.3	17.9	26.2	12.9	34.0	53.9	20.6	14.7	..	49.7	23.0	34.3	25.0	14.9	31.9	26.6	14.2	20.7	6.7	13.8	
en pourcentage du PIB . . . . .	%		5.1	0.4	3.0	9.2	1.7	3.9	-1.0	-0.1	6.0	-0.6	6.2	10.5	..	0.6	2.3	7.0	8.2	5.3	1.3	-0.5	23.4	0.7	3.7	6.9		
accroissement annuel sur 5 ans . . . . .	%																											
Importations de marchandises, caf* . . . . .	Millions \$ÉU	1984	23 436	19 596	54 096 (83)*	74 004	16 584	12 384	103 440	152 016	9 636 (83)	864	9 612	80 328 (83)	136 140	..	61 980	5 333 (83)	13 860	7 752	28 800	26 340	29 376	10 680	105 180	325 728	10 200	
en pourcentage du PIB . . . . .	%		15.1	29.2	67.5	22.8	29.4	25.1	19.9	23.3	27.9	38.2	53.5	11.8	..	47.0	23.2	25.2	37.5	18.2	28.7	28.7	30.2	21.5	23.1	9.9	16.2	
accroissement annuel moyen sur 5 ans . . . . .	%		7.2	-0.6	2.3	6.7	-2.1	1.8	-0.7	-0.7	-0.2	0.9	-0.5	4.2	..	-1.6	3.2	0.2	3.5	2.6	-1.6	0.0	13.4	0.5	9.5	-3.8		
<b>Réserves officielles totales</b> <sup>6</sup> . . . . .	Millions de DTS	1984	7 869	5 070	5 853 <sup>7</sup>	3 246	3 127	2 854	24 227	44 282	1 117	132	2 241	23 527	27 811	..	10 961	1 995	9 596	1 237	12 709	4 135	18 520	1 418	10 295	33 517	1 247	
En ratio des importations de marchandises . . . . .	Ratio		3.9	3.0	1.3	0.5	2.2	2.7	2.8	3.4	1.4	1.8	2.7	3.4	2.4	..	2.1	0.4	8.1	1.9	1.8	7.4	1.6	1.2	1.2	1.4		

\* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant la définition retenue dans Statistiques de la Population active de l'OCDE.

3. PPA = Parités de Pouvoir



STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Unités	Période de référence <sup>1</sup>	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie
<b>Population</b>	Total	1984	15 379 (83)	7 552	9 860 (83)	25 150	5 111	4 882	54 947	61 181	9 848 (83)	237 (83)	3 508 (83)	56 983	120 018	366 (83)	14 420	3 245	4 141	10 099 (83)	38 173 (83)	8 337	6 482 (83)	47 750 (83)	56 377 (83)	236 634	22 855 (83)
	Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre		2	90	323	3	119	14	100	246	75	2	50	189	322	141	387	12	13	110	76	19	157	61	230	25	88
	Accroissement moyen annuel net sur 10 ans		1.3	-0.1	0.1	1.2	0.1	0.4	0.5	-0.1	1.0	1.1	1.3	0.3	0.9	0.4	0.6	0.7	0.4	1.2	0.9	0.2	0.1	2.2	0.1	1.0	0.9
<b>Emploi</b>	Emploi civil net (ECN) <sup>2</sup>	1983	6 471 (84)	3 199	3 577	11 000 (84)	2 389	2 404 (84)	20 839	24 649 (84)	3 508	114	1 111	20 439 (84)	57 660 (84)	157	4 929	1 266	1 970 (84)	3 892	10 382 (84)	4 255 (84)	2 994	14 927	23 470	105 005 (84)	..
	dont : Agriculture		6.2	8.7	3.0	5.3	7.4	12.2	8.1	5.6	30.0	10.5	17.0	11.9	8.9	4.5	5.1	11.2	7.1	24.6	18.0	5.1	7.1	58.9	2.7	3.3	..
	Industrie		28.1	37.5	30.9	25.9	28.4	32.6	33.8	41.6	28.6	36.8	29.8	34.5	34.8	35.7	27.8	32.2	28.3	37.5	32.7	29.8	37.6	16.6	33.6	28.5	..
	Services		65.7	53.8	66.1	68.8	64.2	55.2	58.1	52.8	41.4	52.6	53.2	53.7	56.3	59.9	67.1	56.6	64.6	38.0	49.3	65.1	55.3	24.5	63.8	68.2	..
<b>Produit intérieur brut (PIB)</b>	Aux prix et aux taux de change courants	1983	155.5	67.1	80.1	324.0	56.4	49.4	519.2	653.1	34.5	2.3	18.0	352.8	1 156.0	3.2	132.0	23.0	55.1	20.7	158.2	91.9	97.1	49.7	455.1	3 275.7	62.8 (82)
	Par habitant		10 119	8 892	8 126	13 008	11 020	10 155	9 538	10 633	3 505	9 523	5 120	6 208	9 693	8 721	9 190	7 183	13 333	2 055	4 137	11 029	14 930	1 041	8 072	13 969	2 774 (82)
	Aux prix courants convertis à l'aide des PPA courantes <sup>3</sup>	1983	..	75.6	105.4	343.8	59.0	49.7	613.8	703.1	54.3	..	23.6	495.1	1 280.7	4.2	147.2	..	53.7	45.7	266.7	..	..	..	552.6	3 275.7	..
	Par habitant		..	10 010	10 690	13 803	11 538	10 220	11 276	11 447	5 512	..	6 740	8 711	10 739	11 381	10 247	..	12 999	4 549	6 977	..	..	..	9 802	13 969	..
Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans		2.2	2.1	1.1	1.3	1.4	4.1	1.5	1.2	1.0	0.9	2.3	1.4	4.1	0.0	0.3	1.9	2.8	2.8	1.0	1.7	1.6	2.3	0.8	1.1	..	
<b>Formation brute de capital fixe (FBCF)</b>	dont : Machines et autres équipements	1983	21.4	22.2	16.1	19.4	16.3	24.6	19.6	20.8	20.5	23.0	22.7	18.0	28.4	23.2	18.2	23.1	25.1	28.9	18.8	18.7	23.3	18.7	16.5	16.8	27.1 (82)
	Construction de logements	1982	12.4 (81)	10.8	5.8	7.6	7.4	9.4	9.1	7.8	8.3	6.8	13.2 (81)	7.7	10.2	9.2 (80)	7.6	9.1 (81)	8.9	13.8 (81)	7.0 (81)	8.0	6.9	8.7 (77)	7.6	7.4	..
	Croissance annuelle moyenne, en volume, sur 5 ans		4.8 (81)	3.5	3.4	3.5	3.5	6.3	5.7	6.1	4.8	5.0	6.7 (81)	5.3	6.0	5.5 (80)	5.2	4.0 (81)	4.7	7.8 (81)	5.5 (81)	4.3	16.2	2.7 (77)	2.2	2.9	..
			0.7	-0.8	-4.6	0.2	-5.2	4.4	0.6	0.8	-1.8	-1.2	-0.3	0.9	2.6	-1.9	-3.5	4.0	0.5	1.8	-1.6	0.5	3.7	-1.2	-0.3	-0.2	..
<b>Taux d'épargne brute<sup>4</sup></b>	% du PIB	1983	18.0	22.8	14.8	19.2	14.1	24.1	18.6	21.8	17.0	18.9	16.6	17.5	30.3	70.0	20.8	18.0	28.5	21.3	17.6	16.3	27.7	16.3	18.1	15.2	..
<b>Ensemble des administrations publiques</b>	Dépenses courantes en biens et services	1983	17.6	18.7	17.7	21.0	27.2	19.4	16.3	20.0	18.8	12.3	20.2	19.5	10.2	17.3	17.7	17.0	19.5	14.6	12.3	28.5	13.5	10.8	22.0	19.3	15.8 (82)
	Emplois courants <sup>5</sup>	1983	32.8 (82)	45.5	53.5	43.0	58.2	36.1	48.2	44.4	38.3	27.6 (80)	48.3 (81)	51.5	28.1	45.7 (80)	58.3 (82)	..	45.9	37.4 (81)	31.8 (82)	61.7 (82)	30.8	..	44.3	36.9	..
	Ressources courantes	1983	34.3 (82)	46.6	44.6	39.0	53.1	37.4	47.0	45.2	33.1	36.0 (80)	40.5 (81)	45.3	30.4	51.5 (80)	55.7 (82)	..	52.6	33.0 (81)	30.7 (82)	59.3 (82)	33.9	..	42.5	31.7	..
<b>Apports nets d'aide publique au développement</b>	% du PNB	1983	10.5	10.3	5.2	7.3	5.2	9.4	6.6	9.2	8.0	3.7	7.5	6.9	15.7	57.3	10.3	13.8	14.0	17.0	7.2	4.3	17.5	10.9	6.0	2.2	..
<b>Indicateurs du niveau de vie</b>	Consommation privée par habitant <sup>3</sup>	1983	6 287*	5 716	6 669	7 858	5 900	5 359	7 110	6 287	3 570	6 024*	3 775	5 408	5 877	7 195	6 415	4 260*	5 893	2 936	4 690	5 728*	9 354*	769*	5 706	9 451	1 426 (82)
	Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	1983	..	306 (81)	325 (81)	428 (81)	272	288	349 (81)	402	94 (81)	405	225 (81)	325 (81)	209 (81)	398	321 (82)	446 (84)	334	128 (81)	228	361	370 (81)	15 (81)	283 (81)	537 (81)	118
	Postes de téléphones pour 1 000 habitants	1983	540	460	417	664	719	570	541	571	336	525	235	404	535	589 (81)	575	622	580	166	345	890	789	55	524	760 (82)	111
	Postes de télévision pour 1 000 habitants	1983	..	300 (81)	293 (79)	466 (79)	370	370	292 (79)	362	147 (79)	282 (82)	223 (79)	231 (79)	245 (79)	335 (81)	303 (82)	..	..	318	122 (79)	253 (79)	390	312 (79)	331 (79)	635 (79)	174 (82)
	Médecins pour 1 000 habitants	1983	..	1.7 (82)	..	..	2.4 (82)	2.1 (82)	..	2.4	..	2.2 (82)	..	..	..	1.7	2.0	..	2.1	..	..	2.7 (82)	2.2 (82)	..	..	..	1.5 (81)
	Mortalité infantile	1983	9.6	11.9	11.2	9.1	7.7	6.2	8.9	10.3	14.6	6.2	9.8	12.4	6.2	11.2	8.4	12.5	7.9	19.0	9.6 (82)	7.0	8.0	..	10.2	11.2	29.9 (82)
<b>Salaires et prix (Accroissement annuel moyen sur 5 ans)</b>	Gains horaires dans les industries manufacturières	1984	14.9 (83)	5.7	6.9	8.5	8.4	11.4 (83)	13.8 (83)	4.4	25.4 (83)	..	15.7 (83)	17.9	5.3	..	3.6	..	9.9	..	18.4 (83)	8.9	5.1 (83)	..	11.9	6.5	..
	Prix à la consommation	1984	9.0	5.5	7.4	8.7	9.5	9.6	11.1	4.5	21.8	54.0	14.9	16.1	3.9	7.6	5.0	12.3	10.1	22.7	13.6	10.2	4.4	46.0	9.5	7.4	32.3
<b>Commerce extérieur</b>	Exportations de marchandises, fob*	1984	23 856	15 720	51 840 (83) <sup>7</sup>	86 868	15 912	13 476	93 120	171 012	4 464 (83)	768	9 672	72 780 (83)	169 740	.. <sup>8</sup>	65 652	5 281 (83)	18 888	5 172	23 508	29 316	25 812	7 068	94 224	217 884	8 700
	en pourcentage du PIB		15.3	23.4	64.7	26.8	28.2	27.3	17.9	26.2	12.9	34.0	53.9	20.6	14.7	..	49.7	23.0	34.3	25.0	14.9	31.9	26.6	14.2	20.7	6.7	13.8
	accroissement annuel sur 5 ans		5.1	0.4	3.0	9.2	1.7	3.9	-1.0	-0.1	6.0	-0.6	6.2	5.4	10.5	..	0.6	2.3	7.0	8.2	5.3	1.3	-0.5	23.4	0.7	3.7	6.9
	Importations de marchandises, caf*	1984	23 436	19 596	54 096 (83) <sup>7</sup>	74 004	16 584	12 384	103 440	152 016	9 636 (83)	864	9 612	80 328 (83)	136 140	..	61 980	5 333 (83)	13 860	7 752	28 800	26 340	29 376	10 680	105 180	325 728	10 200
en pourcentage du PIB		15.1	29.2	67.5	22.8	29.4	25.1	19.9	23.3	27.9	38.2	53.5	22.8	11.8	..	47.0	23.2	25.2	37.5	18.2	28.7	30.2	21.5	23.1	9.9	16.2	
accroissement annuel moyen sur 5 ans		7.2	-0.6	2.3	6.7	-2.1	1.8	-0.7	-0.7	-0.2	0.9	-0.5	7.3	4.2	..	-1.6	3.2	0.2	3.5	2.6	-1.6	0.0	13.4	0.5	9.5	-3.8	
<b>Réserves officielles totales<sup>6</sup></b>	En ratio des importations de marchandises	1984	7 869	5 070	5 853 <sup>7</sup>	3 246	3 127	2 854	24 227	44 282	1 117	132	2 241	23 527	27 811	..	10 961	1 995	9 596	1 237	12 709	4 135	18 520	1 418	10 295	33 517	1 247
			3.9	3.0	1.3	0.5	2.2	2.7	2.8	3.4	1.4	1.8	2.7	3.4	2.4	..	2.1	0.4	8.1	1.9	5.2	1.8	7.4	1.6	1.2	1.2	1.4

\* Aux prix et taux de change courants.  
 1. Sauf indication contraire.  
 2. Suivant la définition retenue dans *Statistiques de la Population active* de l'OCDE.  
 3. PPA = Parités de Pouvoir d'Achat.  
 4. Épargne brute = Revenu national disponible brut moins consommation privée et consommation des administrations publiques.  
 5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les changements courants et le revenu de la propriété.  
 6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once.  
 7. Y compris le Luxembourg.  
 8. Inclus dans la Belgique.

Sources :  
 Population et Emploi : *Statistiques de la Population active*, OCDE.  
 PIB, FBCF et Administrations publiques : *Comptes nationaux*, Vol. I, OCDE, et *Perspectives économiques de l'OCDE*, *Statistiques rétrospectives*.  
 Indicateurs du niveau de vie : Publications nationales diverses.  
 Salaires et Prix : *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.  
 Commerce extérieur : *Statistiques mensuelles du commerce extérieur*, OCDE.  
 Réserves officielles totales : *Statistiques financières internationales*, FMI.

Institut kurde de Paris

# OFFRES D'EMPLOI

## Département des Affaires Économiques et Statistiques

### OCDE

**A. Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français). Autres qualifications et expérience *souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés ; notions de la deuxième langue officielle.

**B. Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis* : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Il est offert pour ces postes un traitement de base (net d'impôts) à partir de FF 165 760 ou FF 204 511 (Administrateur) et de FF 234 430 (Administrateur Principal). Les agents qui ne sont pas ressortissants français ou qui ne résidaient pas de façon permanente en France avant leur entrée à l'OCDE reçoivent une indemnité d'expatriation égale à 16% du traitement de base, à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

Chef du Personnel  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
France

Institut kurde de Paris

# OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

## ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galeria Guemes)  
1133 BUENOS AIRES, Tel. 33 1787 2391 y 30 7122

## AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty. Ltd.,  
10 Aquatic Drive, Frenchs Forest, N.S.W. 2086  
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100 Tel. (02) 452 44 11

## AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Germany) Tel. (0228) 21 60 45  
Local Agent, Agent local  
Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1, Tel. 52 22 35

## BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy, Service Publications OCDE  
avenue du Roi 202, B-1060 BRUXELLES Tel. 02/538 51 69

## CANADA

Renouf Publishing Company Limited,  
Central Distribution Centre,  
61 Sparks Street (Mall),  
P.O. Box 1008 - Station B,  
OTTAWA, Ont. K1P 5R1  
Tel. (613) 238 8985-6  
Toll Free 1-800 267 4164  
Librairie Renouf Limitee  
980 rue Notre-Dame  
Lachine, P.Q. H8S 2B9,  
Tel. (514) 634-7088

3 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16 Tel. (1) 524 81 67  
Principal correspondent  
13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université  
Tel. 26 18 08

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21 60 45

## GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,  
ATHÈNES 132 Tel. 322 21 60

## HONG-KONG

Government Information Services,  
Publications (Sales) Office,  
Beaconsfield House, 4/F,  
Queen's Road Central

## ICELAND - ISLANDE

Snaebjorn Jonsson and Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK,  
Tel. 13133/14281/11936

## INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.,  
NEW DELHI-1, Scindia House, Tel. 45896  
CALCUTTA 700016, 17 Park Street, Tel. 240832

## INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN-LIPI, P.O. Box 3063/JKT., JAKARTA, Tel. 583467

## IRELAND - IRLANDE

TD Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street, DUBLIN 1, Tel. 744835-749677

## ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE, Tel. 579751/584468  
Via Barolini 29, 20155 MILANO, Tel. 365083  
Sub-depositari :  
Ugo Tassi  
Via A. Farnese 28, 00192 ROMA, Tel. 310590  
Editrice e Libreria Heredit  
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA, Tel. 6794628  
Costantino Ercolano, Via Generale Orsini 46, 80132 NAPOLI, Tel. 405210  
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20122 TORINO, Tel. 865446  
Libreria Scientifica, Dott. Lucio de Bussio "Acetov"  
Via Mercatelli 16, 20123 MILANO, Tel. 807679  
Libreria Zanichelli  
Piazza Galvani 1/A, 40124 Bologna Tel. 237389  
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO, Tel. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

## JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Landic Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka,  
Minato-ku, TOKYO 107 Tel. 586 2016

## KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,  
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SEOUL, Tel. 72 7369

## LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,  
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT,  
Tel. 354429 - 344425

## MALAYSIA - MALAÏSE

University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
KUALA LUMPUR, Tel. 577701/577072

## THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Staatsuitgeverij, Verzendboekhandel,  
Chr. Plantijnstraat 1 Postbus 20014  
2500 EA S-GRAVENHAGE Tel. nr. 070.789911  
Voor bestellingen, Tel. 070.789208

## NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,  
Government Printing Office Bookshops  
AUCKLAND Retail Bookshop 25 Rutland Street,  
Mail Orders 85 Beach Road, Private Bag C.P.O.  
HAMILTON, Retail, Ward Street,  
Mail Orders, P.O. Box 857  
WELLINGTON, Retail, Mulgrave Street (Head Office),  
Cubacade World Trade Centre  
Mail Orders, Private Bag  
CHRISTCHURCH, Retail, 159 Hereford Street,  
Mail Orders, Private Bag  
DUNEDIN, Retail, Princes Street  
Mail Order, P.O. Box 1104

## NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S  
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1, Tel. (02) 80 12 60

## PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3  
Tel. 66839

## PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,  
1117 LISBOA CODEX, Tel. 360582/3

## SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications, Pte. Ltd.,  
Pai-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road, No. 02-06  
SINGAPORE 1953, Tel. 2831786, 2831798

## SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castelló 17, Apartado 1223, MADRID-28001, Tel. 275 46 55  
Libreria Bosch, Ronda Universidad 11, BARCELONA 7,  
Tel. 317.53.08, 317.53.58

## SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16 356, S 103 21 STH. Reggringsgatan 12,  
DS STOCKHOLM, Tel. 08/23.89.00  
Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 3004, S104 25 STOCKHOLM,  
Tel. 08/54.12.00

## SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN (Germany), Tel. (0228) 21 60 45  
Local Agents/Agents locaux  
Librairie Payot, 6 rue Grues, 1211 GENÈVE 11, Tel. 022.31.89.50

## TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.  
9th floor, No. 118, Sec. 2,  
Chung Hsiao E. Road  
TAIPEI, Tel. 391.7396/391.7397

## THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd.  
Samyan, BANGKOK 5, Tel. 2511630

## TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İş-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/ANKARA, Tel. 17 02 66  
Dolmabahçe Cad. No. 29  
BESIKTAS/ISTANBUL, Tel. 60 71 88

## UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,  
P.O.B. 276, LONDON SW8 5DT.  
(postal orders only)  
Telephone orders: (01) 622.3316, or  
49 High Holborn, LONDON WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,  
MANCHESTER, BELFAST.

## UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,  
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006 - 4582  
Tel. (202) 724.1857

## VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,  
CARACAS 106, Tel. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

## YUGOSLAVIA - YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Knez Mihajlova 2, P.O.B. 36, BEOGRAD,  
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :  
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:  
OECD, Publications Office, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 43258**

(10 85 27 2) ISBN 92-64-22710-5  
ISSN 0304-3363

•

**IMPRIMÉ EN FRANCE**

**INSTITUT KURDE DE PARIS**

**ENTRÉE N° 2133**

Institut kurde de Paris



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et en décembre, dans les Perspectives économiques de l'OCDE, le Secrétariat étudie les évolutions économiques les plus récentes dans la zone de l'OCDE et évalue les perspectives au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.*

## REVUE ÉCONOMIQUE DE L'OCDE

*Cette publication semestrielle, réalisée par le Département des Affaires Économiques et Statistiques du Secrétariat de l'OCDE, contient des articles axés sur des analyses macro-économiques et statistiques appliquées qui sont faites, généralement, dans une optique internationale ou comparative.*

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*Études annuelles du développement et des perspectives économiques dans chaque pays de l'OCDE.*

Abonnement (Série 1984-1985) US\$ 75,00 £ 34,00 F 340,00

(10 85 27 2) ISBN 92-64-22710-5  
ISSN 0304-3363

F 20/500

BR.